

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE RÉSEAU INDÉPENDANTISTE QUÉBÉCOIS DANS LES ANNÉES 1930

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR

MATHIEU NOËL

DÉCEMBRE 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement n°8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Madame Karine Hébert et Monsieur Julien Goyette pour m'avoir guidé et conseillé depuis le début de mes études universitaires. Ma directrice, Madame Fernande Roy, pour m'avoir enseigné le formidable métier d'historien professionnel. Le fonds à l'accessibilité et à la réussite des études de l'UQAM et Madame Madeleine St-Martin pour leur soutien financier. Finalement, je tiens à exprimer ma gratitude envers ma famille, mes parents et Émilie. Un merci particulier à ma mère, Kate-Audrey Desjardins, pour son support et ses encouragements continuels.

Table des matières

RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I.....	3
PRÉSENTATION HISTORIOGRAPHIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	3
1.1 Cadre théorique.....	3
1.2 Bilan historiographique.....	5
1.2.1 Les recherches sur le goulxisme	6
1.2.2 Le nationalisme goulxien.....	13
1.2.3 Les recherches sur l'indépendantisme des années 1930	14
1.2.4 Bilan des connaissances	19
1.3 Problématique	20
1.4 Méthodologie	21
1.5 Présentation des sources.....	22
CHAPITRE II	27
LE RÉSEAU SOUS L'INFLUENCE JEUNE-CANADIENNE : 1932-1936.....	27
2.1 Les indépendantistes de la période 1932-1936	27
2.1.1 Les pôles centraux du réseau	33
2.2 Les relations entre les membres	36
2.3 L'idéologie	42
I. La politique	43
II. L'économie.....	45
III. Le social	47
Le rôle de la jeunesse	47
Les immigrants et la question juive.....	49

La place des femmes	51
La religion	53
IV. Le nationalisme.....	54
2.4 L'idée d'indépendance	58
2.5 Les relations avec Lionel Groulx	65
2.6 L'audience du réseau.....	68
 CHAPITRE III	 71
LE RÉSEAU SOUS L'INFLUENCE FASCISTE : 1936-1937	71
3.1 Les indépendantistes de la période 1936-1937	71
3.2 Les relations entre les membres	79
3.3 L'idée d'indépendance	93
3.3.1 La conception du nouvel État francophone.....	97
I. Le système politique du nouvel État : une autocratie fasciste	98
II. L'économie du nouvel État : le corporatisme.....	101
III. La société du nouvel État francophone	103
Le rôle de la jeunesse	104
Les immigrants, la question juive et le nazisme.....	105
La place des femmes dans la société	107
La religion	110
3.4 Les relations avec Lionel Groulx	111
3.5 L'audience du réseau.....	116
 CHAPITRE IV	 121
LES DERNIÈRES ANNÉES DU RÉSEAU INDÉPENDANTISTE : 1937-1939 ..	121
4.1 Les dernières années	121
4.2 L'indépendantisme corporatif de Dostaler O'Leary	125
4.3 Les brochures d'Émile Latrémouille et Carmel Brouillard.....	131
4.4 Wilfrid Morin : un marginal du réseau	134

CONCLUSION 139
BIBLIOGRAPHIE 144

RÉSUMÉ

L'historiographie québécoise affirme qu'il y a eu une recrudescence de l'idée d'indépendance dans les années 1930. Celle-ci était alors portée par divers groupes de jeunes : les Jeune-Canada, les Jeunesses patriotes, *Vivre*, *Les Cahiers noirs*, le Comité central autonomiste, *La Nation*, etc. On associe cette montée de l'indépendantisme à la crise économique qui a connu son apogée en 1933. À l'exception des Jeune-Canada et des indépendantistes de *La Nation*, ces groupes ont peu été abordés dans l'historiographie québécoise. Ce qui est innovateur dans ce mémoire, c'est la reconstitution des réseaux de relations entre ces différents groupes. Déterminer les liens et influences entre ces groupes a permis de mieux comprendre le phénomène indépendantiste et son évolution pendant la période 1933-1939. L'approche méthodologique de l'étude des réseaux est inspirée des idées de littéraires comme Michel Lacroix. Dans ce mémoire, les lecteurs pourront mieux comprendre l'évolution de l'idée indépendantiste dans les années 1930, ainsi que connaître les principaux indépendantistes de cette période, les idées qu'ils défendaient, les relations qu'ils entretenaient avec les aînés du nationalisme groulxien et l'audience qu'a reçue le réseau. Nous pouvons reconstituer le mouvement indépendantiste des années 1930 en trois périodes. Pendant la première période, de 1932 à 1936, le réseau est sous l'influence des Jeune-Canada, un groupe nationaliste qui s'inscrit parfaitement dans le nationalisme groulxien. Dans la période 1936-1937, le réseau est influencé par le fascisme mussolinien. Les indépendantistes de *La Nation* et des Jeunesses patriotes souhaitaient l'indépendance pour établir un État corporatif sur les rives du Saint-Laurent. Finalement, pendant la période 1937-1939, le réseau est moins actif. Seuls quelques indépendantistes continuent à l'alimenter par la publication de livres et brochures sur la question constitutionnelle du Québec. Il a été établi, que le chanoine Lionel Groulx, malgré ses réserves à l'endroit de la thèse indépendantiste, a été présent tout au long de l'existence du réseau indépendantiste des années 1930. Bien que l'abbé Groulx ait surtout participé au réseau lors de la période jeune-canadienne, les indépendantistes le considèrent toujours comme le « maître » lors des périodes suivantes. Parmi les principales figures du réseau, nous retrouvons André Laurendeau, Paul Bouchard et Dostaler O'Leary.

Mots-clés : corporatisme ; fascisme ; histoire ; indépendantisme ; nationalisme ; Québec.

Jeune-Canada ; Jeunesses patriotes ; *La Nation* ; *Vivre*.

André Laurendeau ; Dostaler O'Leary ; Lionel Groulx ; Paul Bouchard.

INTRODUCTION

Les discussions et réflexions sur la question nationale du Québec laissent souvent place à des idées et interprétations personnelles et émotives. Or, dans le cadre d'une recherche scientifique, il est primordial de poser un regard le plus neutre possible même si les éléments à l'étude font appel à l'émotion ou sont lourds de sens dans l'imaginaire collectif. Le statut constitutionnel du Québec est un débat constant dans la société québécoise. La majorité des sociétés occidentales se divisent politiquement entre la gauche et la droite, mais au Québec, les orientations quant à la question nationale sont des éléments importants dans la constitution des différents partis. Plusieurs Québécois accordent une grande importance à ce débat de société. Ainsi m'a-t-il paru intéressant de mieux comprendre les origines et l'évolution de l'idée indépendantiste.

L'histoire populaire considère que le mouvement indépendantiste québécois débute dans les années 1960 avec l'apparition d'organisations telles que l'Alliance laurentienne et le Rassemblement pour l'indépendance du Québec. En réalité, des Canadiens français pourraient être considérés « indépendantistes » dès le lendemain de la Conquête de 1760. Nous pouvons penser au refus d'abdiquer du chevalier de Lévis ou la révolte de Pontiac. Plus tard, les Frères chasseurs de Robert Nelson en 1838 et la mise en place du gouvernement provisoire de la République du Bas-Canada sont un autre exemple du désir d'indépendance de la nation canadienne-française. Dans le cadre de mes recherches, je me suis intéressé au mouvement indépendantiste dans les années 1930. Cette période est à la fois intrigante et étonnante. Les indépendantistes de cette période ont une conception particulière de l'indépendance politique du Québec. Certains tiennent à suivre à la lettre les

enseignements du chanoine Lionel Groulx, mais d'autres souhaitent l'établissement d'une dictature fasciste sur les rives du Saint-Laurent. Dans les deux cas, les idées et les moyens utilisés par les indépendantistes de cette période sauront captiver les lecteurs.

La décennie 1930-1939 est marquée par deux événements majeurs qui ont eu une grande influence sur l'idée indépendantiste : la crise économique et la Deuxième Guerre mondiale. Le krach boursier de 1929 et la crise économique qui s'en suit eurent comme impact l'apparition et la montée de nouvelles idéologies. Les victimes de la crise tentèrent de trouver des solutions. Pour une partie de la jeunesse canadienne-française, le relèvement de la nation canadienne-française devait passer par une plus grande autonomie du Québec, voire pour certains une indépendance complète. L'idée indépendantiste se radicalise et fera de plus en plus d'adeptes au cours des années 1930, favorisée par la conjoncture économique, jusqu'à ce que la menace d'une guerre mondiale et les risques d'une seconde conscription monopolisent les nationalistes. Dans ce mémoire, je souhaite analyser le réseau indépendantiste de cette période. Ainsi, je m'intéresse aux relations que ces individus et groupes avaient entre eux et avec les autres nationalistes de leur période, particulièrement Lionel Groulx. Je crois qu'une telle analyse du réseau indépendantiste dans sa globalité permettra une meilleure interprétation de leurs idées et de leurs réalisations.

CHAPITRE I

PRÉSENTATION HISTORIOGRAPHIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

1.1 Cadre théorique

Avant d'entreprendre l'analyse du réseau indépendantiste québécois des années 1930, il m'apparaît important de conceptualiser certaines notions qui font l'essence de ce mémoire. Premièrement, nous verrons que les individus composant le réseau s'inscrivaient, pour la plupart, dans le cadre du nationalisme groulxien. Par nationalisme, j'entends la présence d'un sentiment de vif attachement envers la nation et le désir de défendre celle-ci, en permanence, contre les menaces extérieures. Ma conception du nationalisme s'apparente à celle du politologue américain Benedict Anderson,¹ qui présente le nationalisme comme le fruit de représentations imaginaires. Anderson affirme que le nationalisme n'est pas un sentiment inné, mais bien le résultat d'une pression sociale qui instaure un imaginaire collectif, voire national, chez l'individu. Les imaginaires nationaux ont été développés par l'apparition des langues vernaculaires, l'invention de l'imprimerie et la montée du capitalisme marchand. Ces trois facteurs ont permis aux sociétés de se définir distinctement et de se créer un imaginaire national. C'est cette représentation imaginaire d'une collectivité commune qui oriente et renforce encore aujourd'hui les sentiments nationaux. Nous pourrions ainsi qualifier de « nationaliste » tout individu désirant la sauvegarde et la défense de la nation. Toutefois, nous retrouvons différents

¹ Benedict Anderson, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002, 212 pages.

degrés de nationalisme. Ces degrés sont déterminés par la hiérarchisation qu'occupe la valeur de la nation par rapport aux autres valeurs que défend un individu.

Cette conception du nationalisme s'applique parfaitement à la nation canadienne-française des années 1930. Les nationalistes canadiens-français ont une claire conscience de leur identité distincte, par leur histoire, leur religion et, bien sûr, leur langue. Ces facteurs contribuent à la formation d'un fort sentiment national, que plusieurs voudront défendre. Au Québec, durant les années 1930, nous retrouvons des nationalistes de différents horizons. Les indépendantistes semblent majoritairement s'inscrire dans le nationalisme « groulxien ». J'entends par ce concept une forme de nationalisme influencée par les idées, les méthodes et les concepts du chanoine Lionel Groulx. Sans nécessairement adhérer à l'ensemble de la pensée groulxienne, les nationalistes de cette école s'inspirent des idées de Groulx. Ils sont des « nationalistes revendicateurs ». Ils veulent la protection de la nation canadienne-française et des éléments qui composent leur imaginaire national.

À l'intérieur du nationalisme groulxien des années 1930, nous pouvons déceler deux tendances : l'autonomisme et l'indépendantisme. Le concept « autonomisme » désigne les nationalistes qui désirent une plus grande autonomie pour les Canadiens français et le respect de leurs droits. Souvent, ils critiquent les ingérences du gouvernement fédéral dans les champs de compétences provinciales et réclament les pouvoirs que concédait au Québec la constitution de 1867. Cependant, ils estiment que le Québec peut se développer et s'épanouir au sein de la Confédération canadienne. La majorité des nationalistes groulxiens des années 1930 s'inscrivent dans ce modèle autonomiste. C'est le cas des nationalistes de *La Relève*, du *Devoir* et de *L'Action nationale*. Les nationalistes « indépendantistes », pour leur part, croient que le Québec doit obtenir son indépendance politique et économique du Canada afin de permettre son plein développement. Ils jugent que la Confédération

canadienne empêche les Québécois de pleinement se réaliser, puisqu'ils sont confinés dans la position d'une minorité devant suivre la volonté de la majorité anglophone. Ainsi, ils demandent le retrait du Québec de la Confédération canadienne. Évidemment, c'est cette deuxième branche du nationalisme groulxien qui sera étudiée dans ce mémoire.

1.2 Bilan historiographique

L'indépendantisme québécois des années 1930 se présente comme une branche du mouvement nationaliste de cette même période. C'est pour cette raison que l'idée d'indépendance est parfois abordée dans l'historiographie, mais habituellement de façon marginale dans des ouvrages plus généraux se consacrant au nationalisme québécois. L'historiographie retient du nationalisme de cette époque la grande influence du chanoine Lionel Groulx. Selon Guy Frégault, Groulx est « le maître incontesté des années trente et du début des années quarante ».² En réalité, nous retrouvons plus qu'une école de pensée nationaliste durant les années 1930. Pensons aux nationalistes de la Société-Saint-Jean-Baptiste ou encore au nationalisme de tendance libérale porté par des individus tel qu'Olivar Asselin. Néanmoins, les indépendantistes des années 1930 s'inscrivent majoritairement dans le nationalisme groulxien. Il s'agissait de la forme de nationalisme la plus répandue dans le milieu intellectuel canadien-français de cette époque. Les nationalistes de ce réseau se considèrent en respect et en continuité avec la pensée de Lionel Groulx. Il en va de même pour les indépendantistes des différents groupes que nous étudions. Ces derniers croient suivre l'enseignement de Groulx lorsqu'ils réclament la formation d'un État français. Ainsi, afin de bien comprendre la forme de nationalisme dans lequel s'inscrit le mouvement indépendantiste des années 1930, il m'apparaît

² Guy Frégault, *Lionel Groulx, tel qu'en lui-même*, Montréal, Leméac, 1978, p.38.

important dans un premier temps de regarder attentivement ce qui a été écrit sur le nationalisme groulxien, et plus particulièrement ce qui concerne la position du chanoine sur la question constitutionnelle du Québec.

1.2.1 Les recherches sur le groulxisme

Lionel Groulx est l'un des personnages québécois du XX^e siècle qui a été le plus étudié par la communauté historique. Nous recensons un grand nombre d'articles, ouvrages et études sur l'homme, sa pensée et ses actions. Différentes écoles s'affrontent quant aux idées et à l'influence de Groulx. De plus, nous retrouvons de nombreuses interprétations de la pensée groulxienne. Les pionniers dans l'étude du groulxisme sont Michael Kelway Oliver³ et Jean-Pierre Gaboury⁴. Par la suite, plusieurs historiens tels que Frédéric Boily, Michel Bock, Julien Goyette et Gérard Bouchard, pour ne nommer que ceux-là, ont apporté de nouvelles interprétations sur la vie et les idées de Groulx. Toutefois, le spécialiste de la pensée de Lionel Groulx demeure sans équivoque l'historien Pierre Trépanier, qui a consacré de nombreux articles et ouvrages à l'analyse de la pensée philosophique et politique de l'abbé Groulx. Sa principale réalisation est *Correspondance : 1879-1967*,⁵ ouvrage dans lequel l'auteur présente, analyse et commente la correspondance du chanoine. Malgré qu'à ce jour Pierre Trépanier ne soit pas encore rendu à analyser la correspondance des années 1930 de Groulx, l'introduction de son premier livre *Le prêtre-éducateur 1894-1906*, écrite en collaboration avec Giselle Huot et Juliette Lalonde-Rémillard, offre des bases analytiques solides pour mieux aborder la

³ Michael Kelway Oliver, *The Social and Political Ideas of French Canadians Nationalists : 1920-1945*, thèse de doctorat en histoire, Université McGill, 1956, ix-370 pages.

⁴ Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx : aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, 226 pages.

⁵ Pierre Trépanier *et al.*, *Correspondance : 1894-1967*, Montréal, Fides, 1989-.

correspondance de Groulx et mieux comprendre la pensée groulxienne. Dans cette introduction, les auteurs expliquent notamment la prépondérance qu'occupait l'art épistolaire dans la vie de l'abbé Groulx. Cette œuvre colossale que réalisent Trépanier, Huot et Lalonde-Rémillard devrait permettre de jeter un regard neuf et plus nuancé sur la vie et la pensée de Lionel Groulx.

La position de Lionel Groulx sur la question nationale du Québec est l'un des aspects de sa pensée qui a souvent été abordé par les historiens. Si nous regardons uniquement les principaux travaux faits sur cette question, deux thèses semblent s'affronter. La première, celle de la contradiction, est portée notamment par l'historien Gérard Bouchard. Celle-ci considère que la position de Lionel Groulx sur la question de l'indépendance est ambiguë et contradictoire. Nous aurons la chance de revenir sur cette thèse éventuellement. La seconde, qui rallie la majorité des historiens du groulxisme, affirme que Lionel Groulx flirtait occasionnellement avec l'idée d'indépendance, mais qu'en réalité, il croyait en l'épanouissement des Canadiens français dans la Confédération canadienne. Le chanoine demeurait néanmoins conscient que des réformes devaient être apportées à la Confédération. À quelques occasions, Groulx semblait prévoir un échec prochain du Canada et pensait alors que les Canadiens français devaient se préparer à un nouveau statut politique, mais en attendant, il désirait qu'ils participent à la Confédération tout en tentant de l'améliorer. Les historiens qui défendent cette thèse considèrent que Groulx ne refusait pas d'imaginer un futur État français indépendant, mais qu'il rejetait toute participation à l'éclatement de la Confédération qu'il jugeait potentiellement bonne. Le fait qu'il ne condamne pas l'indépendantisme était peut-être dû à sa méfiance sur la réelle réussite de la Confédération, mais il y a certainement aussi que Groulx se plaisait à être une source d'influence pour ces jeunes indépendantistes. Il s'agit grosso modo de la thèse qui fait consensus auprès de la plupart des historiens du groulxisme.

Le premier historien ayant abordé l'opinion de Lionel Groulx sur l'indépendantisme est Jean-Pierre Gaboury dans *Le nationalisme de Lionel Groulx*. Gaboury considère que « les prises de position de l'éveilleur national sont contradictoires ». ⁶ Selon Gaboury, les conclusions historiques et les aspirations nationalistes de Lionel Groulx sont indépendantistes, mais ce dernier hésite à emprunter cette voie devant de fortes pressions contraires. ⁷ À quelques occasions, le chanoine se risque néanmoins à envisager publiquement l'indépendance, mais seulement dans l'optique d'un éclatement prochain de la Confédération. Malgré que la recherche de Jean-Pierre Gaboury date de 1970 et que plusieurs interrogations demeurent sans réponses, elle est importante dans la mesure où elle a longtemps servi de référence dans l'étude du groulxisme. Cette étude pionnière a fourni les bases analytiques aux deux thèses qui s'affrontent sur le nationalisme de Groulx quant à la question constitutionnelle. Également, l'analyse de Gaboury a permis de définir le concept de *race*, terme employé pour définir la nation, dans la pensée groulxienne. Lorsque Groulx parle de nation, celle-ci fait référence à l'ensemble des Canadiens français, et non seulement aux francophones du Québec. De plus, Gaboury est le premier à avoir développé l'idée que Groulx envisageait l'indépendance, mais comme un idéal à atteindre pour les Canadiens français. ⁸ Cette idée sera souvent reprise par la suite.

La recherche de Jean-Pierre Gaboury a influencé bon nombre de travaux, dont ceux de Robert Comeau et d'André-J. Bélanger, qui, respectivement en 1971 et 1974, ont étudié la position de Lionel Groulx sur l'idée d'indépendance durant les années 1930. Robert Comeau a abordé la question en analysant les relations entre Lionel

⁶ Jean-Pierre Gaboury, *op.cit.*, p.155.

⁷ *Ibid.*, p.158.

⁸ *Ibid.*, p.155.

Groulx et les indépendantistes du journal *La Nation*.⁹ La recherche de Comeau, qui est dans l'ensemble convaincante, a permis de noter les liens étroits qui reliaient Groulx à ces jeunes indépendantistes, que ce soit par son rôle de conseiller ou par son influence. Toutefois, Robert Comeau en vient à la conclusion que Groulx ne croyait pas en la nécessité de l'indépendance pour que la nation canadienne-française puisse s'épanouir selon ses propres ambitions. André-J. Bélanger¹⁰ partage lui aussi cette thèse qui veut que Groulx ait été sympathique au mouvement indépendantiste, mais sans pour autant y adhérer. Cependant, l'auteur croit que Groulx a parfois fait plus que simplement flirter avec l'idée d'indépendance, mais la démonstration de l'auteur n'est selon moi pas concluante, tout comme le reste de sa thèse qui vise la démonstration d'un apolitisme chez Lionel Groulx.

Dans les années suivantes, d'autres ouvrages ont abordé, de près ou de loin, la conception de l'indépendantisme par Lionel Groulx. Nous pouvons penser à ceux de Pierre Trépanier¹¹ et à l'anthologie présentée et commentée par Julien Goyette.¹² Ceux-ci s'entendent pour affirmer que Lionel Groulx a parfois été plus près de l'idée d'indépendance, par exemple lors des enquêtes de *L'Action française* de 1922 et de 1927, mais qu'avant tout, il était un ardent autonomiste en lutte contre la centralisation d'Ottawa. Goyette apporte une nuance intéressante en expliquant que les idées et les opinions de Groulx sur différents sujets n'étaient pas toujours arrêtées. Groulx connaissait lui aussi le doute et l'incertitude. Ce constat pourrait expliquer pourquoi à certaines occasions Lionel Groulx semble plus près de l'indépendantisme, tandis que d'autres fois, il rejette complètement cette avenue.

⁹ Robert Comeau, *Les indépendantistes québécois, 1936-1938*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 1971.

¹⁰ André J.-Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936*, Sainte-Foy, PUL, 1974, 392 pages.

¹¹ Pierre Trépanier, *op.cit.*

¹² Julien Goyette, *Une anthologie. Lionel Groulx*, Saint-Laurent, Bibliothèque québécoise, 1998, 312 pages.

Plus récemment, les recherches d'historiens tels que Frédéric Boily et Michel Bock ont approfondi et nuancé certains aspects de la thèse voulant que Groulx n'ait pas été indifférent au discours indépendantiste, sans pour autant y adhérer. Dans *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*,¹³ Frédéric Boily cherche à réinterpréter les fondements et les implications du nationalisme groulxien. En réponse à Esther Delisle qui écrivait en 1992 que le nationalisme groulxien était raciste et antisémite,¹⁴ Boily souhaite démontrer que le terme *race* n'était pas péjoratif chez Groulx. Selon l'auteur, le nationalisme du chanoine était plutôt basé sur la « logique culturaliste herdérienne ». En ce qui concerne l'indépendantisme, Boily explique que « l'organicisme de la pensée [de Groulx] le conduisait à définir la nation canadienne-française en marge de tout cadre territorial ou politique défini, ce qui reléguait au second plan, dans son œuvre, la question du statut constitutionnel du Québec.¹⁵ » L'argumentation de Frédéric Boily est dans l'ensemble convaincante. La seule section du livre moins concluante est le dernier chapitre, où l'auteur tente de démontrer que la pensée groulxienne influence encore aujourd'hui le milieu intellectuel québécois.

Dans *Quand la nation débordait les frontières*,¹⁶ l'un des principaux ouvrages sur le chanoine, Michel Bock explique que le nationalisme de Groulx n'est pas provincialiste, mais bien ethnoculturel. Selon Bock, Lionel Groulx ne peut adhérer à l'idéologie indépendantiste, parce qu'il ne peut se résoudre à « abandonner » les minorités francophones hors-Québec. L'indépendance du Québec représenterait le démantèlement du peuple canadien-français. La thèse de Michel Bock est fort

¹³ Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Septentrion, 2003, 229 pages.

¹⁴ Esther Delisle, *Le traître et le Juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec : 1929-1939*, Montréal, L'Étincelle, 1992, 284 pages.

¹⁵ Frédéric Boily, dans Michel Bock, [compte-rendu de *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*], *Revue d'histoire de l'Amérique française*, v.58, n° 2, 2004, p.245 à 250.

¹⁶ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise, 2004, 452 pages.

intéressante et apporte de nouveaux éléments pertinents au débat historiographique. Toutefois, je considère que Bock rejette trop rapidement l'attrait de Groulx pour l'idée d'indépendance et l'aspect provincialiste pourtant bien présent dans la pensée groulxienne. Certes, Groulx était un nationaliste canadien-français avant d'être un nationaliste québécois provincialiste, mais ceci n'a pas empêché Groulx de demander une plus grande autonomie pour le Québec, et parfois même, à considérer l'indépendance comme un idéal lointain. En lien avec cette idée, l'historien Charles Courtois tente de démontrer dans sa thèse de doctorat que pour Groulx, il n'y avait pas de contradiction entre l'indépendantisme et la protection des minorités.¹⁷ Pour ce faire, Courtois cite Groulx lors des enquêtes de *L'Action française* de 1922 et de 1927. La thèse de Courtois est fort intéressante, toutefois l'auteur semble parfois confondre deux idées différentes de Groulx : l'autonomie du Québec et l'indépendance du Canada par rapport à l'Angleterre.

Finalement, nous pouvons terminer ce survol de la thèse de la non-indifférence de Groulx pour l'indépendance avec le mémoire de Simon Giguère.¹⁸ L'auteur désire présenter la pensée politique de Lionel Groulx au cours des années 1935 à 1939 inclusivement. Il cherche à définir la conception groulxiste de la nation canadienne-française, les principaux problèmes que rencontrait la nation selon Groulx et le type d'État français souhaité par le chanoine pour les Canadiens français. Son corpus était essentiellement la correspondance de Groulx et les œuvres *Directives* et *Orientations*. Il croit, lui aussi, que Groulx n'était pas indifférent au discours indépendantiste, mais qu'il n'y a pas pour autant adhéré, notamment pour ne pas morceler la nation canadienne-française.

¹⁷ Charles Courtois, *Trois mouvements intellectuels québécois et leurs relations françaises : L'Action française, «La Relève» et «La Nation» (1917-1939)*, Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal et Institut d'études politiques de Paris, 2008, p.296.

¹⁸ Simon Giguère, *La pensée politique de Lionel Groulx : 1935-1939*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 2005, 127 pages.

Comme nous pouvons le constater, la majorité des historiens du groulxisme s'entendent pour affirmer que Groulx était intéressé par le discours indépendantiste, mais que certains aspects de son nationalisme canadien-français l'empêchaient d'adhérer à cette idéologie. Certains de ces historiens, tels que Gaboury, Comeau et Bélanger, croient que Groulx voyait plutôt l'indépendance comme un idéal à atteindre, mais auxquels les Canadiens français n'étaient pas encore préparés. D'autres, dont Trépanier, Goyette et Boily, considèrent que Groulx croyait sincèrement en la possibilité d'une réussite de la Confédération canadienne. L'indépendance devait être vue uniquement comme une solution de rechange en cas d'échec confédératif. Gérard Bouchard, pour sa part, a publié une thèse controversée visant à « démontrer que, pour chacun des thèmes et des sous-thèmes que [Groulx] a abordés au cours de sa très longue carrière, Groulx a émis des opinions divergentes, incompatibles, affirmant à la fois le blanc et le noir.¹⁹ » C'est la thèse de la contradiction. Selon Bouchard, le thème de l'indépendance ne fait pas exception. Groulx apparaît parfois indépendantiste, parfois fédéraliste. Pour Gérard Bouchard, Groulx n'est pas un personnage complexe, mais bien un homme qui ne réussit pas à se faire une idée claire sur plusieurs sujets. Contrairement à Julien Goyette qui tente d'expliquer le doute qu'avait à l'occasion le chanoine, Bouchard illustre des extraits contradictoires de Groulx sans prendre en considération les contextes d'énonciation. Cette erreur, pour cet historien de renom, lui a valu les critiques de la communauté historique, principalement de la part des historiens du groulxisme. Nous voyons que la thèse de la contradiction défendue par Gérard Bouchard est plutôt marginale et contestable. Les lecteurs intéressés par ce débat historiographique peuvent se référer aux nombreux comptes-rendus²⁰ réalisés sur *Les deux chanoines* de Bouchard, et à la réplique de ce dernier dans *La pensée impuissante*.²¹

¹⁹ Gérard Bouchard, *Les deux chanoines : contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Boréal, 2003, p.10.

²⁰ Susan Mann, [compte-rendu de *Les deux chanoines*], *RHAF*, v.57, n° 2, automne 2003, p.265 à 268 ; Frédéric Boily, [compte-rendu de *Les deux chanoines*], *Politique et sociétés*, v.23, n° 1, 2004, p.203 à

1.2.2 Le nationalisme groulxien

Comme nous l'avons mentionné, les principaux acteurs indépendantistes des années 1930 se retrouvent dans le nationalisme groulxien. Cette influence de Groulx se remarque particulièrement dans les groupes de jeunes, par exemple l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), les Jeune-Canada, *La Relève*, *Vivre*, *La Nation*, etc., mais aussi chez l'ancienne génération, que ce soit au *Devoir* ou à la Ligue d'action nationale. Quelques auteurs ont abordé l'histoire de ces groupes nationalistes et de leurs positions sur la question constitutionnelle du Québec. Dans les publications plus récentes, je retiens deux ouvrages qui permettent de mieux comprendre le nationalisme groulxien de cette période : *Penser la nation*²² de Pascale Ryan et *Trois mouvements intellectuels québécois et leurs relations françaises : L'Action française, «La Relève» et «La Nation»*²³ de Charles Courtois.

Dans *Penser la nation : la Ligue d'action nationale 1917-1960*, Pascale Ryan utilise une approche biographique et chronologique pour étudier le fonctionnement et l'évolution idéologique de *L'Action nationale*. L'auteure fait la démonstration que les intellectuels canadiens-français n'attendent pas la Révolution tranquille pour se positionner; ils le faisaient déjà clairement dans les années 1930. Durant cette décennie, les « ligueurs » sont des nationalistes qui adoptent une position autonomiste. Sans réclamer l'indépendance, ils demandent le respect du pacte confédératif de 1867. Ils dénoncent les ingérences du fédéral dans les champs de

206 ; Michel Bock, [compte-rendu de *Les deux chanoines*], *Histoire sociale*, v.37, n° 74, novembre 2004, p.269 à 272 ; Fernande Roy, « La pensée canadienne-française émiétée par Gérard Bouchard. Note critique », *SCHEC, Études d'histoire religieuse*, 71 (2005): p.89 à 99 ; Marie-Pier Luneau, [compte-rendu de *Les deux chanoines*], *Recherches sociographiques*, v.47, n° 1, janvier-avril 2006, p.153 à 156.

²¹ Gérard Bouchard, *La pensée impuissante : échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*, Montréal, Boréal, 2004, 319 pages.

²² Pascale Ryan, *Penser la nation : la Ligue d'action nationale 1917-1960*, Montréal, Leméac, 2006, 324 pages.

²³ Charles Courtois, *op.cit.*

compétence provinciale et combattent l'anglicisation de la province. Il s'agit d'une étude intéressante, puisque la Ligue d'action nationale est une référence en matière de nationalisme groulxien durant les années 1930.

La thèse de Charles Courtois cherche à déterminer si les mouvements intellectuels québécois des années 1920 et 1930 étaient influencés ou inspirés de mouvements intellectuels français. Pour ce faire, l'auteur utilise une approche comparative en étudiant trois groupes du Québec : *L'Action française*, *La Relève* et *La Nation*, en liaison respectivement avec les revues françaises *L'Action française*, *Esprit* et *Gringoire*. Charles Courtois étudie les relations entre les groupes, ainsi que leurs rapports avec Lionel Groulx. Cette étude permet de voir que certains groupes d'intellectuels des années 1930 interagissaient et s'influençaient mutuellement, et qu'à l'occasion, cette influence traversait les frontières.

1.2.3 Les recherches sur l'indépendantisme des années 1930

À l'intérieur de l'étude du nationalisme groulxien des années 1930, quelques auteurs ont cherché à mieux comprendre spécifiquement l'idée d'indépendance que portaient certains nationalistes de cette période. Les premières recherches sur l'indépendantisme proviennent d'un séminaire de lecture de l'Université Laval en 1970 dirigé par Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy. Les étudiants de ce séminaire ont produit différentes recherches que nous retrouvons dans le collectif *Idéologies au Canada français, 1930-1939*.²⁴ Celles qui touchent directement l'indépendantisme sont « L'idéologie petite bourgeoise des indépendantistes de *La Nation* » de Robert Comeau et « Les Jeunes-Canada (1932-

²⁴ Fernand Dumont *et al.*, *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 361 pages.

1936) » de Lucienne Fortin. Ces deux recherches livrent les résultats préliminaires de leur mémoire de maîtrise. Lucienne Fortin cherche à comprendre les principales idées des membres des Jeune-Canada et le fonctionnement interne de l'organisation. Pour ce faire, elle étudie la correspondance des principaux membres du groupe. Lucienne Fortin a le mérite d'avoir été la première, avec Comeau, à étudier l'indépendantisme des années 1930 et à préparer le terrain pour les prochains chercheurs.

La première recherche importante sur l'indépendantisme des années 1930 est celle de Robert Comeau, qui, en 1971, a consacré son mémoire de maîtrise à l'étude des indépendantistes de *La Nation*.²⁵ La thèse de l'auteur est que le discours des membres de *La Nation* évoluait sans cesse pour s'adapter au contexte de leur époque, et qu'ainsi, ils ont progressivement mis de côté certaines de leurs revendications, dont l'indépendantisme. Les sources utilisées par l'auteur sont la correspondance des principaux membres et du chanoine Lionel Groulx, ainsi que l'ensemble des journaux parus. Le mémoire de Robert Comeau est divisé en quatre sections : l'évolution du nationalisme chez les membres du groupe, l'influence de Lionel Groulx, le corporatisme et les fondements idéologiques du groupe. La première partie nous intéresse davantage. Dans celle-ci, Comeau explique de façon convaincante comment les membres de *La Nation* sont passés d'un indépendantisme sans compromis pour devenir des adeptes du *statu quo* à l'approche de la Deuxième Guerre mondiale. La section traitant de l'influence de Groulx est aussi intéressante. Comeau y présente les différences idéologiques entre les membres de *La Nation* et Lionel Groulx. Selon Comeau, Groulx refusait d'adhérer au discours indépendantiste, puisqu'il croyait que la nation canadienne-française pouvait s'épanouir au sein de la Confédération. Pour ce qui est des deux dernières parties de son mémoire, celles-ci ont mal vieilli, peut-être dû à l'approche marxiste que privilégiait l'auteur à cette époque. Néanmoins, le

²⁵ Robert Comeau, *op.cit.*

mémoire demeure fort intéressant. Il s'agit de la première recherche importante consacrée essentiellement à un groupe indépendantiste des années 1930. Toutefois, Robert Comeau n'étudie que le discours indépendantiste des membres de *La Nation*, prétendant qu'il s'agit, avec *L'Unité nationale*, des deux seules « véritables » organisations indépendantistes de cette période.

Le politologue André-J Bélanger a lui aussi, en 1974, abordé le sujet de l'indépendantisme des années 1930. Dans son livre *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936*,²⁶ l'auteur cherche à démontrer un apolitisme chez les intellectuels québécois de cette période, concept qu'il définit comme le refus des intellectuels de se mêler directement de la politique ou de prendre position en faveur d'un parti politique. Son échantillon comprend différents groupes de jeunes des années 1930, dont certains qui prônaient l'indépendance pour le Québec (Jeune-Canada, *La Nation* et *Vivre*). Malgré que ce soit une recherche innovatrice, je suis en opposition avec la thèse de Bélanger qui m'apparaît discutable et loin d'être convaincante. Pascale Ryan a depuis fait la démonstration de façon brillante que plusieurs groupes d'intellectuels des années 1930, dont *L'Action nationale*, avaient clairement manifesté leur appui à l'Action libérale nationale (ALN) de Paul Gouin. Démonstration approfondie par la suite par Charles Courtois qui présente lui aussi l'appui de *La Nation* pour l'ALN, mais aussi les tentatives du groupe indépendantiste pour former son propre parti politique. Néanmoins, le livre d'André-J Bélanger est important, puisque mises à part les recherches de Comeau, il a longtemps été l'ouvrage de référence dans l'étude de l'idée d'indépendance des années 1930, mais aussi des groupes de jeunes de cette période.

²⁶ André-J. Bélanger, *op.cit.*

Michèle Larose est l'une de ces auteures influencées par les recherches de Comeau et Bélanger. Dans *Les Jeunesses Patriotes et "La Nation", un courant politique d'extrême droite au Québec : 1934-1939*,²⁷ elle aborde deux organisations indépendantistes de la période que nous étudions. Toutefois, Michèle Larose ne cherche pas à présenter et comprendre l'idée d'indépendance des Jeunesses Patriotes et de *La Nation*. L'auteure tente plutôt de démontrer que ces groupes, par leurs positions sociales et économiques, étaient des organisations d'extrême droite. Elle aborde peu le sujet de l'indépendance, préférant référer les lecteurs au mémoire de Robert Comeau. Lorsqu'elle aborde néanmoins ce thème, elle prétend qu'il n'y avait que deux organisations indépendantistes à cette époque : *La Nation* et les Jeunesses patriotes. La recherche de Michèle Larose est intéressante, puisqu'elle s'inscrit directement dans le champ de l'histoire des idéologies, et ainsi, elle permet de mieux comprendre certains aspects idéologiques de ces deux organisations indépendantistes. Par exemple, si Comeau note une évolution dans l'idée d'indépendance des membres de *La Nation*, Michèle Larose dénote une continuité dans l'opinion socioéconomique du groupe. Elle explique cela par l'influence constante du consulat italien de Montréal sur le groupe. Les sources utilisées par l'auteure sont les journaux des deux groupes, la correspondance de leurs membres et le fonds de la famille O'Leary.

En 1986, l'historien Denis Chouinard a écrit un article intéressant : « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938. »²⁸ C'est une recherche innovatrice, puisque l'auteur aborde la question des relations internes et externes des Jeune-Canada, ce qui n'avait pas encore été étudié. Cette analyse permet de comprendre que les membres des Jeune-Canada, même s'ils étaient intimement liés, avaient néanmoins des opinions différentes. L'auteur en fait la démonstration par les

²⁷ Michèle Larose, *Les Jeunesses Patriotes et "La Nation", un courant politique d'extrême droite au Québec : 1934-1939*, Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, UQAM, 1984, 164 pages.

²⁸ Denis Chouinard, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 1 (été 1986): p.5 à 28.

écrits divergeants de certains des membres, tant dans les publications des Jeune-Canada que dans celles des autres groupes, tels que *Le Devoir* et *L'Action nationale*. De plus, même si les membres du groupe se prétendent d'une nouvelle génération réformatrice, l'influence des nationalistes traditionnels tels qu'Omer Héroux, Édouard Montpetit, Esdras Minville et, bien sûr, Lionel Groulx, est marquante. Aussi, de cet article, nous retiendrons la chance qu'a eue l'auteur d'interroger d'anciens membres des Jeune-Canada, tels que George-Étienne Cartier, Gérard Filion, Thuribe Belzile et Pierre Dansereau, des entrevues qui ont permis à Denis Chouinard de présenter les relations internes de l'organisation.

Finalement, mentionnons comme autres recherches touchant les groupes indépendantistes des années 1930 celle de Julien Fabvre et un article de Charles Courtois. La recherche de Julien Fabvre²⁹ sur *La Nation* aborde peu la question de l'indépendance. Toutefois, elle permet de mieux comprendre d'autres aspects idéologiques du groupe, notamment l'influence du mussolinisme sur les membres. L'article *Le séparatisme québécois des années 1930 et les non-conformistes*³⁰ de Charles Courtois, paru en 2008, cherche à étudier le rapport des groupes indépendantistes de cette période avec le mouvement non-conformiste. Courtois conceptualise la non-conformité à l'aide de la définition de l'auteur français J.L. Loubet Del Bayle, qui décrit ce concept par la critique de l'ordre établi. Selon Courtois, les jeunes indépendantistes québécois des années 1930 sont des contestataires du vieil ordre conservateur. Cette non-conformité des jeunes indépendantistes s'oriente autour de deux pôles idéologiques : le fascisme et le centrisme personnaliste. Malgré que ce soit un bref article qui ne laisse pas la chance à l'auteur d'approfondir son analyse, celle-ci est intéressante dans la mesure où

²⁹ Julien Fabvre, « *La Nation* : les groulxiens devant la tentation fasciste 1936-1939 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 9, n° 2 (printemps 2001) : p.40 à 52.

³⁰ Charles Courtois, « Le séparatisme québécois des années 1930 et les non-conformistes », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 2 (hiver 2008) : p.287 à 302.

Charles Courtois est le premier auteur à s'aventurer dans l'étude des formations indépendantistes des années 1930 dans une perspective globale. Par le fait même, il est le premier à tenter une présentation idéologique du mouvement. Toutefois, Courtois ne fait pas la démonstration qu'il y a existence d'un réseau ou d'un mouvement indépendantiste durant cette période. Il se contente d'expliquer que ces jeunes indépendantistes étaient des non-conformistes, s'inscrivant soit dans le modèle fasciste ou dans celui du personnalisme. Malgré mon accord habituel avec les écrits de Courtois, j'ai ici quelques réticences avec sa thèse. Par exemple, il affirme que les indépendantistes du pôle fasciste, que ce soit les membres de *La Nation* ou des Jeunesses patriotes, ont voulu dès le début démontrer une rupture avec le nationalisme traditionnel. Pourtant, les Jeunesses patriotes ont dédié le premier numéro de leur journal à Lionel Groulx, tandis que le premier numéro de *La Nation* reproduisait une lettre du chanoine qui justifiait la pertinence du journal. Dans les deux cas, il y a clairement un désir d'adapter le discours groulxiste traditionnel à l'indépendantisme de droite. Il y a d'autres aspects de la thèse de Courtois pour lesquels j'ai des réticences; nous aurons la chance d'y revenir ultérieurement.

1.2.4 Bilan des connaissances

Ceci termine le survol des principaux ouvrages qui ont abordé, de près ou de loin, l'idée d'indépendance des années 1930 au Québec. Ainsi, nous constatons que le nationalisme groulxien est assez bien connu de l'historiographie. Sur la question de l'indépendance, l'idée dominante est que Lionel Groulx n'était pas indifférent au discours indépendantiste durant les années 1930, mais qu'il ne croyait pas qu'il s'agissait du moment opportun. Les études de Pascale Ryan et Charles Courtois permettent de constater l'étendue du nationalisme groulxien de cette période. C'est dans ce nationalisme que s'inscrit la majorité des indépendantistes. Des études leur

ont été accordées, mais généralement, les groupes indépendantistes des années 1930 ont été abordés de façon individuelle par les historiens. Aussi, l'approche utilisée a habituellement été une analyse somme toute assez traditionnelle du discours idéologique des différents groupes. De plus, ce ne sont que quelques-uns de ceux-ci qui ont été étudiés, plus particulièrement les Jeune-Canada et *La Nation*, et souvent, l'angle d'étude n'était pas l'indépendantisme. Plusieurs groupes des années 1930 ont été peu analysés, voire complètement ignorés de l'historiographie. Nous pouvons penser aux Jeunesses patriotes, aux membres de *Vivre* et des *Cahiers Noirs*, ainsi qu'à des individus tels que Claude-Henri Grignon, Wilfrid Morin, Carmel Brouillard, Émile Latrémouille et François Hertel.

1.3 Problématique

Pour bien comprendre l'indépendantisme des années 1930, j'ai noté que l'historiographie a omis d'aborder cette idéologie par l'étude de son réseau. Pourtant, je crois que c'est seulement de cette façon que nous comprendrons véritablement le discours indépendantiste de cette période. L'étude du réseau permettra de présenter qui étaient les indépendantistes dans les années 1930 et quelles étaient les relations entre eux, l'évolution du réseau et ses principaux acteurs, les principales idées que nous pouvions y retrouver ainsi que l'audience du réseau. Bref, je veux déterminer si nous pouvons parler d'un « réseau indépendantiste » dans les années 1930 et analyser les relations entre les individus qui en sont membres afin de mieux comprendre le mouvement dans son ensemble et les idées qui y étaient présentes. Comme première hypothèse de recherche, je suppose que le noyau central du réseau comportait des individus de différents horizons, tout dépendamment de quelle tranche de la décennie nous analysons. Aucun indépendantiste, groupe ou tendance idéologique ne semble avoir réussi à prendre la tête du mouvement et à y imposer une doctrine spécifique.

Le réseau indépendantiste était sans cesse en évolution durant la décennie, et tour à tour, il a connu l'influence de différents acteurs. Ainsi, je crois que la seule idée qui réunissait véritablement ces individus est celle de l'indépendance. De plus, un point semble commun à ces indépendantistes de différents horizons : l'influence groulxienne. Tout au long de l'existence du réseau, Groulx conseille et influence les indépendantistes. Aussi, les indépendantistes se disent les porteurs du « véritable » nationalisme groulxien. Je crois donc que nous pouvons considérer Lionel Groulx comme le chef spirituel du réseau indépendantiste, même s'il n'avait pas adhéré au mouvement. Malgré que l'influence de Groulx sur les indépendantistes soit déjà connue par l'historiographie, nous tenterons d'examiner plus en profondeur l'importance qu'a eue le chanoine sur le réseau.

1.4 Méthodologie

Ainsi, ce qui est innovateur dans mon mémoire, c'est la reconstitution des réseaux de relations entre les différents acteurs du mouvement indépendantiste. Déterminer les liens et les influences entre ceux-ci permettra de mieux comprendre le phénomène indépendantiste dans les années 1930. Mon approche méthodologique de l'étude des réseaux s'est inspirée des idées de littéraires comme Michel Lacroix.³¹ Tout comme lui, j'ai privilégié une approche qualitative et historique du réseau. L'analyse des réseaux sociaux, est un « courant de recherche spécifique au sein des sciences humaines, pourvu d'un appareil notionnel et de techniques d'analyses propres.³² » Cette approche tire son origine des recherches d'Elizabeth Bott³³ dans les

³¹ Michel Lacroix, « Réseaux et identités sociales », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, n° 1, printemps 2004, p.11-25.

³² *Ibid.*, p. 12.

³³ Elizabeth Bott, *Family and Social Network: Roles, Norms and External Relationship in Ordinary Urban Families*, London, Tavistock Publications, 1957, 252 pages.

années 1950, puis sa popularité a augmenté dans les années 1970 sous l'influence de la sociométrie et de l'anthropologie culturelle. Les recherches de Stanley Milgram sur « l'expérience du petit monde »³⁴ et surtout celles du groupe de recherche de Harrison White à l'Université d'Harvard,³⁵ auxquelles participait notamment Mark Granovetter, ont fait de la théorie des réseaux l'un des secteurs les plus dynamiques de la sociologie contemporaine. Au Québec, le pionnier dans l'étude des réseaux est Vincent Lemieux. Puis, des chercheurs comme Michel Lacroix ont également adopté cette approche méthodologique. Dans ma recherche, l'analyse des réseaux m'a permis de faire le pont entre les perspectives micro- et macro-historiques. L'approche consiste à déterminer les acteurs du réseau (les nœuds) et les liens qui les unissent entre eux, afin de permettre une analyse globale. L'étude des réseaux me permettra d'étudier les relations inter- et intra-organisationnelles. Je pourrais ainsi retracer tout au long de la décennie les liens qui unissent ces jeunes entre eux et ce qui les relit aux nationalistes plus âgés du *Devoir* et de *L'Action nationale*. Il me semble important de reconstituer les réseaux de relations afin de mieux comprendre l'idée d'indépendance. Une fois cette tâche réalisée, je pourrai faire une nouvelle lecture du discours indépendantiste des années 1930, éclairée par de nouveaux faits et une vision globale du phénomène.

1.5 Présentation des sources

Cette reconstitution du réseau indépendantiste s'est fait dans un premier temps par la recherche en archives. J'ai cherché des informations sur la composition des groupes indépendantistes, les relations entre les acteurs, les différences idéologiques

³⁴ Stanley Milgram, "The Small World Problem", *Psychology Today*, vol.1, n° 1, 1967, p.61-67.

³⁵ Harrison C. White, *Chains of Opportunity; System Models of Mobility in Organizations*, Cambridge, Harvard University Press, 1970, xv-418 pages.

entre les membres du réseau, l'influence de Lionel Groulx et des intellectuels nationalistes, puis les réactions engendrées dans le milieu intellectuel du nationalisme groulxien. Les fonds de la famille O'Leary, de Paul Bouchard et des Jeune-Canada contiennent des listes de membres, des procès-verbaux, de la correspondance, des articles, des bilans financiers et des instruments de propagande qui permettent de mieux comprendre le fonctionnement, le discours et la composition de certaines des organisations indépendantistes des années 1930. En utilisant les listes de membres, j'ai reconstitué chacun des groupes, tandis que l'analyse d'intertextualité et l'étude de la correspondance ont permis d'établir des liens entre les différents acteurs du réseau. Le principe de l'intertextualité consiste à établir les références faites par un auteur ou un organe envers d'autres membres du réseau. En ce qui concerne la correspondance, le fonds de Lionel Groulx est essentiel à analyser, puisque comme nous le verrons dans ce mémoire, Lionel Groulx a joué un rôle central dans le réseau indépendantiste, en tant que chef spirituel, conseiller et conciliateur. Régulièrement, des indépendantistes tels qu'André Laurendeau, Paul Bouchard et Walter O'Leary lui écrivaient pour lui demander conseil et lui décrire la situation du mouvement indépendantiste. Cette correspondance est un outil important dans l'étude des relations entre les indépendantistes des années 1930. Suivant l'idée que Lionel Groulx a joué un rôle important dans le réseau, ses Mémoires ont fait l'objet d'une lecture critique. Parmi les autres fonds étudiés, notons ceux de George-Étienne Cartier, Pierre Dansereau, Roger Duhamel, Gérard Filion, Jean-Louis Gagnon, Claude-Henri Grignon, François Hertel, André Laurendeau et François Lessard.

Ainsi, la première étape de la recherche s'est déroulée en archives afin de reconstituer les réseaux de relations entre les individus et les groupes du réseau indépendantiste. Par la suite, afin de mieux comprendre leur apport idéologique au réseau et la portée de leur discours, une analyse de contenu et d'intertextualité a été réalisée. Durant les années 1930, quelques brochures et ouvrages portant sur

l'indépendantisme québécois ont été publiés. Les premiers ont été produits par les Jeune-Canada. Au début, les membres de ce groupe s'affirmaient par le biais d'articles dans différents journaux et par la tenue d'assemblées publiques. Celles-ci ont normalement été retranscrites dans des « cahiers » publiés. Par la suite, différents tracts sur le nationalisme ont été réalisés par des comités de rédaction des Jeune-Canada.

Dans un deuxième temps, nous retrouvons des ouvrages en faveur de l'idée d'indépendance. C'est le cas de *Nos droits à l'indépendance politique*³⁶ par l'abbé Wilfrid Morin. Dans ce livre, Wilfrid Morin tente de démontrer le droit de la nation laurentienne à se doter d'un État. Il s'agit d'un ouvrage juridique qui base son argumentation sur les thèses de juristes européens tels que Georg Jellinek, Léon Duguit et Maurice Hauriou. Également, signalons *Séparatisme, doctrine constructive*³⁷ de Dostaler O'Leary. Bien que celui-ci ait signé cet ouvrage au nom des Jeune-Canada, nous verrons que le groupe n'avait pas donné son accord pour cette publication, et qu'ainsi, cette doctrine ne reflétait que les idées de son auteur. Mentionnons comme autres ouvrages : *Leur inquiétude* de François Hertel³⁸, *Tradition et indépendance* d'Émile Latrémouille³⁹ et *Le séparatisme ne doit pas mourir* de Carmel Brouillard.⁴⁰

³⁶ Wilfrid Morin, *Nos droits à l'indépendance politique*, Paris, Guillemot et de Lamothe, 1938, 253 pages.

³⁷ Dostaler O'Leary, *Séparatisme, doctrine constructive*, Montréal, Éditions des Jeunesses patriotes, 1937, 218 pages.

³⁸ François Hertel, *Leur inquiétude*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1936, 244 pages.

³⁹ Émile Latrémouille, *Tradition et indépendance*, Montréal, Éditions des Jeunesses patriotes, 1939, 36 pages.

⁴⁰ Carmel Brouillard, *Le séparatisme ne doit pas mourir*, Montréal, Éditions des Jeunesses patriotes, 1939, 8 pages.

Troisièmement, les organes de certains groupes indépendantistes complètent le corpus des sources utilisées. Ce sont *Vivre* (1934-1935), *Les Cahiers noirs* (1935), *L'indépendance* (1936), *Les Pamphlets de Valdombre* (1936-1943) et *La Nation* (1936-1939). Les revues ou journaux des organisations indépendantistes sont des sources privilégiées qui permettent de déterminer l'influence qu'avaient ces groupes les uns sur les autres, ainsi que les ressemblances et divergences dans leur discours respectif. Certains de ces organes n'ont connu qu'une brève existence, c'est le cas notamment des *Cahiers noirs* et de *L'indépendance* qui n'ont paru que le temps d'un numéro. En contrepartie, *La Nation* possède plus d'une centaine de numéros. Le fait que certains organes aient connu une meilleure périodicité et un plus grand succès que d'autres m'apparaît un élément intéressant à étudier afin de comprendre et de juger l'apport de chacun au mouvement indépendantiste. Aussi, d'anciens numéros du *Devoir*, de *L'Action nationale* et du journal étudiant *Le Quartier latin* seront étudiés, puisqu'au début de la décennie, plusieurs membres des Jeune-Canada y écrivaient fréquemment. Notons que des périodiques, que ce soit *Le Devoir*, *La Presse*, *L'Action catholique*, *Le Soleil*, *The Gazette*, *L'Autorité*, *Le Droit*, *Le Journal*, *Clarté* et plusieurs autres journaux et revues seront également utilisés pour mesurer l'audience du réseau indépendantiste. En terminant la présentation des sources, mentionnons qu'une entrevue a été réalisée avec George-Étienne Cartier, le fils du membre des Jeune-Canada du même nom. Cette entrevue a permis de rétablir certains liens de parenté entre les membres des Jeune-Canada.

Dans ce mémoire, le réseau indépendantiste est divisé en trois périodes. Dans les premières années de la décennie, soit de 1932 à 1936, ce sont les Jeune-Canada qui dirigeaient le réseau. Puis, les années 1936 et 1937 sont caractérisées par la présence d'individus et groupes plus radicaux qui étaient en faveur des idées de droite et totalitaires. Finalement, durant les dernières années du réseau, celui-ci est

beaucoup moins actif. Entreprenons l'étude du réseau en examinant la période jeune-canadienne.

CHAPITRE II

LE RÉSEAU SOUS L'INFLUENCE JEUNE-CANADIENNE : 1932-1936

Pendant les premières années du réseau, les indépendantistes se trouvent unanimement dans les Jeune-Canada. Ils apparaissent comme les seuls à réellement défendre l'idée de l'indépendance du Québec, ou plutôt de la Laurentie, ce qui en fait le noyau central du réseau indépendantiste de la période 1932-1936. Dans ce chapitre, il sera montré comment s'installe l'idéologie indépendantiste dans les années 1930 et les relations qu'entretenaient ces jeunes indépendantistes avec le chanoine Lionel Groulx.

2.1 Les indépendantistes de la période 1932-1936

Les deux premières années de la décennie 1930 ne permettent pas de déceler la présence d'un réseau indépendantiste. Le seul cas où l'indépendance est proposée et défendue est celui de Georges Boulanger dans la revue *La Garde* durant l'hiver de 1930. Il s'agit du mensuel de la Fédération catholique des gardes indépendantes du Canada qui a paru de 1930 à 1932. Cette organisation méconnue avait comme objectif d'établir des milices patriotiques canadiennes-françaises à la grandeur du Canada pour défendre les intérêts des francophones catholiques et instaurer une fierté militaire chez ces derniers. Pour ce faire, des parades militaires étaient organisées et ils collaboraient à des œuvres de charité dans leurs paroisses respectives. C'est dans le cadre de cette organisation que Georges Boulanger, responsable de la Garde Montcalm, a exprimé son opinion sur la question nationale :

Quand notre race se sera délimité un territoire dans le nord-est de l'Amérique, sur les bords du Saint-Laurent, tant de mille en haut, tant de mille en bas, de l'Océan Atlantique aux Grands Lacs, alors nos forces latentes se développeront elles-mêmes et pourront se répandre dans le temps et l'espace à notre plus grand profit.¹

Toutefois, Boulanger ne convainc pas les autres membres de la Fédération des gardes d'adhérer à son idée, puisqu'il est le seul à la défendre dans les pages de *La Garde*. Il est donc difficile d'établir l'existence d'un réseau indépendantiste à ce moment.

Pour que l'idée prenne de l'ampleur, il faut attendre la formation du groupe des Jeune-Canada en décembre 1932 par des étudiants de l'Université de Montréal. Les premiers membres étaient pour la plupart d'anciens collègues de classe du Collège Sainte-Marie. L'origine du groupe remonte en 1927 avec la formation du Cercle Crémazie. Il s'agissait alors d'un groupe de discussion qui se réunissait périodiquement pour s'entretenir de littérature. Sous la présidence d'André Laurendeau, le Cercle réunit des membres tels que Pierre Dansereau, Gilbert Manseau, Lucien L'Allier, Claude Robillard, Dollard Dansereau et Jean-Louis Dorais (tous de futurs membres des Jeune-Canada).² À leur entrée à l'Université de Montréal, autour de 1931, ce groupe d'amis décident de poursuivre leurs échanges en formant le Club X. Encore une fois, il s'agit avant tout d'un groupe de discussion, auquel de nouvelles figures s'ajoutent, principalement des collaborateurs du journal étudiant *Le Quartier latin*. Selon Karine Hébert,³ auteure d'une thèse sur les mouvements étudiants à Montréal, les étudiants universitaires de cette période sont perturbés par la crise économique et voient leur avenir menacé. C'est dans ce

¹ Georges Boulanger, « La puissance des groupements », *La Garde*, v. 1, n° 3, mars 1930, p.2.

² Lettre de François Rinfret à André Laurendeau, 12 juillet 1928, P2/A5, Fonds André Laurendeau, CRLG.

³ Karine Hébert, *La construction d'une identité étudiante montréalaise (1895-1960)*, Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal, 2002, p.200.

contexte que certains d'entre eux, tels que les futurs Jeune-Canada, décident de chercher des solutions aux problèmes socioéconomiques. Pour les Jeune-Canada, la solution à la crise doit passer par un relèvement de la nation canadienne-française, en y inculquant une notion de fierté et en préservant ses droits. La défense des Canadiens français représente ainsi la première cause de ce groupe d'étudiants. Éventuellement, le cercle de jeunes amis décide de passer de la parole aux actes. Le prétexte pour le faire vient en 1932 lors de la nomination d'Arthur Laing, un unilingue anglophone, au poste de percepteur des douanes à Montréal. Les jeunes intellectuels du Club X décident de manifester contre cette nomination, mais aussi contre toutes les violations des droits des francophones. Pour ce faire, ils organisent une grande assemblée publique de manifestations le 19 décembre 1932 à la salle du Gesù à Montréal. Si l'on se fie au compte-rendu de l'évènement réalisé par *Le Devoir*, cette première assemblée fut un grand succès et le Gesù était rempli à pleine capacité. Parmi les personnes présentes se trouvaient plusieurs nationalistes canadiens-français près du réseau groulxien, tels que Lionel Leroux (président de l'ACJC), Jean Bruchési, Albert Lévesque, le père Joseph-Papin Archambault, Armand Lavergne, Esdras Minville et Lionel Groulx. Tous sont signataires du *Manifeste de la jeune génération* que lancent les organisateurs de la soirée. Dans cette pétition, les futurs Jeune-Canada demandent le respect des droits fondamentaux des Canadiens français, une argumentation basée sur le respect du pacte fédératif de 1867. L'objectif initial est de recueillir 100 000 signatures et d'acheminer cette pétition au Premier Ministre canadien de l'époque, Richard Bennett. Les Jeune-Canada récolteront finalement 75 000 signatures, ce qui demeure un nombre considérable, mais n'auront jamais l'occasion d'apporter celle-ci au Premier Ministre canadien.⁴ Nous retiendrons de cette première assemblée que les Jeune-Canada ne sont pas à l'origine indépendantistes. Durant cette soirée de décembre 1932, ils croient encore en la viabilité de la Confédération canadienne, à la condition que les droits des Canadiens français soient respectés. Dès le

⁴ L'ensemble des signatures est aujourd'hui conservé au centre de recherche Lionel Groulx.

commencement du mouvement, ces jeunes hommes bénéficiaient de l'appui de nombreuses personnalités du milieu du nationalisme groulxien.

C'est à la suite du succès de leur première assemblée que le jeune groupe d'amis décide d'adopter le nom de Jeune-Canada pour leur mouvement. Selon Lucienne Fortin, le nom serait inspiré des Jeune-France, un groupe nationaliste français des années 1830.⁵ Le groupe compte initialement 17 membres et la présidence est confiée à Pierre Dansereau. Tout au long de son existence, les Jeune-Canada ne dépasseront jamais le nombre de 20 membres. Ceci n'est pas faute de popularité, mais bien une volonté du groupe. Régulièrement, le secrétariat des Jeune-Canada reçoit des demandes d'adhésion, mais rares sont ceux qui obtiennent une réponse positive. La seule méthode pour être acceptée est le réseautage, soit d'avoir un ami déjà membre pour faire valoir sa candidature, et malgré cela, plusieurs sont refusés. Dans son article, Denis Chouinard donne l'exemple de Robert Charbonneau, qui, à deux reprises, tente de faire accepter dans les rangs des Jeune-Canada Claude Hurtubise, son collaborateur à *La Relève*, mais les deux fois ce dernier est refusé par le groupe sans qu'il y ait de réelles raisons évoquées.⁶ Aussi, un groupe de jeunes nationalistes de Québec demandent en janvier 1934 la permission de mettre sur pied un comité des Jeune-Canada dans leur ville. Ils sont quatre jeunes hommes, dont le neveu du Premier Ministre du Québec Louis-Alexandre Taschereau, Gérald Coote. Les autres jeunes nationalistes de Québec sont Marcel Morin, Michel Dussault et Robert Darveau. Cependant, ils reçoivent une réponse négative de la part des Jeune-Canada. Thuribe Belzile explique dans les journaux que :

⁵ Lucienne Fortin, « Les Jeune-Canada (1932-1936) », dans Fernand Dumont *et al.*, *Idéologies au Canada Français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p.216.

⁶ Denis Chouinard, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 1, été 1986, p.22.

Pour le moment, nous n'avons autorisé personne à se servir de notre nom pour constituer, où que ce soit et pour quelque objet que ce soit, un groupement quelconque. [...] Cela ne veut pas dire que nous avons l'intention de toujours nous confiner dans la seule ville de Montréal. Quand les circonstances le permettront, nous serons heureux de prêter notre concours à la constitution de groupements en dehors de la métropole.⁷

Il est difficile de comprendre cette volonté des Jeune-Canada de se limiter à la ville de Montréal et à leur petit groupe d'amis. D'un côté, ils militent pour le réveil de toute la jeunesse canadienne-française dans l'ensemble du Canada, mais de l'autre ils refusent d'augmenter leurs effectifs et de s'étendre. Il s'agit d'une contradiction entre le discours et la pratique. Je suppose que l'explication de ce paradoxe vient premièrement du fait que les Jeune-Canada étaient à l'origine une initiative entre amis, une collaboration qui date pour certains de 1927 avec le Cercle Crémazie, et que ces jeunes nationalistes désirent continuer à militer entre eux seulement. Deuxièmement, nous verrons que les propos de chaque Jeune-Canada doivent préalablement être approuvés par les autres membres du groupe. J'imagine que cet exercice serait difficilement réalisable avec un nombre élevé de membres répartis dans différentes villes. Finalement, je ne crois pas que les Jeune-Canada souhaitent réellement mettre sur pied une grande association qui prendrait toujours plus d'ampleur. Rappelons-nous qu'il s'agit pour la plupart d'étudiants qui pensent et préparent leurs futures carrières, et qu'ainsi, la direction d'un grand mouvement devient difficile à faire coexister avec leurs études.

Ainsi, les Jeune-Canada demeureront un groupe d'une vingtaine de membres uniquement. Le fonctionnement interne des Jeune-Canada est assez démocratique. Les membres se réunissent régulièrement afin de discuter les orientations que doit prendre le mouvement, et chaque membre peut s'exprimer. Le groupe possède

⁷ « Les Jeune-Canada nient avoir une filiale à Québec », *Le Canada*, 10 janvier 1934.

certaines postes électifs, tels qu'un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Avant qu'un Jeune-Canada se prononce dans une assemblée, un article ou une causerie, ses propos doivent avoir été approuvés par les autres membres du groupe. Ainsi, Pierre Dansereau explique que l'opinion d'un Jeune-Canada reflète celle de tout le groupe.⁸ Les rencontres ont normalement lieu chez un membre des Jeune-Canada ou un sympathisant, par exemple chez le chanoine Groulx. Également, plusieurs rencontres de contenu, des réunions qui semblent durer quelques jours, ont lieu dans un chalet à Saint-Michel-de-Wentworth, dans les Laurentides. La correspondance entre les différents membres permet de constater qu'il s'agit d'un lieu de rencontre spécial pour les Jeune-Canada, où ils vont à l'occasion pour se reposer et se regrouper. Les Jeune-Canada ont adopté trois champs d'action pour diffuser leurs idées et contribuer au relèvement de la nation : les assemblées publiques, les publications de tracts et de cahiers, ainsi que la réalisation d'émissions radiophoniques sur les ondes de CHLP et CKAC. Au total, les Jeune-Canada ont organisé douze assemblées publiques. Celles-ci ont normalement lieu dans la grande région de Montréal, mais quelques-unes sont également tenues à Québec et en Outaouais. Elles connaissent généralement de grands succès, en réunissant plusieurs centaines de personnes curieuses d'entendre les discours des membres les plus charismatiques tels qu'André Laurendeau, Bernard Hogue et Paul Simard. Différents thèmes sont abordés lors de ces assemblées, dont le nationalisme, les droits des francophones, les trusts, l'immigration, l'économie, etc. À partir de la fin de l'année 1933, les Jeune-Canada produisent six tracts d'une trentaine de pages chacun afin d'expliquer leur position sur le nationalisme et contribuer à l'éducation nationale. Ils publient également trois Cahiers qui reproduisent les discours intégraux de leurs assemblées les plus populaires. Finalement, les émissions radiophoniques servent à émettre leurs opinions sur des sujets d'actualité.

⁸ Pierre Dansereau, « Jeune-Canada », *L'Action nationale*, mai 1933, p.267 à 274.

2.1.1 Les pôles centraux du réseau

Ainsi, les premières années du réseau indépendantiste des années 1930 sont marquées essentiellement par la présence et le militantisme des Jeune-Canada. Selon le chanoine Groulx,⁹ c'est lui qui aurait convaincu les jeunes du Club X de fonder les Jeune-Canada. Dans ses Mémoires, il explique avoir reçu la visite de Dansereau, de Laurendeau et de deux autres jeunes hommes, venus lui présenter leur plan de « donner une bonne fessée » à deux ministres du gouvernement Bennett en réponse à la nomination d'Arthur Laing au poste de percepteur des douanes de la ville de Montréal. Groulx explique alors qu'il aurait convaincu les jeunes nationalistes de ne pas s'abandonner à la violence, mais de plutôt lancer un manifeste et une pétition pour exprimer le mécontentement de la jeunesse vis-à-vis la violation des droits des francophones. Connaissant la grande estime de soi que possédait Groulx, son véritable rôle dans la fondation des Jeune-Canada demeure méconnu. À l'origine, le groupe est dirigé par Pierre Dansereau (1911-) et André Laurendeau (1912-1968). Dansereau occupe la présidence du mouvement de décembre 1932 jusqu'à l'automne de 1934. Initialement étudiant en droit à l'Université de Montréal, il change d'orientation en 1933 et va étudier à l'Institut agricole d'Oka. Il fera par la suite une brillante carrière internationale en botanique et deviendra professeur à l'Université de Montréal. André Laurendeau est sans doute le Jeune-Canada le plus connu encore aujourd'hui. Fils du musicien et nationaliste Arthur Laurendeau, un ami intime de Groulx, André étudie les arts à l'Université de Montréal lorsque les Jeune-Canada sont fondés. De 1935 à 1937, il part étudier la philosophie et les sciences sociales en Europe, où il est influencé par le mouvement personnaliste. À son retour au Québec, il devient directeur de *L'Action nationale* jusqu'en 1943, puis de nouveau de 1949 à 1953. Sa direction est entrecoupée par la présidence du Bloc populaire canadien au niveau provincial, un parti politique nationaliste et opposé à la conscription. Il est

⁹ Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, tome 3, p.274.

d'ailleurs député pour la circonscription de Montréal-Laurier entre 1944 et 1948. Finalement, il copréside la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme de 1963 à 1968.

Parmi les autres principaux membres fondateurs présents en décembre 1932,¹⁰ nous retrouvons Pierre Asselin (1910-?), le fils du célèbre polémiste Olivar Asselin. Au début du mouvement, il est l'administrateur du *Quartier latin*, ce qui assure l'entrée des Jeune-Canada au journal étudiant de l'Université de Montréal. Il deviendra plus tard ambassadeur du Canada. Nous retrouvons également Dominique Beaudin (1905-1979), étudiant en art qui occupera le poste de secrétaire pour les Jeune-Canada. Entre 1933 et 1934, il occupe le même poste au sein de l'ACJC. Par la suite, il sera directeur de la *Terre de chez nous* (1937-1955) et de *L'Action nationale* (1947-1948). Thuribe Belzile (1907-?), président du mouvement en 1935, est un étudiant aux Hautes études commerciales de Montréal. Après son militantisme aux Jeune-Canada, il est nommé directeur de la Mutuelle-Vie de l'Union des cultivateurs catholiques. Dollard Dansereau (1909-1983) est un étudiant en droit qui sera sous-ministre adjoint au Secrétariat de la province en 1936 puis, procureur de la Couronne en 1944. George-Étienne Cartier (1907-1983), petit-fils de sir George-Étienne Cartier, est un étudiant en médecine qui exercera la chirurgie à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Gérard Filion (1909-2005), étudiant en art, sera par la suite secrétaire de l'Union des cultivateurs catholiques (1937-1947) et directeur du *Devoir* (1947-1963). Mentionnons aussi Pierre Dagenais (1909-1996), étudiant en géographie, Jean-Louis Dorais (1910-?), avocat et deuxième président du mouvement, Paul Dumas (1910-2005), étudiant en médecine et Bernard Hogue (1911-1961), un acteur mieux connu sous le nom de Clément Latour, pour ses rôles de Amable dans *Le Survenant* et d'un soldat dans *Tit-Coq*. Cette vue d'ensemble des premiers membres des Jeune-Canada

¹⁰ Liste bâtie à partir des listes de membres que nous retrouvons dans le Fonds des Jeune-Canada au CRLG.

lors de leur fondation en 1932 permet de constater qu'ils proviennent en grande majorité du milieu universitaire, plusieurs des domaines des arts et du droit.

Comme mentionné précédemment, le premier président du mouvement est Pierre Dansereau. Il décide cependant de quitter les Jeune-Canada à l'automne de 1934, puisqu'il n'est pas d'accord avec l'orientation indépendantiste prise par le groupe. C'est alors Jean-Louis Dorais qui est élu à la présidence des Jeune-Canada. Dorais se distingue des autres membres par le fait qu'il n'est plus un étudiant; il exerce le droit depuis 1931. Sous la présidence de Dorais, le groupe s'affiche dorénavant comme indépendantiste. Cette évolution idéologique apporte de nouveaux membres, tels qu'Émilien Brais, Robert Charbonneau (1911-1967), écrivain et directeur de *La Relève*, ainsi que Lucien L'Allier (1909-1978), ingénieur qui se fera connaître par l'élaboration du métro de Montréal ainsi que l'agrandissement de l'île Sainte-Hélène et de la création de l'île Notre-Dame en vue de l'Expo 67. Toutefois, les deux nouvelles figures les plus actives sont Paul Simard (1913-?) et Dostaler O'Leary (1908-1965). Durant l'existence du mouvement, ils seront les deux indépendantistes les plus radicaux. Paul Simard est un étudiant en droit à l'Université de Montréal qui s'enrôlera dans la marine canadienne en 1939. À son retour, il exerce le métier d'agent immobilier à Sept-Îles avant de déménager en Martinique s'occuper d'action sociale. Quant à Dostaler O'Leary, il est un journaliste qui revient d'un long séjour en Belgique. Il sera rédacteur à *La Patrie* (1937-1963) et correspondant de Radio-Canada à Paris (1963-1965). Il passera toute sa vie à militer pour l'indépendance du Québec au sein de différentes organisations, comme nous le verrons dans le prochain chapitre.

À partir de 1935, les Jeune-Canada sont déjà sur le déclin. Les membres paraissent démotivés et les comités mis sur pied ne produisent rien. Le nouveau

président du groupe, Thuribe Belzile, n'est pas en mesure de relancer le mouvement en l'absence d'André Laurendeau, parti étudier en Europe. La correspondance entre les différents membres permet de constater un désenchantement général de la part des Jeune-Canada. Seul Paul Simard semble vouloir trouver des solutions pour relancer le mouvement. Au cours de cette période difficile, Simard et Laurendeau ont une correspondance hebdomadaire afin de tenter de surmonter les obstacles. Néanmoins, même avec la bonne volonté de Paul Simard et les tentatives d'André Laurendeau de lui venir en aide malgré la distance, les Jeune-Canada finissent par devenir un groupe inactif en 1936. Nous pouvons expliquer cette chute par l'entrée sur le marché du travail des jeunes étudiants qui formaient le noyau du groupe. Les nouveaux défis que leur offrent leurs emplois respectifs restreignent leur militantisme. Il y a aussi le fait que Laurendeau soit à l'extérieur du pays. Même s'il n'était pas le président des Jeune-Canada, André Laurendeau était l'une des figures centrales du mouvement. Depuis le début de l'aventure des Jeune-Canada, Laurendeau s'investissait dans le groupe par la proposition de projets et en mettant à profit ses relations avec les aînés pour ouvrir de nouvelles portes aux membres de l'organisation. Il est évident que son départ fut une lourde perte en 1935. Finalement, il est permis de croire que la volonté du groupe de se confiner dans les limites de la ville de Montréal et à un petit nombre de membres a fini par avoir raison des Jeune-Canada, qui ne pouvaient bénéficier de l'arrivée de nouveaux membres motivés qui auraient permis un renouvellement de projets et d'idées.

2.2 Les relations entre les membres

Nous l'avons mentionné précédemment, les indépendantistes des années 1932-1936 gravitent essentiellement autour de l'organisation des Jeune-Canada, un petit groupe d'amis qui ne dépasse jamais la vingtaine de membres. Il s'agit d'un

groupe fermé au sein duquel les nouvelles adhésions sont rarissimes et qui ne possède qu'un comité central basé à Montréal. Ceci a pour conséquence que nous retrouvons durant ces premières années un petit réseau indépendantiste, des amis de longue date possédant des liens extrêmement forts. La majorité des membres des Jeune-Canada militent ensemble depuis l'aventure du Cercle Crémazie au Collège Sainte-Marie en 1927. Ils se seraient donc rencontrés à l'adolescence. Cette amitié date probablement de plus longtemps pour certains, puisque quelques-uns sont les enfants de militants nationalistes du début du siècle qui avaient développé des relations entre eux, par exemple les pères d'André Laurendeau, de Pierre Asselin et de Jean-Paul Verschelden, qui étaient tous les trois dans l'entourage de *L'Action française* avec Lionel Groulx. Parfois, les liens entre les Jeune-Canada sont encore plus forts que l'amitié, il faut alors parler de liens familiaux. Le meilleur exemple est celui de George-Étienne Cartier.¹¹ Premièrement, il est le beau-frère de Jean-Louis Dorais, qui a épousé sa sœur Jacqueline. Pour sa part, George-Étienne s'est marié avec Georgette Simard, la sœur de Paul Simard. Une autre sœur de Paul, Paule Simard, a épousé Émilien Brais. Ajoutons à ce portrait Gérard Filion et Jean-Paul Verschelden qui sont beaux-frères. De plus, des liens supplémentaires se sont créés avec le temps, par exemple George-Étienne Cartier est choisi parrain du fils d'André Laurendeau, Olivier. Bref, nous pouvons retracer plusieurs unions entre les familles des membres des Jeune-Canada, ce qui renforce encore plus les liens entre ces amis du collège. Ces forts liens aident à comprendre pourquoi plusieurs des membres resteront des amis intimes après la disparition de l'organisation des Jeune-Canada. En effet, plusieurs continueront à correspondre de façon régulière et à travailler ensemble dans différents projets, que ce soit au Bloc populaire canadien, à l'UCC ou au *Devoir*.

¹¹ Ces informations sur les liens de parenté m'ont été transmises par George-Étienne Cartier, le fils du membre des Jeune-Canada George-Étienne Cartier (1907-1983) et de Georgette Simard.

Ainsi, le noyau central du réseau indépendantiste des années 1932-1936 est plutôt restreint, mais des liens très forts unissent les différents acteurs. Il faut cependant élargir notre étude du réseau à l'ensemble du nationalisme groulxien, puisque les Jeune-Canada y entretenaient des relations privilégiées, ce qui plaçait certaines personnes dans un rôle d'acteur de soutien au sein du réseau indépendantiste. Au début du groupe, l'un des principaux alliés des Jeune-Canada est le journal étudiant de l'Université de Montréal : *Le Quartier latin*. Rappelons-nous qu'au moment du Club X, plusieurs des membres participent à la rédaction du journal. Karine Hébert explique que les Jeune-Canada avaient un bon contrôle dans l'administration du journal étudiant, puisque Pierre Asselin était l'administrateur du journal, tandis que Paul Dumas, Roger Larose et Jean-Paul Verschelden occupaient des postes de direction.¹² *Le Quartier latin* est donc l'un des premiers outils utilisés par les membres des Jeune-Canada pour diffuser leurs opinions et leurs idées. Ils bénéficiaient également d'une entrée dans les associations étudiantes, étant donné que Paul Dumas était le président de l'association des étudiants de la faculté de médecine et Roger Larose est élu président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal en 1931.¹³ Le journal étudiant et la présence dans les associations étudiantes furent alors de bons moyens pour mobiliser les étudiants. Lorsque les Jeune-Canada sont officiellement créés et que le groupe monte en popularité, ils délaissent progressivement *Le Quartier latin* pour diffuser leurs idées dans la presse nationaliste, dont *Le Devoir* et *L'Action nationale*.

Tout au long de l'existence des Jeune-Canada, ces deux périodiques furent des partenaires importants pour le groupe. Leurs entrées sont garanties par Arthur Laurendeau, directeur de *L'Action nationale* et père d'André, et Omer Héroux, directeur du *Devoir* et bon ami de Lionel Groulx. Les articles pour présenter les idées

¹² Karine Hébert, *op.cit.*, p.201.

¹³ *Le Devoir*, 20 décembre 1932 ; Karine Hébert, *op.cit.*, p.201.

du groupe se retrouvent généralement dans *L'Action nationale*. Les Jeune-Canada qui participent à la revue sont André Laurendeau, Dominique Beaudin, Jean-Paul Verschelden, Pierre Dansereau, Dollard Dansereau, Thuribe Belzile, René Monette, Paul Dumas et George-Étienne Cartier. *Le Devoir*, pour sa part, est utilisé pour faire la publicité des assemblées publiques et des publications des Jeune-Canada, pour riposter aux attaques de leurs adversaires et pour la réalisation de comptes-rendus de leurs assemblées. De plus, les cahiers et les tracts sont imprimés sur les presses du journal.¹⁴ À quelques reprises, le directeur Omer Héroux écrit un éditorial en première page pour féliciter et encourager les Jeune-Canada.¹⁵ Quelquefois, il écrit directement à André Laurendeau pour lui suggérer des activités à organiser et des endroits où faire la promotion des Jeune-Canada.¹⁶ *L'Illustration*¹⁷ est un autre journal très favorable à la diffusion des idées des Jeune-Canada. Chaque semaine, le journal fait la publicité de l'émission radiophonique des Jeune-Canada en présentant le programme des émissions.

La Société-Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB) entretient elle aussi de bons liens avec les Jeune-Canada. En plus de prêter le théâtre du Monument national aux Jeune-Canada pour certaines de leurs assemblées publiques, la SSJB fait la publicité de celles-ci.¹⁸ C'est un service réciproque, puisque les Jeune-Canada font également la promotion des activités de la SSJB.¹⁹ Un autre soutien précieux pour les Jeune-Canada vient des jésuites. En relation avec eux depuis leur passage au Collège

¹⁴ Ceux-ci sont néanmoins payés par les Jeune-Canada ; lettre de Paul Simard au *Devoir*, 18 mai 1934, P21/E16, Fonds Jeune-Canada, CRLG.

¹⁵ Voir notamment Omer Héroux, « Bravo! Jeunes gens... », *Le Devoir*, 19 décembre 1932, p.1. ; Omer Héroux, « Continuez ! », *Le Devoir*, 20 décembre 1932, p.1. ; Omer Héroux, « La plainte d'une génération », *Le Devoir*, 24 avril 1933.

¹⁶ Lettre d'Omer Héroux à André Laurendeau, 8 novembre 1933, P2, Fonds André Laurendeau, CRLG.

¹⁷ Le journal change de nom pour *Montréal-Matin* en 1941.

¹⁸ « Vibrant appel de la SSJB au sujet de l'assemblée de ce soir », *Le Devoir*, 19 décembre 1932.

¹⁹ Publicité lors de leur émission de radio du 2 avril 1933 sur les ondes de CHLP, dont nous pouvons voir le programme dans *L'Illustration*, 1^{er} avril 1933, p.8.

Sainte-Marie, les jésuites continuent d'exercer une forme d'influence, voire de contrôle, sur les membres des Jeune-Canada. Par exemple, les discours des membres sont préalablement examinés et censurés au besoin par les jésuites.²⁰ Les Jeune-Canada reçoivent de cette alliance la location du théâtre du Gesù pour des assemblées, mais aussi d'efficaces propagandistes pour leurs publications. Les principaux clients des Jeune-Canada sont en effet les jésuites qui se procurent les tracts et les cahiers des Jeune-Canada pour les diffuser dans leurs collèges et séminaires respectifs.²¹ Les relations avec l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) sont plus nébuleuses. Les Jeune-Canada reçoivent d'abord l'appui de l'ACJC lors de leur première assemblée au Gesù. Toutefois, une tension est présente durant l'année 1933 entre Pierre Dansereau et Lionel Leroux, le président de l'ACJC. Ce dernier n'apprécie pas que les Jeune-Canada organisent une activité pour commémorer la fête de Dollard le même jour que son groupe.²² Lionel Leroux voit les Jeune-Canada comme une ombre à son organisation. Les tensions disparaissent le 23 février 1934 lorsque Jean-Paul Verschelden, membre des Jeune-Canada, prend la présidence de l'ACJC. Verschelden fait alors entrer d'autres membres des Jeune-Canada dans l'exécutif de l'ACJC, ce qui permet de conclure à une certaine forme de noyautage. À partir de février 1934, les Jeune-Canada et l'ACJC ne semblent plus se craindre l'un l'autre, mais étrangement, il n'y a pas plus de coopération entre les deux groupes. Louise Bienvenue, auteure d'une thèse sur les mouvements de jeunesse catholiques, affirme que l'ACJC se désintéresse de l'action nationale dans les années 1930 au profit d'une action essentiellement sociale et

²⁰ Guy Morin, « Cinq minutes avec Jean-Louis Dorais », *Le Quartier latin*, vol. 17, n° 12, 17 janvier 1935, p.4.

²¹ Lettre d'Armand Brouillard (séminaire de Saint-Hyacinthe) à Dominique Beaudin, 9 mai 1934, P21/E3, Fonds Jeune-Canada, CRLG ; lettre de Léger Létourneau (séminaire de Joliette) à Dominique Beaudin, 6 mai 1934, P21/E7, Fonds Jeune-Canada, CRLG.

²² Père Marquette, « Des patriotards qui se prennent aux cheveux! », *L'Autorité*, 13 mai 1933 et Pierre Dansereau, « Au président général de l'ACJC », *Le Canada*, 23 mai 1933.

catholique.²³ Serait-ce que le nouvel exécutif de l'ACJC considérerait que l'action nationale avait davantage sa place dans d'autres groupes tels que les Jeune-Canada?

Dans la majorité des cas, que ce soit avec les jésuites, *Le Devoir* ou *L'Action nationale*, les Jeune-Canada ont bénéficié de l'aide et de l'appui des autres groupes nationalistes, car ils étaient considérés comme le réveil tant souhaité de la jeunesse canadienne-française. Sans nécessairement adhérer à l'ensemble des idées des Jeune-Canada, notamment celle de l'indépendance, ils encourageaient ces derniers à les exprimer et à les diffuser. Certains devaient espérer que ce militantisme des membres des Jeune-Canada aurait un effet d'entraînement pour d'autres groupes de jeunes. Les Jeune-Canada serviraient d'exemple pour les autres en démontrant que les jeunes Canadiens français pouvaient eux aussi prendre la place qui leur revenait dans la société. Les nationalistes des autres générations désiraient ainsi contribuer à faciliter l'engagement de ces jeunes qu'ils considéraient comme des pionniers dans le militantisme des jeunes. Par l'aide que ces différents groupes et personnes ont apportée aux indépendantistes du début de la décennie, ils sont en quelque sorte, consciemment ou inconsciemment, des acteurs de soutien dans le réseau indépendantiste. Rares sont les nationalistes groulxiens à s'être affichés indépendantistes durant cette période; ils préféraient se contenter d'encourager les Jeune-Canada à poursuivre leur militantisme. Nous pouvons néanmoins retrouver quelques lettres intéressantes où des nationalistes semblent davantage tentés par le projet indépendantiste. Je pense notamment au Franco-Ontarien Léopold Richer (1902-1961), nationaliste et journaliste au *Droit*, qui a écrit à André Laurendeau en mars 1935 :

²³ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, p.45.

Mon cher ami, soyons logiques jusqu'au bout. Ayons le courage de nos convictions. Il est clair que dans la Confédération, on nous étouffera. Sortons-en. Au plus tôt. Nous avons déjà trop tardé. La majorité légifère pour elle seule, elle nous jugule, comme vous le dites. Nous sommes une nation morte déjà. Puissiez-vous la ressusciter.²⁴

Toutefois, l'appui à l'idée de l'indépendance de la Laurentie demeure marginal, et il est encore plus rare de trouver un nationaliste groulxien pour l'affirmer publiquement.

2.3 L'idéologie

Durant la période jeune-canadienne, le réseau indépendantiste se veut contestataire et revendicateur. Il est vrai que nous retrouvons parfois une logique d'opposition générationnelle, principalement dans les débuts du groupe alors que plusieurs de ses membres participent au *Quartier latin*, mais en réalité, les Jeune-Canada s'inscrivent bien dans le contexte idéologique du nationalisme groulxien de leur époque. Leurs idées sont semblables à celles de *L'Action nationale*, du *Devoir* et de Groulx, soit la valorisation de la jeunesse, de la nation canadienne-française, de la langue française et du catholicisme. Les bases idéologiques des Jeune-Canada sont semblables à celles de leurs aînés. La grande différence se situe plutôt dans le ton employé : les Jeune-Canada apparaissent plus arrogants que leurs aînés. Ils apportent peu de nuances à leurs propos et ils ne se gênent pas pour attaquer publiquement certains groupes et hommes politiques, que ce soit les Juifs, les immigrants ou les libéraux de Taschereau. Les Jeune-Canada sont ainsi des contestataires, mais de l'ordre politique, et non pas du milieu nationaliste groulxien pour lequel ils ont un

²⁴ Lettre de Léopold Richer à André Laurendeau, 19 mars 1935, P2/A20, Fonds André Laurendeau, CRLG.

grand respect. En ce sens, ils acceptent la censure des jésuites et jamais ils n'oseraient se prononcer contre un Groulx ou un Minville.²⁵ Bref, les idées des Jeune-Canada sont plutôt fidèles à celles de leurs aînés, mais elles sont peu nuancées. Vers la fin du mouvement, le groupe adopte davantage une approche personaliste, mais qui demeure au niveau embryonnaire si nous la comparons avec les intellectuels de *La Relève*.

Dans cette section, nous tenterons de mieux comprendre les idées partagées par les membres des Jeune-Canada, à l'aide de leur projet de doctrine, leurs articles, leurs assemblées publiques, leurs tracts et leurs cahiers. En premier lieu, il faut mentionner que théoriquement, les propos émis par un Jeune-Canada reflètent ceux de l'ensemble du groupe, puisque tous les articles, causeries et conférences doivent préalablement être approuvés par l'exécutif des Jeune-Canada.²⁶

I. La politique

Si nous regardons le réseau indépendantiste des années 1930 dans son ensemble, c'est sans contredit durant la période jeune-canadienne que celui-ci est le moins radical dans sa réforme du système politique, mais attention, il n'est pas pour autant moins critique! Les Jeune-Canada acceptent le parlementarisme et la démocratie. Nous constatons des discussions et débats internes sur la question, mais publiquement, les Jeune-Canada se contentent de demander une amélioration du système déjà en place. Parmi les membres opposés au parlementarisme, nous retrouvons Paul Simard, qui durant l'été de 1934 s'amuse à élaborer une forme de

²⁵ Guy Morin, « Cinq minutes avec Jean-Louis Dorais », *Le Quartier latin*, vol. 17, n° 12, 17 janvier 1935, p.4.

²⁶ Pierre Dansereau, « Jeune-Canada », *L'Action nationale*, mai 1933, p.271.

gouvernement alternatif et présente son idée à André Laurendeau.²⁷ Simard considère que le système démocratique tel que pratiqué au Canada et au Québec comporte plusieurs défauts. Il propose un système qui serait, selon lui, un « juste milieu » entre démocratie et dictature. À la tête de l'État siégerait un chef, entouré de ministres responsables de différents domaines. Le Québec serait divisé en 10 ou 15 régions, et chacune serait dirigée par un administrateur nommé par le pouvoir central; ils remplaceraient les députés. Ces administrateurs auraient deux missions : faire appliquer les ordres du gouvernement central et conseiller ce dernier sur les besoins de sa région. Chaque région posséderait un « tribunal du peuple » où les réclamations des citoyens seraient entendues par le gouvernement. Toutefois, cette forme de dictature ne plaît pas à André Laurendeau, comme on peut le voir dans les annotations qu'il a inscrites sur la lettre de Simard. Néanmoins, cette lettre de Paul Simard permet de constater la montée de l'influence fasciste dans le réseau indépendantiste des années 1930. Laurendeau, à l'instar de la plupart des autres membres des Jeune-Canada, désire plutôt améliorer le système politique en place. Pour ce faire, la première étape consiste à chasser du pouvoir les libéraux provinciaux de Louis-Alexandre Taschereau. Selon les Jeune-Canada, les libéraux sont les alliés des trusts et ils ont abandonné la défense des Canadiens français pour leurs intérêts personnels. Les deux groupes en viennent rapidement à une lutte publique; les Jeune-Canada s'en prennent à Taschereau à travers les pages du *Devoir*, tandis que les libéraux répliquent dans *Le Soleil*. Cette attention que porte le Premier Ministre aux Jeune-Canada contribue à la montée en popularité du jeune groupe. La jeunesse libérale va même jusqu'à organiser une grande assemblée dans un aréna pour dénoncer l'existence des Jeune-Canada, qu'ils considèrent comme criminels.²⁸ Malgré les accusations de Taschereau, qui laissent croire que les Jeune-Canada sont

²⁷ Lettre de Paul Simard à André Laurendeau, 17 juillet 1934, P2, Fonds André Laurendeau, CRLG.

²⁸ « Toute la jeunesse libérale dénoncera les Jeune-Canada », *Le Devoir*, 18 novembre 1933.

des « conservateurs déguisés »²⁹, les Jeune-Canada n'ont aucune affiliation politique et ils critiquent également les conservateurs. La seule exception est au moment de la campagne électorale de l'hiver de 1935. Après de nombreuses demandes d'aide de la part de l'ALN,³⁰ les Jeune-Canada finissent par se prononcer en novembre 1935 et appuient officiellement la coalition de Paul Gouin et Maurice Duplessis.³¹ Thuribe Belzile exprime en décembre 1935 la perception qu'avaient les Jeune-Canada de Paul Gouin :

Nous aurons sans doute la satisfaction, d'ici quelques mois, de voir à la tête de cet unique État français de l'Amérique qu'est la province de Québec, un gouvernement dont l'étiquette nationale apprendra à ceux qui l'ignorent que nous ne sommes pas des Américains comme les autres, que nous entendons vivre ici notre vie, organiser notre activité selon nos traditions catholiques et françaises et en conformité de nos aspirations canadiennes-françaises, de nos ambitions laurentiennes.³²

II. L'économie

Tout comme pour le parlementarisme, les Jeune-Canada ne souhaitent pas l'éclatement du capitalisme; ils désirent plutôt le réformer et l'améliorer. Cette réforme doit se faire en deux étapes : premièrement, mettre fin au régime des trusts pour ensuite redonner le contrôle de l'économie aux Canadiens français. Les Jeune-Canada organisent une série d'assemblées publiques de novembre 1933 à janvier 1934 pour dénoncer la présence des trusts au Québec. Les conférenciers sont Pierre Dansereau, qui explique qu'il faut « nettoyer le capitalisme des trusts pour le sauver du socialisme », Paul Simard dénonce le trust de la gazoline, George-Étienne Cartier

²⁹ « M. Taschereau et les Jeune-Canada », *Le Devoir*, 18 décembre 1933, p.1.

³⁰ Lettre de Philippe Hamel à André Laurendeau, 29 avril 1935, P2, Fonds André Laurendeau, CRLG.

³¹ Jean-Louis Dorais en fait l'annonce à la radio le 25 novembre 1935 ; copie du discours de Jean-Louis Dorais à la radio, 25 novembre 1935, P21/B4, Fonds Jeune-Canada, CRLG.

³² « Les Jeune-Canada au Monument National », *Le Devoir*, 20 décembre 1935, p.2 et 7.

celui de l'électricité et finalement Laurendeau traite des dangers que représentent les trusts.³³ La conférence de Cartier sur le trust de l'électricité est particulièrement bien structurée et s'avère intéressante : il propose une municipalisation des services électriques avec une participation de l'État. De telles assemblées se tiennent à Montréal et Québec, et elles réunissent parfois jusqu'à 1500 personnes.³⁴ Selon René Monette et André Laurendeau,³⁵ une fois que les trusts étrangers seront éliminés, plus rien n'empêchera les Canadiens français de prendre le contrôle des leviers économiques de la province. Sur ce point, les Jeune-Canada se réfèrent aux écrits d'Édouard Montpetit, qu'ils considèrent comme le maître à penser en la matière.³⁶ Ainsi, les Jeune-Canada sont favorables au libéralisme économique. Par le fait même, ils sont fortement opposés au marxisme. Ils perçoivent le socialisme et le communisme comme une menace pour la survie de la nation canadienne-française. Pour eux, l'esprit centralisateur des idéologies de gauche va à l'encontre de la mentalité canadienne-française.³⁷ Selon Dominique Beaudin, le marxisme est une opposition de plus entre les francophones et les anglophones. Il écrit dans *L'Action nationale* :

On voulait faire un grand pays; l'on a fait de grandes divisions; de grandes divisions entre l'est et l'ouest; de grandes divisions entre les Anglais de langue et les Canadiens français, toujours traités avec morgue. Et là-bas, dans l'Ouest, le parti socialiste qui vient de naître ajoute une division de plus et pousse indirectement à une sécession du pays que nous verrons peut-être sans regret.³⁸

³³ « Les Jeune-Canada dénoncent les trusts, en particulier ceux de l'électricité et de la gazoline », *Le Devoir*, 14 novembre 1933, p.4

³⁴ « Les Jeune-Canada répondent à M. Taschereau, à Québec », *Le Devoir*, 19 décembre 1933, p.1.

³⁵ Jeune-Canada, *Politiciens et Juifs*, Montréal, Le Devoir, 1933, 67 pages.

³⁶ Dominique Beaudin, « Capitalisme étranger et vie nationale », *L'Action nationale*, juin 1933, p.323-335.

³⁷ Pierre Dagenais dans *Politiciens et Juifs*, *op.cit.*, p.27.

³⁸ Dominique Beaudin, « À propos d'immigration », *L'Action nationale*, octobre 1934, p.143-153.

Pour les Jeune-Canada, le socialisme et la montée des mouvements de gauche sont intimement liés à l'arrivée massive de nouveaux immigrants qu'ils considèrent comme un danger pour la société.

III. Le social

La conception que se font les Jeune-Canada de la société canadienne-française rejoint en plusieurs aspects celle de leurs aînés du nationalisme groulxien. Tout en introduisant dans le discours des éléments qui se rapportent au personnalisme, ils demeurent fidèles au groulxisme.

Le rôle de la jeunesse

Pour les Jeune-Canada, la jeunesse canadienne-française a un rôle majeur à jouer dans le relèvement de la nation. C'est l'ensemble des jeunes Canadiens français qui doivent participer au redressement; tant les universitaires que les agriculteurs et les jeunes employés sont tenus d'y contribuer. Ceci est assez paradoxal étant donné que les Jeune-Canada n'acceptent dans leurs rangs que des intellectuels de l'Université de Montréal. Dans les articles du *Quartier latin* et dans le *Manifeste de la jeune génération*, nous constatons une logique d'opposition générationnelle. Gérard Filion écrit en février 1933 :

On peut se demander si la génération qui nous a précédés n'a pas contribué pour une large part, probablement sans le vouloir, à la déchéance et à l'asservissement des Canadiens-français [sic]. Nous ne pouvons nous empêcher de constater que depuis 25 ans les luttes de partis, les ambitions personnelles, l'insouciance et la béate quiétude des casés pour la vie ont retenu notre peuple dans une médiocrité voisine de l'insignifiance. [...] Aujourd'hui une réaction s'impose. À la jeunesse incombe le devoir d'arrêter cette dégringolade et de

remonter la pente. La tâche sera longue et rude; elle est digne d'une jeunesse qui a pour elle l'enthousiasme et l'avenir.³⁹

Gérard Filion est le plus critique de la génération précédente. En février 1934, il radicalise ses propos en affirmant :

Il [l'héritage de la génération précédente] ne vaut pas cher; il se résume en somme à un monceau de dettes qui alourdiront toute notre vie, à un tas de débris sur lequel nous devons rebâtir. Nous sommes une génération de déblayeurs et de terrassiers; nous devons employer notre énergie et nos talents à déconstruire une civilisation que des égarements, peut-être des sottises, ont mis en ruines. [...] nous sommes destinés à nous morfondre et à nous abrutir dans l'oisiveté en attendant que les vieux disparaissent.⁴⁰

Ces propos pessimistes et accusateurs de Filion sont toutefois plutôt marginaux chez les Jeune-Canada. Normalement, ils préfèrent vanter les vertus de la jeunesse et les possibilités de réussite que leur offre l'avenir, à condition de redresser la nation canadienne-française.⁴¹ Aussi, tout en dénonçant les erreurs commises par leurs aînés, ils font néanmoins attention pour demeurer respectueux de la génération précédente. Ceci s'explique peut-être par le fait que cette génération leur apporte un soutien dont ils pourraient difficilement se passer. La solution que proposent les Jeune-Canada au réveil de la jeunesse canadienne-française se trouve dans l'éducation nationale. C'est la réponse aux problèmes des Canadiens français que donne Thuribe Belzile à la fin du quatrième tract.⁴² L'idée sera reprise par la suite, notamment par André Laurendeau, qui vante les mérites de l'éducation nationale lors de l'assemblée publique *Qui sauvera Québec ?* :

³⁹ Gérard Filion, « Le réveil », *Le Quartier latin*, vol. 15, n° 16, 16 février 1933, p. 3.

⁴⁰ Gérard Filion, « Héritage de notre génération », *Le Quartier latin*, vol. 16, n° 16, 15 février 1934, p. 8.

⁴¹ Pierre Dansereau, « ? », *Le Quartier latin*, vol. 15, n° 6, 10 novembre 1932, p. 1.

⁴² Thuribe Belzile, *Nos déficiences, conséquences, remèdes*, Montréal, Le Devoir, 1935, 37 pages.

L'achat chez nous, cela s'apprend et devrait s'apprendre à l'école : éducation nationale. Le devoir civique, cela s'apprend : éducation nationale. Le respect du français, cela s'apprend. Un idéal national, cela se définit : suprême achèvement de l'éducation nationale.⁴³

Ainsi, la conception des Jeune-Canada du rôle de la jeunesse rejoint à plusieurs niveaux celle de Lionel Groulx. C'est par l'éducation nationale que les Canadiens français seront de meilleurs patriotes, mais aussi par celle-ci qu'une nouvelle élite canadienne-française plus efficace pourra être formée. Selon eux, il ne manquera par la suite que la désignation d'un chef de file!

Les immigrants et la question juive

Étant donné la conception des Jeune-Canada de l'immigration, il serait facile de conclure à de la xénophobie. Il est évident que ces jeunes nationalistes sont hostiles à l'arrivée de nouveaux immigrants, mais ils ne sont pas pour autant les porte-paroles de la xénophobie, comme certains historiens l'ont affirmé dans le passé.⁴⁴ Ils représentent tout simplement l'ignorance et le manque d'ouverture de l'époque relativement à l'arrivée d'autres groupes ethniques, ce qui donne une connotation xénophobe à leurs textes. En analysant leurs écrits sur la question de l'immigration, je vois plutôt un groupe de jeunes qui dénoncent, certes maladroitement, le fait que les immigrants ne maîtrisent pas la langue française et que l'immigration semble dirigée contre les Canadiens français. Ce qu'ils demandent, ce sont des immigrants qui pourraient mieux s'adapter à la société canadienne-française. Dominique Beaudin

⁴³ André Laurendeau dans Jeune-Canada, *Qui sauvera Québec ?*, Montréal, Le Devoir, 1935, p.64.

⁴⁴ Esther Delisle, *Le traître et le Juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec : 1929-1939*, Montréal, L'Étincelle, 1992, 284 pages ; Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois, formation et engagements : 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1996, 537 pages.

aborde quelquefois cette question, notamment dans les pages de *L'Action nationale*.

Il représente bien la conception des Jeune-Canada en affirmant :

Ce but reste identique; comme par le passé, il s'agit de noyer les Canadiens français sous l'avalanche des nouveaux venus. Il doit y avoir, en ce pays qu'un drapeau et qu'une langue [en parlant de l'objectif des orangistes].⁴⁵

Les propos de Pierre Dagenais dans le premier cahier vont dans la même direction.⁴⁶ Selon Dagenais, il faudrait que l'État limite l'immigration, puisque le Canada devient trop multiculturel. Il explique que ces nouveaux arrivants, principalement ceux de l'Europe, sont tentés par le communisme, ce qui menace l'équilibre du pays. Il croit qu'il faudrait refuser les « races » qui ne sont pas assimilables, particulièrement les Juifs. Il est vrai qu'à l'image de plusieurs de leurs aînés nationalistes de l'époque, les Jeune-Canada ont plusieurs préjugés à l'endroit des Juifs. À ce sujet, ils consacrent en avril 1933 une grande assemblée publique pour critiquer les liens entre les politiciens canadiens et les Juifs, qu'ils reproduiront par la suite dans un cahier spécial.⁴⁷ Les propos antisémites prononcés par Pierre Dansereau et André Laurendeau lors de cette assemblée viendront souvent les hanter plus tard dans leurs carrières respectives. L'objectif de cette assemblée est de dénoncer la présence de députés fédéraux et provinciaux à une manifestation juive de protestation contre les persécutions antisémites d'Hitler en Allemagne. Selon eux, rien ne prouve que les Juifs soient des victimes en Allemagne. André Laurendeau émet ces propos qu'il regrettera par la suite :

Les Juifs ont convoqué, au commencement d'avril, une assemblée pour protester contre les prétendues persécutions d'Hitler. [...] Je dis prétendues, parce que des atrocités qu'on rapporte, rien n'est absolument prouvé. Il suffit de

⁴⁵ Dominique Beaudin, « À propos d'immigration », *L'Action nationale*, octobre 1934, p.148.

⁴⁶ Pierre Dagenais dans Jeune-Canada, *Politiciens et Juifs*, Montréal, Le Devoir, 1933, p.27.

⁴⁷ Jeune-Canada, *Politiciens et Juifs*, Montréal, Le Devoir, 1933, 67 pages.

rappeler que toutes, ou presque, les agences de nouvelles sont entre les mains des Juifs, pour qu'un peu de scepticisme s'introduise en notre esprit quant à l'authenticité de ces persécutions.⁴⁸

Ce que les Jeune-Canada reprochent aux députés, c'est de se soucier des « prétendues » persécutions en Allemagne pour aller chercher le vote juif, alors qu'au même moment, des Canadiens français connaissent des injustices dans l'Ouest du Canada. À partir de cette assemblée, les Jeune-Canada reçoivent plusieurs attaques de la communauté juive de Montréal, mais aussi de nationalistes canadiens-français qui condamnent les propos antisémites des Jeune-Canada, tels qu'Henri Bourassa et Olivar Asselin.

La place des femmes

La conception des Jeune-Canada concernant la place des femmes dans la société canadienne-française est encore une fois le reflet de la pensée de leurs aînés et de Groulx. Le groupe se prononce rarement sur la question; le seul à avoir traité ce sujet publiquement est Bernard Hogue dans le troisième cahier. Au moment de cette assemblée sur l'éducation nationale, Hogue explique comment chacun doit participer au relèvement de la nation. Selon lui, les Canadiennes françaises doivent demeurer au foyer pour fournir une éducation nationale aux enfants :

Nos couvents, où se forme l'élite féminine de notre population, ne sont-ils pas trop souvent des écoles de snobisme ? N'y sacrifie-t-on pas parfois au formalisme un temps précieux que l'on devrait consacrer à tremper le caractère de la femme forte de l'Évangile, catholique et française avant tout ? [...] C'est la mère de famille qui, en accomplissant son rôle caché mais fécond, en opposant à la tyrannie du vainqueur sa tendresse maternelle, en donnant à ses enfants ce que l'école ne pouvait pas ou ne voulait pas leur fournir, c'est elle qui

⁴⁸ André Laurendeau dans Jeune-Canada, *Politiciens et Juifs*, op.cit, p.55-56.

a formé les lutteurs et les héros qu'étaient nos pères. Il est vrai qu'à cette époque les femmes avaient d'autres préoccupations que le droit de vote!⁴⁹

Cette conception que les femmes doivent demeurer dans la sphère privée se reflète également dans la pratique pour les Jeune-Canada. Durant toute l'existence du groupe, aucune femme n'est admise dans l'organisation. Toutefois, mes recherches en archives m'ont permis de découvrir l'existence d'une aile féminine des Jeune-Canada : les Jeune-Laurentienne. Il faut préciser qu'il ne s'agit pas du groupe du même nom étudié par David Rajotte.⁵⁰ Celui-là est formé principalement par des parents et amies des Jeune-Canada. En novembre 1935, la présidente de ce mouvement est Gabrielle Lévesque. Les autres membres sont Louise Mathys, Lucille Lévesque (amie de Dostaler O'Leary), Georgette Simard (sœur de Paul Simard et épouse de George-Étienne Cartier), Lucille Bertheaume, Marguerite O'Leary (sœur de Dostaler O'Leary), Madeleine Dorais, Jacqueline Dorais (sœur de George-Étienne Cartier et épouse de Jean-Louis Dorais), Bella Kasch et Madeleine Boyer (amie de Thuribe Belzile).⁵¹ Cette dernière correspond régulièrement avec Lionel Groulx, souvent pour raisons personnelles afin de lui confier ses problèmes et lui demander des prières. Aussi, dans sa correspondance avec Madeleine Boyer, Lionel Groulx semble curieux et intéressé par ce mouvement féminin. Il pose beaucoup de questions et tient à connaître l'identité et les coordonnées de tous les membres de cette organisation féminine. Peut-être qu'à défaut d'avoir chapeauté ce nouveau groupe, Groulx tient à y établir son influence en correspondant avec les membres? En pratique, les Jeune-Laurentienne étaient avant tout un groupe de rencontre et de discussion pour les femmes et amies des Jeune-Canada. Elles participaient néanmoins aux assemblées et autres activités publiques des Jeune-Canada. Il s'agit d'un groupe

⁴⁹ Bernard Hogue, dans Jeune-Canada, *Qui sauvera Québec ?*, Montréal, Le Devoir, 1935, p.81-82.

⁵⁰ David Rajotte, *Les jeunes laurentiens : jeunesse, militantisme et nationalisme dans le Canada français des années 1940*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 2006, 215 pages.

⁵¹ Lettre de Madeleine Boyer à Lionel Groulx, 14 janvier 1936, P1, Fonds Lionel Groulx, CRLG ; les liens de parenté ont été trouvés à la suite d'une recherche généalogique.

intrigant sur lequel j'aurais aimé approfondir mes recherches, mais malheureusement les traces en archives sont très limitées.

La religion

Les membres des Jeune-Canada sont des catholiques pratiquants qui ont beaucoup de respect pour les hommes d'Église. La plupart ont fréquenté le Collège Sainte-Marie, tenu par les jésuites, et continuent à entretenir des liens avec leurs anciens professeurs. N'oublions pas que les jésuites sont les principaux propagandistes des écrits des Jeune-Canada et qu'ils représentent un soutien précieux pour ces derniers. Dans les débuts du mouvement, c'est principalement Jean-Paul Verschelden qui aborde le thème de la religion. En novembre 1933, il donne son appui au projet de restauration sociale, solution à la crise proposée par l'École sociale populaire qui est fortement inspirée des encycliques papales.⁵² La religion occupe également une place centrale dans l'argumentation de Paul Dumas. Pour lui, le catholicisme est une raison pour les Canadiens français de résister en Amérique et d'être fiers de ce qu'ils sont.⁵³ Toutefois, pour réellement prendre connaissance de la conception de la religion par les Jeune-Canada, il faut attendre la parution du cinquième tract du groupe : *Notre nationalisme* d'André Laurendeau.⁵⁴ Dans celui-ci, Laurendeau répond à une attaque d'Henri Bourassa qui demandait aux Jeune-Canada de choisir entre le nationalisme et le catholicisme. Laurendeau lui réplique que l'Église catholique n'a jamais condamné le patriotisme, que plusieurs saints étaient des patriotes, même Jésus!⁵⁵ Selon Laurendeau :

⁵² Jean-Paul Verschelden, « Vers l'ordre », *L'Action nationale*, novembre 1933, p.155-171.

⁵³ Paul Dumas, *Nos raisons d'être fiers*, Montréal, Le Devoir, 1934, 30 pages.

⁵⁴ André Laurendeau, *Notre nationalisme*, Montréal, Le Devoir, 1935, 52 pages.

⁵⁵ *Ibid.*, p.7.

Les catholiques se doivent à eux-mêmes d'être des agents d'ordre et de paix dans chacune de leurs patries. Aussi quelques catholiques lèvent-ils les bras au ciel devant la perspective de réclamations séparatistes. L'ordre, où est l'ordre ? Ne serait-il pas dans la Sécession si j'y vois la seule façon de sauver l'objet d'un patriotisme légitime et nécessaire ?⁵⁶

Ainsi, les Jeune-Canada ne voient pas de contradiction entre le fait d'être catholique et nationaliste, voire indépendantiste. Pour eux, l'indépendance de la Laurentie ne fera que fournir de meilleurs outils à la mission providentielle du peuple canadien-français. Nous aurons l'occasion d'y revenir éventuellement.

IV. Le nationalisme

Le sujet du nationalisme occupe une place importante dans la doctrine jeune-canadienne. En plus de reproduire dans des cahiers deux assemblées publiques sur ce thème, ils consacrent leurs six tracts à la question. Ces derniers sont le résultat des recherches des différents comités de travail des Jeune-Canada. L'objectif de cette première et seule série de tracts est de livrer un message plus positif sur la question nationale et de donner une fierté nationale à la jeunesse. Les tracts s'inscrivent ainsi dans le projet d'éducation nationale que mènent les nationalistes groulxiens à cette époque. Le premier tract, *Nos raisons d'être fiers*, est rédigé par Paul Dumas.⁵⁷ Dans celui-ci, l'auteur déplore que la nation canadienne-française manque de confiance en elle et qu'elle ne soit pas fière de ce qu'elle représente. Par ce tract, Paul Dumas souhaite démontrer qu'au contraire, les Canadiens français ont plusieurs raisons d'être fiers de leur nation. Premièrement, du point de vue historique, puisque les Canadiens français sont les premiers colons à s'être établis sur les rives du Saint-

⁵⁶ *Ibid.*, p.8.

⁵⁷ Paul Dumas, *Nos raisons d'être fiers*, Montréal, Le Devoir, 1934, 30 pages.

Laurent. La seconde raison est basée sur le caractère distinctif des Canadiens français, puis l'auteur souligne la force de caractère de la nation canadienne-française qui résiste dans une mer anglo-saxonne pour demeurer francophone et catholique. Le deuxième tract,⁵⁸ cette fois rédigé par Dostaler O'Leary, est beaucoup plus agressif et revendicateur. L'auteur y analyse le sentiment d'infériorité des Canadiens français. Les causes de ce sentiment sont historiques, puisque les anglophones ont agi comme des conquérants, puis économiques, parce que les Canadiens français sont absents du monde de la finance. La solution préconisée par l'auteur illustre bien le changement d'orientation des Jeune-Canada :

Loin d'avoir peur de prononcer le mot sécession, pénétrons-nous de l'idée qu'il ne peut plus y avoir d'autres moyens de sauver ce qui reste de l'influence française en Amérique anglo-saxonne. [...] La loi naturelle de l'évolution de tous les peuples fiers est l'indépendance nationale. Or nous avons toutes les raisons d'être fiers, nous n'en avons donc aucune pour faire exception. [...] Pour nous l'indépendance politique ne doit pas a priori être rangée dans le domaine des chimères. C'est une possibilité... c'est le seul moyen, je le répète, de jouer un rôle quelconque en Amérique.⁵⁹

Nous notons également qu'O'Leary, futur fondateur de différents organismes internationaux, s'intéresse déjà aux relations internationales. L'auteur n'hésite pas à comparer le mouvement indépendantiste du Québec à celui d'autres pays :

La grandeur de la tâche ne doit pas nous effrayer. Comme j'eus l'occasion de l'écrire ailleurs, l'indépendance de la Belgique semblait en 1828 une hérésie économique. Par terre en 1831, elle était en 1914, toutes proportions gardées, un des pays les plus prospères de l'Europe.⁶⁰

⁵⁸ Dostaler O'Leary, "*L'inferiority complex*", Montréal, Le Devoir, 1935, 27 pages.

⁵⁹ *Ibid.*, p.15-16.

⁶⁰ *Ibid.*, p.17.

Le troisième tract, écrit par Gilbert Manseau, Bernard Hogue et Émilien Brais,⁶¹ a comme objectif de répondre à trois questions : qui est le Canadien français?, quels sont ses droits? et quel doit être l'idéal de la nation canadienne-française? Manseau entreprend le tract en définissant le Canadien français par son catholicisme, sa langue française et ses traditions historiques. Hogue explique que la nation canadienne-française est une nation comme les autres, et qu'elle doit ainsi exiger les mêmes droits que les autres nations du monde. Finalement, Émilien Brais propose comme idéal l'indépendance de la Laurentie :

Cette Confédération que nous avons accueillie avec enthousiasme semble maintenant tourner à notre perte. Les pouvoirs respectifs du gouvernement central et des provinces, mal définis au début, ont donné lieu à des difficultés et des litiges qui n'ont pas toujours été résolus selon l'esprit du pacte fédératif; à des empiètements du pouvoir central qui nous autorisent à entretenir des craintes sérieuses pour nos institutions particulières et, par conséquent, pour notre avenir national. [...] Est-ce dire que l'heure a sonné pour nous de briser le pacte fédératif et de nous ériger en État complètement libre et indépendant? Grave question à laquelle nous devons avant peu trouver réponse. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle se pose; mais des événements pourront bientôt surgir qui nous forcent à prendre immédiatement des décisions. Il faut que notre nation se tienne prête. [...] Ce que nous voulons, nous le savons : c'est l'abbé Groulx qui nous l'a résumé d'un mot : « Un peuple français dans un pays français ». Et nous l'aurons!⁶²

Le quatrième tract,⁶³ cette fois écrit par Thuribe Belzile, aborde le thème des déficiences de la nation canadienne-française. L'auteur a plusieurs reproches à adresser aux Canadiens français : la paresse intellectuelle, l'indiscipline, l'inconstance, la prodigalité, la routine, le défaitisme, le pragmatisme, le verbalisme et la partisanerie politique. La solution à tous ces problèmes est de fournir une

⁶¹ Gilbert Manseau, Bernard Hogue et Émilien Brais, *Le Canadien français : ses droits, son idéal*, Montréal, Le Devoir, 1935, 21 pages.

⁶² *Ibid.*, p.17-18.

⁶³ Thuribe Belzile, *Nos déficiences, conséquences, remèdes*, Montréal, Le Devoir, 1935, 37 pages.

meilleure éducation nationale aux Canadiens français. Ce quatrième tract est fortement influencé par le livre *Nos insuffisances* de Lionel Groulx; nous avons parfois l'impression que Belzile ne fait qu'un compte-rendu du livre du chanoine. Le cinquième tract,⁶⁴ rédigé par André Laurendeau, est pour sa part innovateur et constructif, quoique parfois complexe à cause du style philosophique de l'auteur. Nous l'avons expliqué précédemment, ce tract vise d'abord à justifier le droit du Canadien français d'être à la fois catholique et patriote. Laurendeau tente également de présenter le nationalisme laurentien, qu'il qualifie de néonationalisme :

Le nationalisme laurentien sera donc avant tout une attitude, (une position) de l'homme, attentif à ne rien laisser perdre des forces que le passé lui transmet et que le pays lui offre généreusement, désireux de les lancer avec les siennes propres dans une grande aventure, l'épopée mystique (renouvelée) des Anciens.⁶⁵

Finalement, le sixième tract,⁶⁶ écrit par Claude Robillard sous le pseudonyme de Jean-Marie Fortin, se présente sous forme de roman pour tenter d'expliquer que les Canadiens français sont le résultat d'une longue évolution; ils sont des Français qui ont été transformés par le climat américain et l'influence des Anglo-saxons.

Bref, que devons-nous retenir de la conception des Jeune-Canada sur le nationalisme? Si l'on se fie aux réalisations du groupe, que ce soit les assemblées ou les écrits, il ne fait aucun doute que le nationalisme occupait une place centrale dans le discours des Jeune-Canada. Ils désiraient redonner une fierté à la nation canadienne-française par le biais de l'éducation nationale. Éventuellement, le groupe se rend compte que pour préserver le caractère distinctif de leur nation, les Canadiens

⁶⁴ André Laurendeau, *Notre nationalisme*, Montréal, Le Devoir, 1935, 52 pages.

⁶⁵ *Ibid.*, p.45.

⁶⁶ Jean-Marie Fortin, *Notre position au Canada*, Montréal, Le Devoir, 1936, 26 pages.

français devront accepter de sortir de la Confédération canadienne et de former leur propre État français en Amérique.

2.4 L'idée d'indépendance

Maintenant que nous avons réalisé un portrait de l'idéologie des Jeune-Canada, il est temps d'analyser un élément qui nous intéresse davantage : l'indépendantisme. Il faut d'abord rappeler que le groupe n'était pas indépendantiste lors de sa fondation en décembre 1932. Dans *Le manifeste de la jeune génération*, les Jeune-Canada demandaient plutôt le respect des droits que devait octroyer aux Canadiens français le pacte confédératif de 1867. À ce moment, ils croyaient que la Confédération était potentiellement bonne, mais qu'un meilleur partage des pouvoirs entre le fédéral et les provinces était nécessaire. Les Jeune-Canada évoquent et réfléchissent sur l'option indépendantiste pour la première fois durant l'été de 1933 lorsqu'ils débutent l'élaboration de leur doctrine. C'est André Laurendeau qui a apporté l'idée de l'indépendance de la Laurentie au sein du groupe. En août 1933, il écrit au chanoine Groulx :

J'ai lu avec attention une enquête de *L'Action française* : « Notre avenir politique ». Cela m'a ouvert toutes sortes de perspectives. Cette idée m'était déjà chère. Je me demande si sa réalisation ne pourrait pas être notre œuvre. Au moment où vous étudiez cette question, vous vous contentiez de regarder venir les événements. C'était juste, alors votre position était inattaquable. Ne vaudrait-il pas mieux, maintenant, aider les événements ?⁶⁷

André Laurendeau fait ici allusion à l'enquête de 1922 de *L'Action française*, où les ligueurs prévoyaient l'éclatement prochain de la Confédération et par le fait même la

⁶⁷ Lettre d'André Laurendeau à Lionel Groulx, 16 août 1933, P1/A2143, Fonds Lionel Groulx, CRLG.

création d'un État francophone indépendant en Amérique. L'analyse de cette lettre nous permet de constater plusieurs éléments pertinents. Premièrement, l'idée de l'indépendance est directement influencée par l'enquête de 1922 menée par Groulx. Ensuite, Laurendeau souhaite voir les Jeune-Canada prendre la direction de l'indépendantisme; il parle d'en faire l'œuvre centrale du mouvement. Finalement, contrairement à Groulx, il ne désire pas attendre l'éclatement de la Confédération, mais bien aider et favoriser la sécession de la province de Québec. Laurendeau poursuit sa lettre en expliquant :

Nous ne sommes pas encore prêts à lancer un tel mouvement, nous n'avons ni l'expérience ni les compétences qu'exigerait une pareille action. Il nous suffirait, à l'heure actuelle, d'étudier les problèmes nationaux à ce point de vue précis, et d'aller de l'avant, sans divulguer tout de suite nos ambitions. Il m'apparaît que la dernière bataille pour l'existence approche (à moins que nous ne soyons déjà au cœur de la mêlée, sans nous rendre compte de l'importance des événements actuels.) C'est le dernier moment de l'adolescence : nous crèverons de rachitisme, ou nous deviendrons une nation adulte.⁶⁸

Par cette lettre, André Laurendeau semble demander la bénédiction de Groulx pour emprunter la voie de l'indépendantisme. La réponse du chanoine n'a malheureusement pas été archivée, mais nous pouvons penser que le « maître » n'a pas tenté, ou du moins réussi, à convaincre Laurendeau d'abandonner cette idée, puisque les Jeune-Canada choisiront bientôt de défendre la thèse de l'indépendance. Cette lettre montre également que les Jeune-Canada réfléchissent sur l'indépendance dès l'été de 1933, puisque Laurendeau y mentionne que le groupe travaille sur le projet de doctrine, un document qui se révélera clairement indépendantiste. Néanmoins, je ne crois pas que tous les Jeune-Canada de 1933 étaient prêts à accepter le projet indépendantiste de Laurendeau. Par exemple, Pierre Dansereau, alors président du groupe, n'a jamais adhéré au mouvement indépendantiste. Lorsque les

⁶⁸ *Ibid.*

Jeune-Canada ont commencé en 1934 à s'afficher publiquement indépendantistes, Pierre Dansereau a préféré quitter le groupe, car il ne se reconnaissait pas dans cette option. En contrepartie, de nouvelles figures apparaissent dans le mouvement, tels que Dostaler O'Leary et Paul Simard, deux indépendantistes convaincus attirés par le tournant sécessionniste des Jeune-Canada. Est-ce que leur acceptation dans ce groupe restreint a été facilitée par Laurendeau qui souhaitait augmenter le nombre de partisans de l'indépendance à l'exécutif? Il est malheureusement impossible de le confirmer, mais ceci demeure néanmoins une hypothèse intéressante.

Ainsi, les Jeune-Canada travaillaient à la rédaction de leur doctrine dès l'été de 1933.⁶⁹ Il s'agit du document qui présente le plus clairement la position du groupe par rapport à l'idée d'indépendance de la Laurentie. Cette doctrine, qui n'a jamais été publiée et n'est pas datée, composée d'une trentaine de pages et écrite dans un style théorique et philosophique, vise à expliquer ce qu'est une nation, un État, les relations entre nation et État, ainsi que les droits et devoirs vis-à-vis l'indépendance politique. Gilbert Manseau, André Laurendeau, Dominique Beaudin, Jean-Louis Dorais, Thuribe Belzile, Paul Simard et Robert Charbonneau en sont les auteurs. Ceux-ci débütent en présentant les droits fondamentaux à l'indépendance des Canadiens français :

Au sein de l'État, tel que constitué, c'est la volonté majoritaire qui fait loi. Si donc, la majorité est opposée à la séparation d'un groupe ou d'une province, de quel droit ne considèrerait-on que la volonté du groupe sécessionniste ? De plus, le territoire est un bien qui appartient à l'État, ce dernier a donc droit d'en retenir la possession, même par la force et contre le gré de ses habitants. Il faut donc conclure qu'en principe, la nation ne peut pas, de son plein gré se séparer de l'État auquel elle appartient. Cependant, si une nation occupe au sein d'un État un territoire déterminé, assez considérable pour pouvoir subvenir à ses besoins matériels, si elle est assez organisée par elle-même pour pouvoir

⁶⁹ *Projet de doctrine des Jeune-Canada*, P21, Fonds Jeune-Canada, CRLG.

constituer un État complet; si par ailleurs l'État auquel elle appartient ne lui accorde pas le traitement légitime auquel elle a droit en vertu des principes énoncés plus haut; si manifestement elle n'a à l'égard du reste de l'État aucun vouloir-vivre collectif, et si elle exprime sa volonté par voie d'un plébiscite honnête : elle a droit de se séparer de l'État auquel elle appartient et de déclarer son autonomie, en demandant, au besoin, l'appui extérieur nécessaire pour atteindre cette fin.⁷⁰

Les auteurs poursuivent en expliquant que le problème de la Confédération canadienne, selon eux, réside dans le trop grand nombre de différences culturelles et de mentalités entre les différentes parties du pays :

Le Canada actuel, unité géographique, et la Confédération, unité politique, sont-ils en mesure de répondre parfaitement à nos aspirations nationales ? NON. Au point de vue géographique, le Canada, coupé en deux par le lac Supérieur et la Baie d'Hudson, ne saurait constituer un tout logique : région agricole à l'ouest, région industrielle à l'est. L'unité politique est impossible sur un terrain de cette nature; dans l'ouest, population importée, population de culture américaine (culture de masse), production massive et spécialisée qui exige une politique de libre-échange; dans l'est, population stable, population de culture européenne (culture individuelle), production variée et progressive qui exige une politique de protection. Cette différence de culture explique la plupart des divergences d'opinions qui se manifestent dans le règlement des problèmes sociaux (pensions de vieillesse, crédit agricole, etc.).⁷¹

Par la suite, ils rejettent la thèse de la réforme de la constitution canadienne :

Une réforme de la constitution pourrait aplanir certaines difficultés, mais elle ne changerait rien au fond même de la situation. La séparation entre l'est et l'ouest s'avère inévitable. Le jour où l'est exigera un traitement équitable, l'ouest demandera cette séparation.⁷²

⁷⁰ *Projet de doctrine des Jeune-Canada*, p.16, P21, Fonds Jeune-Canada, CRLG.

⁷¹ *Ibid.*, p.17.

⁷² *Ibid.*, p.18.

Selon les Jeune-Canada, l'indépendance politique représente la seule solution pour préserver la culture canadienne-française :

Toutes les nationalités saines aspirent à l'émancipation. Elles luttent pour la vie et par conséquent, pour l'indépendance, puisque toute domination menace leur existence. C'est le résultat d'une impulsion donnée par Dieu aux créatures raisonnables, impulsion qui les dirige vers le terme de leur destinée. La nation exerce donc un droit naturel que Dieu même lui a conféré lorsqu'elle lutte pour conserver son existence et pour rompre les liens qui l'empêchent de s'épanouir tel que le réclame sa mission bien comprise. [...] L'individualité nationale, l'indépendance, la constitution d'une patrie bien limitée est indispensable à l'accomplissement de notre mission. Notre nation doit tendre vers des conditions politiques qui assurent la survivance de sa personnalité originale, qui garantissent le déploiement, dans leur perfection, de ses vertus particulières. Elle ne trouvera ces conditions que dans son émancipation, qu'en assurant la pérennité de son individualité intégrale et catholique et du plein exercice de ses facultés, qu'en constituant un État français.⁷³

Les Jeune-Canada poursuivent ensuite leur réflexion sur la formation des nouveaux États à la suite de l'éclatement de la Confédération :

Il n'est pas impossible que cet État soit formé des cinq provinces de l'est. Ce ne serait pas l'État idéal parce que, étant bilingue, il n'assurerait pas le plein épanouissement de la nation canadienne-française. Cet État ne nous donnerait pas une patrie essentiellement canadienne parce que la question impériale resterait intacte. Ce serait donc un État de transition, qui nous permettrait tout au plus de consolider nos effectifs et de nous préparer à constituer un État français, qui pourrait comprendre les provinces maritimes, la province de Québec, le nord de l'Ontario et peut-être même dans un avenir très lointain une partie de la Nouvelle-Angleterre.⁷⁴

Ainsi, les Jeune-Canada ne conçoivent pas l'indépendance de la nation canadienne-française par la sécession de la province de Québec uniquement. Ils se désignent comme indépendantistes laurentiens. L'État francophone qu'ils souhaitent voir naître

⁷³ *Ibid.*, p.19-20.

⁷⁴ *Ibid.*, p.19.

en Amérique se nommerait la Laurentie. Son territoire n'est jamais clairement défini, mais comme nous le voyons dans le projet de doctrine, il comprendrait les territoires les plus francophones de l'est du Canada, peut-être même une partie de la côte-est des États-Unis! Leur conception des limites géographiques du nouvel État rejoint bien celle développée par l'ultramontain Jules-Paul Tardivel au début du XX^e siècle. Aussi, les Jeune-Canada voient deux étapes vers l'indépendance nationale de la Laurentie. Premièrement, ils envisagent la scission de la Confédération en deux entités est et ouest, pour ensuite former un troisième État avec les francophones du bloc de l'est. Ils croient que la formation d'un véritable foyer national pour les francophones en Amérique ne pourrait qu'être profitable aux minorités francophones hors-Laurentie (les francophones du bloc de l'ouest et les minorités francophones des États-Unis) :

En constituant un État français et catholique nous organiserions ici un véritable foyer de culture dont les produits sortiraient vigoureux pour rayonner tout autour de nous. De même l'indépendance, nous donnant une patrie plus à nous, nous intéresserait davantage à la poursuite de notre idéal national et partant stimulerait notre initiative, nous donnerait un civisme plus entreprenant. Enfin, le prestige de nos institutions politiques, sociales, enseignantes, etc.... ne saurait qu'aviver l'esprit national de nos frères des provinces anglaises et des États-Unis. Notre vitalité commanderait la leur et leur assurerait une liberté culturelle dont nous-mêmes ne jouissons pas aujourd'hui.⁷⁵

C'est l'un des seuls éléments de leur idéologie qui diffère de la pensée de Groulx. Sur les minorités hors-Québec, ou plutôt hors-Laurentie, leur conception rejoint davantage celle du père Joseph-Papin Archambault dans l'enquête de 1927. Finalement, les auteurs de la doctrine jeune-canadienne terminent en affirmant que selon eux, une Laurentie indépendante serait viable économiquement :

⁷⁵ *Ibid.*, p.21.

Reste à voir ce que nous pourrions faire sur le plan international. Nos industries minières (celle de l'amiante en particulier) et forestières nous permettraient d'entretenir avec les États-Unis des relations d'affaires. [...] La canalisation de nos capitaux vers des industries essentiellement nationales nous permettrait d'entretenir avec certains pays européens (avec la France en particulier) et avec les pays de l'Amérique latine des échanges fructueux. Enfin notre fleuve nous garantirait le développement progressif d'industries et d'un commerce international lucratifs.⁷⁶

Bref, je crois que nous pouvons conclure que les Jeune-Canada étaient déjà intéressés par l'option indépendantiste durant l'été de 1933. Le 3 décembre 1934, le groupe organise une grande assemblée publique au Monument National à Montréal, sous le nom de *Qui sauvera Québec?*, afin de présenter les points de leur doctrine. Sur l'indépendance de la Laurentie, les conférenciers ont vulgarisé les principales idées de leur doctrine. Paul Simard a terminé son discours par un résumé des propos émis lors de cette assemblée :

Nous vous avons démontré que la Confédération, destinée par les Pères à sauvegarder nos droits, a effectivement tourné contre nous, parce que les intérêts des cosignataires du pacte de 1867 ne sont pas les mêmes. Nous vous avons fait voir que cette divergence de besoins spirituels et matériels ne pouvait pas cesser d'exister. Comme solution de ce problème et à la suite des esprits clairvoyants de l'Action française de Montréal, qui, déjà en 1922, nous proposaient ce but, nous vous avons offert comme idéal l'État libre catholique et français sur les bords du St-Laurent.⁷⁷

Au moment de cette assemblée, la position des Jeune-Canada sur la question nationale est toutefois plus nuancée que dans le projet de doctrine. Les conférenciers s'affichent clairement indépendantistes, mais ils présentent cela comme un projet qui pourrait ne voir le jour que dans plusieurs années. De plus, au moment de la reproduction des discours dans le troisième cahier du groupe, les Jeune-Canada

⁷⁶ *Ibid.*, p.21-22.

⁷⁷ Paul Simard dans Jeune-Canada, *Qui sauvera Québec ?*, Montréal, Le Devoir, 1935, p.34.

écrivent un avant-propos dans lequel ils apportent encore plus de nuances à leur conception de l'indépendantisme :

La sécession, c'est-à-dire la possession sans partage de l'autonomie politique, serait l'idéal, et nous avons le droit d'y tendre. Mais la réalité pour le moment, à moins d'évènements graves et imprévus, c'est une solution chimérique.⁷⁸

Pourtant, il suffit de lire un peu plus loin la retranscription de leurs conférences pour lire Laurendeau affirmer : « si nos rêves sont de réalisation lointaine, nous savons de science certaine qu'ils ne sont pas chimériques.⁷⁹ » Peut-être que les Jeune-Canada en sont venus à la conclusion qu'il valait mieux ne pas sembler impatient publiquement.

2.5 Les relations avec Lionel Groulx

Nous avons vu précédemment que les Jeune-Canada bénéficiaient de l'appui et des conseils de plusieurs aînés du milieu du nationalisme groulxien. Les indépendantistes de cette première période des années 1930 avaient beaucoup de respect pour des nationalistes tels qu'Omer Héroux, Esdras Minville et Édouard Montpetit, mais celui qu'ils considéraient comme leur principal conseiller, leur modèle, l'exemple à suivre et leur « maître » demeure le chanoine Lionel Groulx. Ce sentiment de respect et d'admiration est réciproque, puisque pour Groulx, les Jeune-Canada symbolisent le réveil de la jeunesse canadienne-française, une étape importante dans la conception groulxiste du relèvement de la nation. C'est durant les premières années du réseau indépendantiste des années 1930 que Groulx est plus intime avec celui-ci. Tout au long de l'existence des Jeune-Canada, plusieurs des

⁷⁸ Jeune-Canada, *Qui sauvera Québec?*, *op.cit.*, [avant-propos].

⁷⁹ *Ibid.*, p.69.

membres échangent une correspondance régulière avec le chanoine. À plusieurs reprises, Lionel Groulx apporte ses conseils au groupe et lui ouvre les portes du milieu nationaliste. Selon Groulx, c'est lui-même qui aurait composé le manifeste de la jeune génération qu'ont présenté les Jeune-Canada à leur première assemblée.⁸⁰ Dans une lettre datée du 22 décembre 1932,⁸¹ André Laurendeau confirme l'apport de Groulx au manifeste en le remerciant pour les conseils et les transformations apportées au manifeste, mais cette lettre prouve néanmoins que c'est bel et bien Laurendeau qui a composé le manifeste. Après la première assemblée au Gesù, les Jeune-Canada et Lionel Groulx continuent de se rencontrer régulièrement pour discuter de leurs idées respectives. Parfois, ces rencontres ont lieu à la maison du chanoine.⁸² L'aide et l'influence de Groulx sont palpables dans les écrits des Jeune-Canada. L'analyse d'intertextualité permet de constater que Groulx est régulièrement cité et que les écrits du maître constituent souvent la base de leur argumentation. Le meilleur exemple est celui du mythe historique groulxien, théorie voulant que la nation canadienne-française soit une race pure et supérieure et qu'elle soit destinée à une mission évangélique en Amérique. Cette idée est souvent reprise par les Jeune-Canada, particulièrement par Paul Dumas, Claude Robillard et Thuribe Belzile dans leurs tracts respectifs. Groulx fait plus que conseiller et influencer ces jeunes indépendantistes; il assiste régulièrement à leurs assemblées publiques et parfois il y prononce des discours.⁸³ Il participe aussi quelquefois à leurs causeries radiophoniques.⁸⁴ Également, avant les assemblées, Groulx célèbre une messe pour bénir l'activité. À ce sujet, Belzile lui écrit avant la célébration de la fête de Dollard :

Comme d'habitude, vous nous rendriez un grand service en venant à cette occasion [fête de Dollard] dire pour nous la sainte messe. Nous aurions

⁸⁰ Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, tome 3, *op.cit.* p.276.

⁸¹ Lettre d'André Laurendeau à Lionel Groulx, 22 décembre 1932, P1, Fonds Lionel Groulx, CRLG.

⁸² Lettre de Thuribe Belzile à Lionel Groulx, 17 mai 1934, P1, Fonds Lionel Groulx, CRLG.

⁸³ « Les Jeune-Canada à Carillon », *Le Devoir*, 26 mai 1933, p.8.

⁸⁴ Harry Bernard, « Vie de L'Action nationale », *L'Action nationale*, juin 1933, p.366.

d'ailleurs grand besoin, nul ne le sent plus que moi, de votre encouragement et de vos bons conseils. Si donc vous pouviez venir comme d'habitude, nous vous en serions tous très reconnaissants.⁸⁵

Malgré la participation de Groulx aux activités des Jeune-Canada, le chanoine semble normalement préférer manœuvrer à l'arrière-scène. Toutefois, lorsque son groupe de jeunes protégés se retrouve dans l'eau chaude, il n'hésite pas à sortir publiquement, caché sous des pseudonymes, pour les défendre. C'est le cas notamment dans la polémique entourant l'assemblée *Politiciens et Juifs* et lorsque Henri Bourassa s'attaque aux Jeune-Canada.⁸⁶ Lionel Groulx est plus qu'un simple allié idéologique pour ces jeunes indépendantistes; il est dans certains cas un ami intime et parfois même un confident. Tous n'ont pas la même relation privilégiée avec le chanoine. Ceux qui sont le plus près de Groulx semblent être André Laurendeau, Dominique Beaudin et Thuribe Belzile. D'autres, dont Paul Simard, lui vouent également une admiration incommensurable. Simard ne se gêne pas pour désigner publiquement Groulx comme le véritable chef de la nation canadienne-française. Par la suite, il s'empresse de reporter ses propos au chanoine, comme s'il désirait de la reconnaissance.⁸⁷ Bref, durant la première moitié de la décennie 1930, Groulx est très intime avec le réseau indépendantiste, alors formé de ses jeunes protégés. Ceux-ci considèrent Groulx comme leur « maître » et reprennent plusieurs de ses idées. Ainsi, par sa contribution au réseau, je considère Groulx comme une figure importante du mouvement indépendantiste de ces années. Peut-être Groulx ne se qualifiait pas d'indépendantiste, mais il a néanmoins permis à ces jeunes de reprendre cette idée, de la développer et de la diffuser.

⁸⁵ Lettre de Thuribe Belzile à Lionel Groulx, 15 mai 1936, P1, Fonds Lionel Groulx, CRLG.

⁸⁶ Jacques Brassier [pseudonyme de Lionel Groulx], « Pour qu'on vive... », *L'Action nationale*, juin 1933, p.361-367.

⁸⁷ Lettre de Paul Simard à Lionel Groulx, 23 mai 1935, P1, Fonds Lionel Groulx, CRLG.

2.6 L'audience du réseau

La période jeune-canadienne du réseau est celle qui a eu la plus forte audience dans le milieu du nationalisme groulxien. Le fait que les Jeune-Canada soient sous la protection de Groulx et qu'ils entretiennent de bonnes relations avec plusieurs de leurs aînés permet des entrées dans les grands médias nationalistes de l'époque. Les Jeune-Canada sont encouragés par le milieu groulxien, mais leurs actions provoquent aussi des réactions négatives dans d'autres milieux. Les principales oppositions proviennent du milieu libéral, par exemple la jeunesse libérale et *Le Soleil*, mais surtout le journal *L'Autorité*. Dans ce dernier, nous retrouvons régulièrement des articles provocateurs à l'endroit des Jeune-Canada :

Ces éphèbes, du moins ceux que l'on connaît, sont des étudiants qui, de leur vie, n'ont gagné un trente sous percé. Et ils prétendent tenir en réserve les remèdes les plus propres à guérir la crise mondiale! Ils s'entourent par des personnages plus forts en théologie qu'en économie, d'écoliers qui se prennent au sérieux dès qu'on leur dit qu'ils sont l'espoir de la race, les sauveurs de demain.⁸⁸

Cette opposition aux Jeune-Canada s'est radicalisée à la suite de l'assemblée *Politiciens et Juifs*. En plus de *L'Autorité* qui associe les Jeune-Canada à l'hitlérisme,⁸⁹ le groupe subit les attaques du *Jewish Eagle*,⁹⁰ mais aussi de nationalistes canadiens-français tels qu'Henri Bourassa et Olivar Asselin. Les Jeune-Canada n'ont cependant pas besoin de polémique pour faire parler d'eux; souvent, nous retrouvons des comptes-rendus de leurs assemblées dans *Le Devoir*, *Le Canada*, *L'Action catholique*, *Le Journal*, *La Patrie*, *Le Soleil* et même *The Gazette*. Par cette couverture médiatique, les Jeune-Canada réussissent à remettre la question de l'indépendance du Québec à l'avant-scène. Les différents journaux abordent la

⁸⁸ Ledochowski, « Les Jeune-Canada sont une poignée d'imberbes », *L'Autorité*, 6 mai 1933.

⁸⁹ « Les Jeune-Canada sont-ils disciples d'Hitler? », *L'Autorité*, 29 avril 1933.

⁹⁰ « Young Canada with Old Fabrications », *Jewish Eagle*, 5 mai 1933.

question, mais normalement sans réellement se positionner.⁹¹ La vente des tracts et des cahiers est également couronnée d'un fort succès. Aidées par *Le Devoir* dans la production et les jésuites dans la vente, les publications ont en moyenne un tirage de 3000 exemplaires, du moins si l'on se fie à l'information mentionnée à la fin des différents tracts. En ce qui concerne les assemblées publiques, elles attirent normalement plus de 1000 personnes, et parfois jusqu'à 3500 personnes, si l'on se fie aux comptes-rendus du *Devoir*. Probablement que les chiffres ont parfois été revus à la hausse lors de l'envoi des communiqués aux journaux. Néanmoins, le réseau indépendantiste connaît alors une audience intéressante et considérable.

En somme, durant la période 1932-1936, le réseau indépendantiste apparaît comme l'action d'un groupe restreint de jeunes amis intellectuels : les Jeune-Canada. Le réseau est alors idéologiquement très proche du milieu nationaliste groulxien. Il en va de même pour l'idée de l'indépendance de la Laurentie qui est directement inspirée par les enquêtes de *L'Action française* de 1922 et 1927. Le réseau croit que l'indépendance de la Laurentie est la seule véritable solution aux problèmes de la nation canadienne-française, et qu'ainsi, il faut préparer cette dernière vers son destin. Vers la fin de l'année 1935, les Jeune-Canada sont de moins en moins présents dans le réseau indépendantiste. Ceci coïncide avec le départ d'André Laurendeau pour la France et l'entrée sur le marché du travail de la plupart des autres membres des Jeune-Canada. En 1937, il y a ce que nous pouvons qualifier d'une deuxième vague de Jeune-Canada qui tente de se mettre en place. Ces nouveaux Jeune-Canada, conseillés par Laurendeau, s'affirment indépendantistes, mais nous verrons que cette nouvelle vague connaîtra très peu de succès. À partir de la fin de l'année 1935 et

⁹¹ Sur le sujet, voir "Independant Goal Urged for Quebec", *The Gazette*, 11 décembre 1934 ; « Un état autonome dans la province de Québec », *La Patrie*, 4 décembre 1934 ; « Idéal politique : faire de Québec un état indépendant », *Le Canada*, 4 décembre 1934.

surtout au début de l'année 1936, ce sont de nouveaux groupes qui prendront la tête du réseau indépendantiste; des organisations beaucoup plus à droite, telles que *La Nation* et les Jeunesses patriotes.

CHAPITRE III

LE RÉSEAU SOUS L'INFLUENCE FASCISTE : 1936-1937

Les années 1936 et 1937 sont celles où le réseau indépendantiste a été le plus actif de toute la décennie. Durant cette période, plusieurs individus et organisations militent en faveur de l'indépendance du Québec. La presse indépendantiste est bien présente dans la province avec *Vivre*, *Les Cahiers noirs*, *La Nation* et *L'Indépendance*. Des groupes s'organisent et choisissent l'option indépendantiste : les Jeunesses patriotes, la Jeunesse libérale nationale et le Comité central autonomiste. Finalement, des individus apportent leur contribution au réseau, tels que Claude-Henri Grignon, François Hertel et quelques membres des Jeune-Canada. Dans ce chapitre, je désire montrer comment ces années ont été les plus animées du réseau et présenter les relations entretenues par les indépendantistes entre eux et avec le chanoine Lionel Groulx.

3.1 Les indépendantistes de la période 1936-1937

Pendant cette période, le réseau indépendantiste peut se subdiviser en deux : le groupe de Québec et le groupe de Montréal. Les origines de celui de Québec remontent à mai 1934 avec la création de la revue *Vivre* par Jean-Louis Gagnon, Pierre Chaloult et Philippe Vaillancourt. Il s'agit d'une revue de politique, d'art, de littérature et de musique, destinée principalement aux jeunes, qui réunit une douzaine de collaborateurs. Les principaux thèmes abordés concernent la création d'une

littérature nationale, la critique de la démocratie et du parlementarisme, l'établissement d'un système corporatiste et l'opposition aux ingérences fédérales dans les champs de compétence provinciale. Jean-Louis Gagnon (1913-1997), directeur de la revue, rédige les articles portant sur la politique et l'économie, en plus d'être le porte-parole du groupe. Le rédacteur en chef, Pierre Chaloult (1912-?), traite des questions de l'immigration et de la place des Juifs dans la société. Quant à Philippe Vaillancourt (1913-1984), l'administrateur de *Vivre*, il s'occupe de la vente et la distribution de la revue. Parmi les autres principaux indépendantistes présents dans *Vivre*, nous retrouvons les représentants de la revue dans la métropole, Gérard Dagenais (1913-1981) et Fernand Lacroix. Également y collaborent l'écrivain Rex Desmarchais (1908-1974), Willie Chevalier (1911-1989), Gabriel Langlais, Jacques Surpré, Marcel Noé, W.L.L. Lontinville et Claude-Henri Grignon (1894-1976), sous le pseudonyme de Valdombre. Hélène Jobidon, la fiancée de Jean-Louis Gagnon, et Alice Lemieux (1905-1983) écrivent des poèmes. Jean-Charles Harvey (1891-1967) est un collaborateur important de *Vivre*; toutefois, cette coopération est difficile à comprendre, puisque Harvey est opposé à l'idée d'indépendance et au fascisme que préconisaient la plupart des vivristes; il est un libéral qui croit en la nécessité de la bonne entente. Il faut croire que *Vivre* était ouvert à l'expression et à la discussion de différentes idées.

Vivre connaît des débuts difficiles. En plus d'une doctrine mal définie et de problèmes financiers, le style agressif et provocateur des rédacteurs leur vaut une poursuite pour atteinte à la vie privée de la part des rédacteurs du journal étudiant de l'Université Laval, *l'Hebdo-Laval*. Toutefois, la couverture de ce procès par les différents journaux eut pour effet de publiciser le groupe. Voulant profiter de cette nouvelle attention médiatique, les vivristes transforment en mars 1935 leur revue mensuelle en journal politique bimensuel. Les positions et le ton se radicalisent, mais les collaborateurs sont toujours aux prises avec de sérieux problèmes financiers. Les

rédacteurs n'ont d'autre choix que de mettre fin à leurs activités en mai 1935 après seulement cinq numéros. Néanmoins, les Éditions de Vivre choisissent de poursuivre leur engagement par le biais de la production d'une collection d'ouvrages, *Les Cahiers noirs*. Ce projet visait à produire une série de numéros thématiques pour présenter les positions vivristes. Initialement, cinq numéros sont prévus : la jeunesse par Jean-Charles Harvey, la révolution par Jean-Louis Gagnon, la latinité par Paul Bouchard, les responsables par Fernand Lacroix et deux numéros sur la question juive par Pierre Chaloult. Finalement, seulement le premier numéro de Jean-Charles Harvey est produit. L'idée des *Cahiers noirs* est abandonnée pour faire place à un nouveau projet auquel plusieurs vivristes sont intéressés à participer : *La Nation*.

C'est par le lancement du journal *La Nation* en février 1936 que le groupe de Québec devient l'une des figures dominantes dans le réseau indépendantiste des années 1930. *Vivre* était déjà indépendantiste en 1934 et 1935, mais ce ne sont pas tous les collaborateurs qui défendaient cette thèse. De plus, l'indépendance de la province de Québec n'était pas l'objectif de *Vivre*; c'était simplement une option sur laquelle certains collaborateurs aimaient écrire. La différence dans *La Nation* est que la promotion de l'idée d'indépendance de la nation canadienne-française est déterminée comme l'objectif du journal. Tous les collaborateurs de *La Nation* s'affichent clairement comme des « séparatistes ». C'est la volonté de militer pour l'indépendance du Québec qui est à l'origine de la fondation de *La Nation*, ce qui n'était pas le cas pour *Vivre* et *Les Cahiers noirs*. *La Nation* reprend une formule semblable à celle de *Vivre* : le journal s'affiche comme un hebdomadaire politique et littéraire. En réalité, la partie littéraire est rapidement mise de côté pour faire place à un journal essentiellement politique. *La Nation* se qualifie fièrement comme l'un des seuls journaux indépendants au Québec. Bien qu'il ne possède habituellement que quatre pages, huit pages pour certains numéros spéciaux, le journal compte sur un nombre considérable de collaborateurs. Le porte-parole et directeur du journal, Paul

Bouchard (1908-1997), est un diplômé en droit d'Oxford. Dans les pages de *La Nation*, il aborde principalement les thèmes de l'indépendance, du fascisme et de la latinité, en plus de s'attaquer à certains hommes politiques tels que Louis-Alexandre Taschereau, Ernest Lapointe et Maurice Duplessis. Pourtant, en 1945, il joint les rangs de l'Union nationale où il est nommé responsable de la propagande. Durant sa carrière, il se présente à quatre reprises à des élections provinciales et fédérales, mais sans succès. Parmi les autres fondateurs, nous retrouvons Roger Vézina, Pierre Letarte et Albert Pelletier. Roger Vézina est l'associé de Paul Bouchard dans le même bureau d'avocats, tandis que Pierre Letarte était l'avocat de *Vivre* lors des poursuites de *l'Hebdo-Laval*. En ce qui concerne Albert Pelletier,¹ lui aussi avocat, signalons son mariage en 1939 avec Diane Dionne, la mère de René Lévesque, ce dernier alors âgé de 17 ans. Les autres principaux membres de *La Nation* sont Jean-Louis Gagnon et Pierre Chaloult, initialement de *Vivre*, ainsi que Marcel Hamel (1913-1974), un jeune journaliste qui s'établira par la suite dans la région de Lanaudière, où il fonde *Le Portage* en 1949. Nous retrouvons également comme collaborateurs réguliers Robert Chénier, nommé rédacteur en chef en avril 1936, Fernand Lacroix, Hélène Jobidon et Gabriel Langlois, trois anciens de *Vivre*, ainsi que Paul Talbot et Berthelot Brunet.

Pendant sa période indépendantiste, soit de février 1936 à mars 1937, *La Nation* paraît 58 fois. Malgré que le journal soit publié jusqu'en 1939, le groupe de *La Nation* se détourne de son objectif initial au cours de l'hiver de 1937 en empruntant la voie de l'autonomisme. Nous reviendrons prochainement sur ce changement idéologique. Bien que la principale action de ce groupe d'indépendantistes soit la publication de leur journal, ils sont les initiateurs d'autres projets tels que des débats publics et la création des Faisceaux d'action séparatistes.

¹ Ne pas confondre avec l'écrivain et éditeur Albert Pelletier (1896-1971).

Ce dernier groupe se voulait une milice patriotique inspirée du modèle italien pour faire la lutte aux communistes et « enseigner l'esprit de discipline et d'abnégation au peuple ».² En pratique, ce groupe, sous la responsabilité de Paul Talbot, n'a jamais réellement œuvré.

Au même moment où les indépendantistes de Québec lancent *La Nation*, un autre groupe d'indépendantistes s'organise à Montréal : les Jeunesses patriotes. En 1935 et 1936, les Jeune-Canada sont toujours présents sur la scène montréalaise, mais comme nous avons vu dans le chapitre précédent, ils se font de plus en plus discrets. C'est dans ce contexte que sont fondées les Jeunesses patriotes en novembre 1935. Le fondateur, Walter-Patrice O'Leary (1910-1989), le frère du Jeune-Canada Dostaler O'Leary, explique la fondation du groupe dans une entrevue accordée en 1988 au journaliste Raoul Roy :

Ça été fait très spontanément. C'était le soir des élections provinciales de novembre 1935 où le gouvernement d'Alexandre Taschereau a perdu beaucoup de sièges au profit du Parti conservateur, dirigé par Maurice Duplessis, et de l'ALN. Avec quelques amis, je suivais sur un tableau que le quotidien *La Presse* avait installé à l'angle des rues Saint-Jacques et Saint-Laurent le résultat du scrutin. Cette demi-victoire de l'opposition annonçait la chute prochaine de Taschereau. Je me suis placé sur les marches de l'escalier de l'édifice de *La Presse* et j'ai crié aux jeunes qui étaient là : allons fêter ça au monument Chénier, non loin de là au parc Viger. Cinq cents individus ont suivi jusque-là. J'ai fait ce soir-là mon premier discours politique en public. J'y ai fait un appel pour la fondation d'un mouvement sur les lieux mêmes. Il s'est donné le nom de Jeunesses patriotes du Canada français. À la fin de la soirée, nous avons 125 inscriptions. Un comité de direction provisoire fut formé immédiatement avec un secrétaire et un trésorier.³

² Paul Bouchard, « Fondation des Faisceaux d'Action Séparatiste », *La Nation*, 1^{er} octobre 1936, p.1.

³ Raoul Roy, « Walter O'Leary des Jeunesses Patriotes », *La Revue indépendantiste*, automne 1988, p.36.

Il faut demeurer critique envers cette source. D'abord parce qu'il ne s'agit pas d'une revue objective, mais aussi parce que Walter O'Leary, en plus de raconter des souvenirs vieux de 50 ans, semble parfois rendre plus intéressante son histoire. Pendant les premiers mois, les Jeunesses patriotes furent essentiellement un groupe montréalais. Walter O'Leary occupait la présidence du groupe, tandis qu'Hector Grenon (1908-1991) et Jean Leduc étaient respectivement vice-président et secrétaire-trésorier. Parmi les autres principaux membres présents, nous retrouvons René Sarrazin, Réal Denis et Dostaler O'Leary. Contrairement aux Jeune-Canada, les Jeunesses patriotes sont un groupe ouvert qui souhaitent augmenter leurs effectifs. Le groupe reçoit rapidement de nombreuses demandes d'adhésion en provenance des quatre coins de la province, ce qui le motive à s'organiser au niveau national. Pour ce faire, des cellules sont mises en place dans différentes villes, tandis qu'un comité central est établi à Montréal pour orienter les actions des cellules. Elphège Simoneau préside la cellule de Drummondville, J.B. Jalbert celle de Chicoutimi, Louis-Joseph Gagnon celle de Mont-Joli, alors que Jules Biron, puis Odilon Fortier, s'occupent de la cellule de Trois-Rivières. Il y avait aussi une cellule à Saint-Joseph d'Alma sous la responsabilité d'un dénommé Harvey.⁴ Toutefois, la cellule des Jeunesses patriotes la plus active est celle de Québec, sous la présidence de Philippe Vaillancourt. Ce dernier, cofondateur de *Vivre* avec Jean-Louis Gagnon et Pierre Chaloult, préfère militer dans les Jeunesses patriotes plutôt que joindre les rangs de *La Nation*.⁵ Dès la formation des Jeunesses patriotes de Québec, Vaillancourt s'entoure d'une bonne équipe avec des militants tels que Georges-Omer Blouin et Henri-Paul Papillon, et, quelques mois plus tard, ses deux amis Jean-Louis Gagnon et Pierre Chaloult. La correspondance échangée entre Vaillancourt et le comité central à Montréal permet de constater que la cellule de Québec, en plus d'être active, met beaucoup de pression

⁴ Lettre de Walter O'Leary à Philippe Vaillancourt, 3 mai 1936, P40/C2,14, Fonds O'Leary, CRLG.

⁵ Lettre de Paul Bouchard à Walter O'Leary, 24 septembre 1936, P40/C2,15, Fonds O'Leary, CRLG.

pour que le comité central soit efficace.⁶ Le comité montréalais manque de stabilité et les membres changent régulièrement. En effet, plusieurs indépendantistes se succèdent aux différents postes, tels que Réal Denis, Jean Leduc, Hector Grenon, Paul A. Denis, Michel Chartrand, Ivanhoé Valiquette, J.O. Martin, Maurice Sarrazin, Lorenzo Lebel et les frères O'Leary. Ce sont probablement les nombreux conflits internes, que nous analyserons prochainement, qui expliquent ces changements fréquents dans le comité central.

Les actions organisées tant par le comité central que par les cellules sont des assemblées publiques et des conférences, des marches patriotiques, des pèlerinages sur des lieux historiques, des manifestations et la vente de matériel promotionnel. Tout comme *La Nation*, les Jeunesses patriotes fondent un journal indépendantiste en février 1936, *L'Indépendance*. Sous le slogan « sans peur ni bravade », ils désirent en faire une presse de combat en faveur de l'indépendantisme et du fascisme. Toutefois, selon Walter O'Leary, les Jeunesses patriotes mettent fin à la publication de *L'Indépendance* après un seul numéro, à la demande de Paul Bouchard, afin de ne pas nuire à la vente de *La Nation* dans la métropole.⁷

Les indépendantistes de *La Nation* et des Jeunesses patriotes sont ceux qui dominent le réseau indépendantiste des années 1936-1937. Toutefois, d'autres indépendantistes sont présents. Quelques-uns écrivent dans *L'Unité*, le journal de la Corporation des chambres économiques de Montréal. Selon *La Nation*, ce sont les frères Dostaler et Walter O'Leary qui auraient orienté ce journal vers l'idée d'indépendance alors qu'ils étaient membres du comité de rédaction de *L'Unité* en

⁶ Lettre de Philippe Vaillancourt à Walter O'Leary, 16 décembre 1936, P40/C2,14, Fonds O'Leary, CRLG ; Lettre de Philippe Vaillancourt à Walter O'Leary, 23 décembre 1936, P40/C2,14, Fonds O'Leary, CRLG.

⁷ Raoul Roy, « Walter O'Leary des Jeunesses Patriotes », *La Revue indépendantiste*, automne 1988, p.36.

1935.⁸ Pour Robert Comeau, les deux seuls véritables groupes indépendantistes de la décennie sont *La Nation* et *L'Unité*.⁹ En réalité, l'opinion de *L'Unité* sur la question nationale n'est pas arrêtée. Le journal laissait ses membres s'exprimer librement sur différentes idées. Ainsi, nous pouvions y lire des textes indépendantistes¹⁰ et d'autres plutôt fédéralistes.¹¹ À cette époque, il n'est pas rare de voir des collaborateurs de certains journaux appuyer l'idée de l'indépendance. Parfois, ces collaborateurs sont membres des différents groupes indépendantistes, par exemple Fernand Lacroix et Philippe Ferland dans *La Province* et Gérard Filion dans *La Terre de chez nous*. Dans la presse d'opinion, il faut différencier les opinions personnelles et les positions des journaux.

Parmi les autres indépendantistes importants durant ces années, nous retrouvons Claude-Henri Grignon et François Hertel. Claude-Henri Grignon (1894-1976) est un ami personnel du trio initial de *Vivre*. Il participe déjà à cette revue en 1934, sous le pseudonyme de Valdombre, mais il n'y aborde pas la question de l'indépendance. Par la suite, il poursuit cette coopération à *La Nation*, mais encore une fois, il traite plutôt de littérature, un milieu où il a la reconnaissance de ses pairs à la suite de la publication du roman *Un homme et son péché* en 1933. Grignon n'a jamais été un théoricien de l'idée d'indépendance, mais par le biais des *Pamphlets de Valdombre*, il présente et défend la pertinence de la thèse indépendantiste. Souvent, ce n'est pas le message qu'il défend, mais bien les messagers. Pour sa part, François Hertel (1905-1985), pseudonyme de Rodolphe Dubé, s'est avancé un peu plus dans

⁸ Robert Chénier, « Les hommes et les journaux », *La Nation*, 30 avril 1936, p.4.

⁹ Robert Comeau, *Les indépendantistes québécois, 1936-1938*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 1971, p.II.

¹⁰ *L'Unité*, 14 février 1936, cité dans Jean-Louis Gagnon, « Les positions de *L'Unité* », *La Nation*, 4 juin 1936.

¹¹ *L'Unité*, mars 1936, cité dans Jean-Louis Gagnon, « Les positions de *L'Unité* », *La Nation*, 4 juin 1936.

l'analyse de l'option indépendantiste. En 1936, il publie *Leur inquiétude*,¹² le premier livre des années 1930 à aborder l'idée d'indépendance. Nous reviendrons sur les idées personalistes de François Hertel.

3.2 Les relations entre les membres

Les formations de *Vivre*, des *Cahiers noirs* et de *La Nation* sont l'initiative de petits groupes d'amis. Dans le cas de *Vivre*, Jean-Louis Gagnon, Pierre Chaloult et Philippe Vaillancourt sont des amis depuis les années 1920.¹³ Aussi, Gagnon et Chaloult sont des beaux-frères en 1934, puisqu'ils fréquentent respectivement les sœurs Hélène et Simone Jobidon.¹⁴ Pour sa part, Philippe Vaillancourt épousera en 1940 Marguerite Gagnon, la cousine de Jean-Louis. De plus, les premiers collaborateurs sont trouvés dans le cercle intime des fondateurs. La fiancée de Gagnon et ses amies écrivent des poèmes, tandis que le logo de la revue est dessiné par l'artiste et écrivain Saint-Denys Garneau (1912-1943), un ami d'enfance de Gagnon.¹⁵ *La Nation* aussi est l'initiative d'un groupe d'amis; les quatre fondateurs, Paul Bouchard, Pierre Letarte, Albert Pelletier et Roger Vézina sont tous des avocats qui entretiennent des relations professionnelles. Par exemple, Bouchard et Vézina gèrent un bureau d'avocats. Le cas des Jeunesses patriotes diffère. Selon le fondateur Walter O'Leary, les premiers membres de son groupe étaient des personnes réunies par hasard lors du dévoilement des élections de 1935. Par la suite, ce sont les membres les plus motivés qui auraient été choisis aux différents postes de gestion.¹⁶

¹² François Hertel, *Leur inquiétude*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1936, 244 pages.

¹³ Stéphane Gauthier, « Trois petites revues des années 30 » dans Jacques Beaudry, dir. *Le rébus des revues*, Québec, PUL, 1998, p.42.

¹⁴ Lettre de Pierre Chaloult à Walter O'Leary, non daté, P40/A2, Fonds O'Leary, CRLG.

¹⁵ Jean-Louis Gagnon, « En ce temps-là... », *Études françaises*, vol. 5, n° 4, 1969, p.462.

¹⁶ Raoul Roy, « Walter O'Leary des Jeunesses Patriotes », *La Revue indépendantiste*, automne 1988, p.36.

Les Jeunesses patriotes et les indépendantistes de *La Nation* sont en relation pendant les années 1936-1937. Walter O'Leary et Paul Bouchard, les deux fondateurs, se connaissent déjà avant la fondation de leur groupe respectif. En effet, Bouchard écrit à Walter O'Leary en janvier 1936 pour lui annoncer la parution prochaine de son journal,¹⁷ et Walter en fait de même pour la parution de *L'Indépendance*.¹⁸ Toutefois, les archives ne permettent pas de connaître dans quelles circonstances ils se sont rencontrés. La publication de *La Nation* et de *L'Indépendance* semble bien accueillie par chacun des groupes. Dans le premier numéro de *La Nation*, Pierre Chaloult souhaite bonne chance aux Jeunesses patriotes :

Le premier numéro de l'organe officiel des Jeunesses patriotes vient de paraître à Montréal. C'est tout comme nous une feuille séparatiste; ce qui certes n'est pas pour nous déplaire! Même si nous nous réservons le droit de ne pas toujours penser comme eux, nous n'en admirons pas moins le ton gaillard de leurs articles. À remarquer : le soin tout particulier apporté à la mise en page de ce journal que décore dès son premier numéro un solide dessin de LaPalme. Au confrère du même âge : bonne chance! Le meilleur souhait que nous puissions nous adresser respectivement, c'est de nous retrouver l'un et l'autre dans cinquante ans... N'est-ce pas?¹⁹

Ce souhait est partagé dans *L'Indépendance*, alors que Dostaler O'Leary écrit sur la nécessaire coopération entre les forces nationalistes.²⁰ Cette collaboration est présente pendant les premiers mois de l'année 1936. Les Jeunesses patriotes vendent les numéros de *La Nation* à Montréal, tandis que les propagandistes du journal de Québec distribuent *L'Indépendance*.²¹ Lorsque, toujours selon la version de Walter O'Leary, les Jeunesses patriotes acceptent de mettre fin à leur organe pour ne pas

¹⁷ Lettre de Paul Bouchard à Walter O'Leary, 22 janvier 1936, P40/C2,15, Fonds O'Leary, CRLG.

¹⁸ Lettre de Paul Bouchard à Walter O'Leary, 28 janvier 1936, P40/C2,15, Fonds O'Leary, CRLG.

¹⁹ Pierre Chaloult, « La revue de presse », *La Nation*, 15 février 1936, p.4.

²⁰ Dostaler O'Leary, « De l'entente s'il vous plaît! », *L'Indépendance*, p.2.

²¹ Lettre de Paul Bouchard à Walter O'Leary, 15 février 1936, P40/C2,15, Fonds O'Leary, CRLG.

nuire à *La Nation*, ils sont invités à collaborer à ce dernier. Ainsi, nous retrouvons des articles de Walter O'Leary, Dostaler O'Leary, Lorenzo Lebel et J.O Martin dans *La Nation*. De plus, les deux groupes font la promotion des activités de l'autre. Par exemple, la publicité pour un congrès des Jeunesses patriotes est faite dans *La Nation*.²² Parfois, des tentatives pour unir le réseau indépendantiste ont lieu. La première est en janvier 1936, quelques semaines avant la première publication des deux journaux. Walter O'Leary propose à Paul Bouchard de ne faire qu'un seul journal conjointement, mais ce dernier refuse :

Quant à ta proposition de n'avoir qu'un seul journal, rien de plus désirable. Toutefois, si cela signifie une fusion de *La Nation* avec *L'Indépendance*, cela est impossible pour plusieurs raisons. D'abord parce que la publication de notre journal est déjà connue du public et que nous avons déjà un chiffre imposant d'abonnements.²³

Après quelques mois d'activités, les indépendantistes semblent plus réceptifs à l'idée de s'unir. Le Comité central autonomiste est fondé en juillet 1936. Ce comité réunit les Jeunesses patriotes (Walter O'Leary), *La Nation* (Paul Bouchard), la Jeunesse libérale nationale (Philippe Ferland et Émile Latrémouille), l'Union nationale ouvrière (Henri-Paul Papillon) et les Jeune-Canada (Dostaler O'Leary et Paul Dumas). Paul Bouchard est président du comité et *La Nation* en devient l'organe officiel. Hector Grenon, des Jeunesses patriotes, est nommé responsable de l'organisation à Montréal, tandis que Jean-Louis Gagnon, de *La Nation*, est responsable de l'organisation à Québec. Le manifeste du Comité central autonomiste nous informe que :

Vaincre les forces capitalistes et communistes qui divisent nos forces nationales [est] la première condition de notre relèvement. [...] Il nous est

²² Le Comité national autonomiste, « Jeunesses patriotes », *La Nation*, 10 septembre 1936, p.3.

²³ Lettre de Paul Bouchard à Walter O'Leary, 28 janvier 1936, P40/C2,15, Fonds O'Leary, CRLG.

impossible de réaliser notre relèvement économique aussi longtemps que le pouvoir politique ne sera pas réellement entre les mains des Canadiens français. Ce pouvoir politique, nous ne pouvons l'avoir au sein de la Confédération. [...] De ce bloc solide de la jeunesse désintéressée sortira l'indépendance politique, économique et culturelle du peuple canadien-français en Amérique.²⁴

Paul Bouchard explique que le Comité central autonomiste « est un organisme permanent de liaison entre les mouvements de jeunesse nationalistes en vue d'un front commun d'action et de pensée. C'est la tête du mouvement séparatiste [auquel] les principaux groupements de jeunesse nationaliste ont droit d'y mandater un représentant.²⁵ » Sur l'emploi du terme « autonomisme », Paul Bouchard écrit dans *La Nation* :

Nous sommes autonomistes avant d'être séparatistes. Pour nous, l'autonomisme n'est, cependant, qu'un moyen d'en arriver à la séparation, but ultime de notre évolution politique. C'est la raison qui explique pourquoi nous avons nommé l'organisme qui unit tous les mouvements nationalistes : Comité central autonomiste.²⁶

Donc, le terme « autonomisme » plutôt que « séparatisme » est employé pour rejoindre l'ensemble des groupes nationalistes au Québec et ainsi augmenter la portée du comité et le nombre de groupes membres. Malgré ce nom rassembleur, l'exécutif est noyauté par des indépendantistes, alors l'orientation du comité quant à la question nationale est déjà déterminée. Les objectifs du comité sont d'organiser des assemblées publiques à la grandeur du Québec et, éventuellement, transformer le comité en parti politique provincial pour présenter des candidats indépendantistes.²⁷

²⁴ Manifeste du Comité central autonomiste, juillet 1936[?], P40/C2,6, Fonds O'Leary, CRLG.

²⁵ Paul Bouchard, « Le Comité central autonomiste », *La Nation*, 20 août 1936, p.2.

²⁶ Paul Bouchard, « Séparatisme », *La Nation*, 31 décembre 1936, p.1.

²⁷ « Dernière heure », *La Nation*, 4 août 1936, p.1.

Dans les faits, le Comité central autonomiste n'organise que quelques assemblées avant de disparaître en 1937.

Les nombreux conflits internes dans le réseau indépendantiste sont à l'origine de l'échec du Comité central autonomiste et de la division des groupes. Malgré les tentatives de coopération, de nombreux conflits existent entre les différents groupes indépendantistes de 1936-1937, mais aussi entre les membres à l'intérieur des groupes. En février 1936, Walter O'Leary et Paul Bouchard rivalisent pour être la figure dominante du mouvement indépendantiste. Selon O'Leary, Paul Bouchard a utilisé différentes méthodes, pas toujours légales, pour mettre fin aux Jeunesses patriotes. Dans l'entrevue accordée à Raoul Roy en 1988, Walter O'Leary affirme avoir été enlevé et menacé par les militants de Paul Bouchard :

Un soir, comme je sortais du local de notre mouvement sur la rue Amherst, je me fais empoigner par quatre individus qui me mettent de force un bandeau sur les yeux et me poussent dans une automobile. La voiture part et j'ai l'impression que l'on s'en va vers le nord de la ville. On me fait sortir de là et on me fait monter au premier étage d'une maison. Lorsqu'on m'enlève le bandeau qui m'entourait la tête, je vois quantité de types avec des chemises noires et un foulard vert avec lequel ils se cachaient la figure. L'un d'entre eux, assis à une grande table, m'annonce qu'il représente les Faisceaux d'action séparatistes de Montréal (FAS). On me lit alors une déclaration que l'on voulait me faire signer et qui disait : Je soussigné, Walter O'Leary, président des Jeunesses patriotes, accepte par les présentes de démissionner en faveur de Paul Bouchard qui deviendra le nouveau président du mouvement, à la suite de quoi ledit mouvement sera dissout et ses membres seront incorporés dans les FAS. En me retournant, je sens qu'on me pousse un objet dans les reins, et je découvre que c'est un pistolet. L'individu qui joue ce jeu me dit : Tu signes ou je tire! [...] Finalement, ils m'ont laissé partir. Je découvre alors à qui appartenait la maison et que notre mouvement avait été infiltré par des gens du FAS.²⁸

²⁸ Raoul Roy, « Walter O'Leary des Jeunesses Patriotes », *La Revue indépendantiste*, automne 1988, p.38.

Pourtant, l'analyse de la correspondance entre Paul Bouchard et Walter O'Leary au début de l'année 1936 démontre des relations plutôt amicales entre les deux hommes. Souvent, ils s'offrent des services mutuels et ne semblent pas se détester, malgré quelques mésententes à propos d'articles pour *La Nation* remis en retard par Walter O'Leary.²⁹ Même dans les années 1940, lorsque les deux hommes sont en Amérique latine, ils poursuivent leur correspondance et proposent de se rencontrer.³⁰ Je crois qu'il faut demeurer prudent avec cette histoire de Walter O'Leary, qui a sans doute exagéré les faits pour rendre l'entrevue plus intéressante.

Le principal conflit dans le réseau indépendantiste oppose Paul Bouchard au trio vivriste (Gagnon, Chaloult, Vaillancourt) pour la direction de *La Nation*. Dans le numéro du 31 décembre 1936, Paul Bouchard écrit que :

Sans tambour ni trompette, sans avertissements, par la porte de derrière, deux collaborateurs du journal, Jean-Louis Gagnon et Pierre Chaloult, ont quitté les rangs de notre rédaction après une tentative infructueuse pour s'emparer à eux seuls de *La Nation*.³¹

Gagnon et Chaloult, avec l'aide de Philippe Vaillancourt, auraient contacté des collaborateurs du journal pour les convaincre de remplacer Paul Bouchard. Mis au courant, ce dernier renvoie les deux hommes et nomme Marcel Hamel comme nouveau rédacteur en chef, en remplacement de Pierre Chaloult. Hélène Jobidon et Henri-Paul Papillon quittent eux aussi *La Nation* en protestation. Le conflit prend de plus grandes proportions, puisque quelques jours avant cette tentative pour contrôler le journal, Jean-Louis Gagnon, Pierre Chaloult et Henri-Paul Papillon se voient offrir des postes dans les Jeunesses patriotes par Walter O'Leary, ce qui laisse croire à Paul

²⁹ Lettre de Paul Bouchard à Dostaler O'Leary, 21 août 1936, P40/C2,15, Fonds O'Leary, CRLG.

³⁰ Lettre de Paul Bouchard à Walter O'Leary, 8 mars 1941, P40/A4, Fonds O'Leary, CRLG.

³¹ Paul Bouchard, « Purge et sang nouveau à *La Nation* », *La Nation*, 31 décembre 1936, p.1.

Bouchard que ce sont peut-être les Jeunesses patriotes qui ont tenté de le déloger. À ce sujet, il pose un ultimatum à Walter O'Leary :

Je viens d'apprendre que vous avez nommé Gagnon propagandiste des Jeunesses patriotes et que lui et ses complices sont à faire imprimer des circulaires pour ce mouvement. Aujourd'hui, sans plus d'avertissements, Chaloult n'a pas fait d'articles et s'est organisé pour ne pas venir faire la mise en pages de façon à nous empêcher d'imprimer cette semaine. Des membres de mes faisceaux me mettent aussi au courant que des manoeuvres déloyales ont été faites pour les débaucher de notre organisme. Vaillancourt a d'ailleurs déclaré à qui veut l'entendre qu'ils vont couler *La Nation*. Eh bien avant cela il y en a d'autres qui vont sombrer. [...] J'exige que vous fassiez parvenir immédiatement, par livraison spéciale aux intéressés, que vous révoquez Gagnon, Chaloult, Papillon et Vaillancourt de toute charge qu'ils ont ou ont pu tenir dans les Jeunesses patriotes; à défaut de quoi je vous tiens responsable de tout ce qui va survenir de disgracieux et vous incriminer personnellement pour complicité dans une déclaration publique.³²

Devant l'entêtement de Walter O'Leary à poursuivre sa collaboration avec les anciens vivristes, Paul Bouchard demande à Dostaler O'Leary d'intervenir :

La naïveté de ton frère (si naïveté il y a) est quelque chose d'inqualifiable; ça frise l'imbécillité pure et simple. Ton frère, qui ne devait pas voir Gagnon et sa clique les a revus et s'est fait rembobiner par eux. [...] Ton frère a une psychologie de femme. Il avance dans la vie par une série de béguins. L'été dernier, il a eu un terrible béguin pour [Réal] Denis. Maintenant il en a un autre pour Vaillancourt et Gagnon. Il est comme une jeune vierge, un peu folle, qui s'est amourachée d'un maquereau et n'en veut rien croire. Dans un cas semblable, c'est l'autorité paternelle qui doit trancher tout ça. Je fais donc appel à ton autorité fraternelle si tu en as sur cette tête de pierre pour le ramener au bon sens.³³

³² Lettre de Paul Bouchard à Walter O'Leary, 16 décembre 1936, P40/C2,15, Fonds O'Leary, CRLG.

³³ Lettre de Paul Bouchard à Dostaler O'Leary, 23 janvier 1937, P40/C2,15, Fonds O'Leary, CRLG.

Dans les faits, Paul Bouchard avait raison de se méfier des frères O’Leary, puisque ces derniers faisaient bel et bien partie du « complot ». Le 4 novembre 1936, Henri-Paul Papillon mentionne à Dostaler O’Leary : « J’ai appris avec plaisir que tu étais convaincu qu’il n’y a rien à faire avec nos moineaux de *La Nation*. [...] Nous devons sortir notre journal pour le 1^{er} décembre.³⁴ » Puis, toujours le 4 novembre, Philippe Vaillancourt écrit à Walter O’Leary ce à quoi ressembleraient les Jeunesses patriotes avec le contrôle de *La Nation*.³⁵ Le secrétaire général serait Walter O’Leary, Jean-Louis Gagnon serait en charge des presses et de la propagande, Philippe Vaillancourt serait l’organisateur en chef, Henri-Paul Papillon s’occuperait des faisceaux de Québec et Ivanhoé Valiquette de ceux de Montréal, puis Dostaler O’Leary serait le nouveau rédacteur en chef du journal. Du côté de Paul Bouchard, il y a aussi des tentatives, et ce, dès le 2 octobre 1936, pour prendre le contrôle des Jeunesses patriotes. Dans le fonds de Paul Bouchard, dans une retranscription d’une réunion entre ce dernier et quelques amis (ils utilisent des noms de code tels que Badin, Bistro, Codex et Micro), ceux-ci mentionnent vouloir remplacer Walter O’Leary par Réal Denis et incorporer les Jeunesses patriotes comme aile militante de *La Nation*.³⁶ Bref, tant d’un côté que de l’autre, une volonté de conquérir le groupe rival à partir de l’automne de 1936 cause une grande scission dans le réseau indépendantiste. À partir de ce conflit interne, les relations se détériorent entre *La Nation* et les Jeunesses patriotes, et le Comité central autonomiste est aboli.

Toujours à la même époque, d’autres conflits ont lieu dans le réseau. Simone Jobidon, l’amie de Pierre Chaloult, quitte ce dernier pour fréquenter Walter O’Leary,

³⁴ Lettre de Henri-Paul Papillon à Dostaler O’Leary, 4 novembre 1936, P443/B2/1,4, Fonds Paul Bouchard, Division des archives de l’Université Laval.

³⁵ Lettre de Philippe Vaillancourt à Walter O’Leary, 4 novembre 1936, P443/B2/1,4, Fonds Paul Bouchard, Division des archives de l’Université Laval.

³⁶ *Dossier Jean-Louis Gagnon*, P443/B2/1,4, Fonds Paul Bouchard, Division des archives de l’Université Laval.

ce qui mène à une dispute entre les deux hommes.³⁷ Réal Denis et Ivanhoé Valiquette, tous deux dans le comité central des Jeunesses patriotes, exigent respectivement la démission de l'autre puisqu'ils ne s'entendent pas sur les orientations que le groupe doit prendre.³⁸ Jean-Louis Gagnon refuse de travailler dans le même groupe qu'Émile Latrémouille,³⁹ tandis que Philippe Vaillancourt est en conflit avec J.O Martin.⁴⁰ Bref, l'année 1936 avait bien débuté avec un nombre record de journaux, de groupes et de militants en faveur de l'option indépendantiste, mais tous ces conflits internes, preuves d'une certaine immaturité, ont causé de nombreuses divisions et écarté le réseau de son objectif de promotion de l'indépendance.

Les relations entre les indépendantistes de 1936-1937 avec ceux de la période précédente de 1932-1936 sont plutôt faibles. Nous savons que Jean-Louis Gagnon assiste à quelques assemblées des Jeune-Canada en 1932 et 1933,⁴¹ mais il ne semble pas se reconnaître dans leurs valeurs. En avril 1935, Gagnon écrit dans *Vivre* sur les Jeune-Canada :

À coups de dîners-causeries et de ralliements patriotiques en habit, il espère faire du travail propre. Conclusion : le Jeune-Canada est devenu un cénacle et il laisse tomber son épée dans l'eau. [...] Le Jeune-Canada n'a jamais voulu comprendre ce barbouillage; le Jeune-Canada ne fera pas la révolution; le Jeune-Canada périra étouffé dans sa serre-chaude. Et cela est triste de voir qu'à vingt ans on ne comprend pas encore que des mains ça se lavent.⁴²

³⁷ Lettre de Pierre Chaloult à Walter O'Leary, non daté, P40/A2, Fonds O'Leary, CRLG.

³⁸ Lettre de Réal Denis à Ivanhoé Valiquette, 10 juin 1936, P40/C2,18, Fonds O'Leary, CRLG.

³⁹ Lettre de Jean-Louis Gagnon à Walter O'Leary, décembre 1936, P40/C2,15, Fonds O'Leary, CRLG.

⁴⁰ Lettre de Philippe Vaillancourt à Walter O'Leary, 16 décembre 1936, P40/C2,14, Fonds O'Leary, CRLG.

⁴¹ Jean-Louis Gagnon, « Le chevalier Lavergne », *La Nation*, 28 mars 1936, p.1.

⁴² Jean-Louis Gagnon, « Les Jeune-Canada », *Vivre*, 26 avril 1935, p.3.

Toujours dans *Vivre*, Fernand Lacroix réalise une entrevue avec André Laurendeau et Jean-Louis Dorais.⁴³ L'entrevue n'est pas très amicale; Jean-Louis Dorais est décrit comme un personnage d'un laconisme désespérant et les Jeune-Canada sont critiqués pour leur respect de l'ordre. Le groupe de Québec éprouve du mépris à l'endroit des indépendantistes de la première moitié des années 1930, une situation bien différente dans le cas des Jeunesses patriotes. Dans l'unique numéro de *L'Indépendance*, Walter O'Leary démontre son respect pour les Jeune-Canada :

Les Jeune-Canada, je le proclame hautement ont été les précurseurs et les promoteurs du réveil national. À leur exemple, nous irons, nous aussi, puiser l'inspiration de notre doctrine dans l'œuvre grandiose de l'abbé Groulx. Nous voulons les assurer de notre plus entière collaboration et de notre entier appui dans la lutte de tous les jours qu'il nous faudra soutenir jusqu'à la réalisation de notre indépendance nationale.⁴⁴

Le fait que Dostaler O'Leary soit encore un Jeune-Canada en 1936 explique peut-être ce respect de la part de Walter O'Leary et des Jeunesses patriotes. Dostaler O'Leary est le seul indépendantiste présent dans les deux périodes. En 1936-1937, il s'affiche toujours comme un Jeune-Canada, mais en réalité son militantisme s'inscrit davantage au sein des Jeunesses patriotes, puisque les Jeune-Canada ne sont presque plus actifs. D'autres anciens membres des Jeune-Canada sont encore présents dans le réseau, mais de façon moindre. Par exemple, Paul Dumas correspond avec Paul Bouchard⁴⁵ et participe au Comité central autonomiste, Bernard Hogue accompagne Dostaler O'Leary à une assemblée organisée par Paul Bouchard⁴⁶ et André Laurendeau écrit un article pour *La Nation*.⁴⁷ Officiellement, les Jeune-Canada sont

⁴³ Fernand Lacroix, « Le Jeune-Canada parle », *Vivre*, 12 avril 1935, p.1.

⁴⁴ Walter O'Leary, [Sans-titre], *L'Indépendance*, février 1936, p.3.

⁴⁵ Lettre de Paul Dumas à Paul Bouchard, non-datée, P443/B2/1,1, Fonds Paul Bouchard, Division des archives de l'Université Laval.

⁴⁶ Lettre de Paul Bouchard à Dostaler O'Leary, 30 juillet 1936, P40/A1, Fonds O'Leary, CRLG.

⁴⁷ André Laurendeau, « Monsieur Duplessis met de l'eau dans son vin », *La Nation*, 1^{er} octobre 1936, p.1.

un groupe membre du Comité central autonomiste en 1936, mais officieusement, le groupe est quasi inactif dû au désintéressement de ses membres et à l'absence de Laurendeau. Lorsque ce dernier revient au Québec en 1937, il tente de remettre sur pied les Jeune-Canada avec de nouveaux membres tels que Philippe Ferland, Alfred Laramée, Jules Lebeau et Gérard Plourde, mais après seulement quelques articles, dont l'un de Plourde en faveur de l'indépendance dans *L'Action nationale*,⁴⁸ nous ne retrouvons plus de traces des Jeune-Canada.

Claude-Henri Grignon est l'un des seuls aînés proches du réseau indépendantiste. Cependant, Grignon ne s'inscrit pas dans le nationalisme groulxien. De plus, il ne cadre pas très bien idéologiquement avec les indépendantistes de 1936-1937. Bien qu'il ne soit pas opposé à l'idée d'indépendance, il est beaucoup plus libéral et traditionaliste que les membres de *La Nation* et des Jeunesses patriotes. Il encourage les indépendantistes, puisqu'il a développé une belle complicité avec Jean-Louis Gagnon, Pierre Chaloult et Philippe Vaillancourt lors de sa collaboration à *Vivre*. Lorsque ces derniers quittent *La Nation*, Grignon prend leur parti, ce qui le met dans les mauvaises grâces de Paul Bouchard.⁴⁹ René Chaloult (1901-1978), avocat puis député à partir de 1936, est lui aussi sympathique aux indépendantistes. Cousin de Pierre Chaloult, il annonce dans *Vivre* et dans *La Nation* pour aider financièrement ces deux groupes. René Chaloult ne se déclare pas indépendantiste, mais lorsqu'il est élu sous la bannière de l'Union nationale, il se fait accuser par *Le Soleil* d'être « séparatiste », il réplique par une lettre ouverte :

Le Soleil affirme que je suis séparatiste. Serait-ce un crime? N'aurais-je pas le droit d'avoir mon opinion là-dessus? Mais ce à quoi je tiens avant tout, c'est que nos droits, tous nos droits, soient respectés tant par le pouvoir central que

⁴⁸ Gérard Plourde, « Actualité de « 37 » un centenaire, deux conférences », *L'Action nationale*, décembre 1937, p.262-269.

⁴⁹ Marcel Hamel, « Valdombre : grand écrivain, piètre politicien », *La Nation*, 18 février 1937, p.1.

par les gouvernements des provinces-sœurs. Dans la Confédération, nous avons été jusqu'ici traités en parents pauvres; nous n'avons obtenu qu'une parcelle de ce qui nous est dû. Nos deux partis politiques portent l'un et l'autre la responsabilité de cet état de choses. Cette situation doit changer et nous ne tolérerons pas plus longtemps de semblables injustices. [...] Mieux vaut rompre une Confédération devenue léonine, si elle se refuse obstinément à rendre justice à l'une des parties contractantes.⁵⁰

À l'exception de Joseph-Napoléon Francoeur en 1917, René Chaloult est probablement le premier député du XX^e siècle tenté par le projet indépendantiste. Finalement, le réseau entretient des relations avec les aînés de l'ALN, particulièrement Philippe Hamel (1884-1954), mais lorsque ce dernier projette de fonder son propre journal en 1937, une rivalité débute avec *La Nation*.

En terminant l'analyse des relations entre les acteurs du réseau indépendantiste, il faut mentionner la présence de sociétés secrètes indépendantistes durant cette période. L'économiste François J. Lessard⁵¹ (1919-2005) et l'acteur Jean-Louis Roux⁵² (1923-) affirment tous les deux avoir fait partie d'une telle société vers la fin de la décennie 1930. Il s'agit du groupe des Frères Chasseurs (LX), initialement fondé en 1838 dans le contexte des Rébellions au Bas-Canada, qui serait toujours actif secrètement en 1936-1937 et militerait pour l'indépendance du Québec. Dans un livre publié en 1979, Lessard présente ce groupe auquel aurait aussi participé François Hertel et Pierre-Elliot Trudeau :

J'ai juré de consacrer mon existence à la libération du peuple auquel nous appartenons. Je me suis d'abord fait ce serment à moi-même, vers l'âge de 12 ans, avant d'adhérer, à celui de 17, aux Loges de Chasseurs, une société secrète fondée à l'époque de l'insurrection de 1837-1838, vouée à

⁵⁰ Lettre ouverte de René Chaloult recopiée dans *La Nation*, 27 août 1936, p.1.

⁵¹ François J. Lessard, *Messages au Frère Trudeau*, Pointe-Fortune, Éditions de ma Grand-mère, 1979, 184 pages.

⁵² Jean-Louis Roux, *Nous sommes tous des acteurs*, Montréal, Lescop, 1998, p.76.

l'indépendance du Québec et qui rassemblait à l'origine des milliers de patriotes. Au cours des décennies qui suivirent, elle se mua en un noyau de militants œuvrant dans les secteurs-clés et de recrues dont la personnalité permettait d'en escompter une performance équivalente dans l'avenir. Quelque temps après ma propre adhésion, et par suite de la chaleureuse recommandation de l'écrivain François Hertel, j'introduisis Pierre Trudeau dans cette association, à titre de membre admis d'emblée auprès de jeunes dirigeants de la relève d'il y a quarante ans.⁵³

Toujours selon François Lessard, l'objectif des Chasseurs était de créer une intelligentsia indépendantiste dans les différentes sphères de la société. C'est notamment les Frères Chasseurs qui auraient été derrière la fondation de la Ligue pour la défense du Canada et du Bloc populaire canadien dans les années 1940.⁵⁴ Dans les années 1930, les principaux chefs de la société auraient été François Hertel et Thomas Migneault, alors préfet du Collège Sainte-Marie.⁵⁵ Cette thèse sur la présence des Frères Chasseurs dans la décennie 1930 a été reprise par la politicologue Esther Delisle en 2002.⁵⁶ À la suite d'une rencontre avec François Lessard, Delisle affirme avoir retrouvé dans les archives de ce dernier le serment d'allégeance de Pierre Trudeau aux Frères Chasseurs. Pourtant, mes recherches dans ce même fonds n'ont pas permis de retrouver ce fameux serment. Le fonds Lessard,⁵⁷ dont plusieurs pièces sont illisibles parce qu'elles ont été récupérées d'un incendie, présente une doctrine datée de 1943 clairement indépendantiste, ainsi que des serments d'allégeance, pour la plupart datés de 1941 à 1943. Parmi les signatures toujours lisibles, nous retrouvons celles de Jean-Louis Roux, Fernand Yvon, Armand Dussault, Marcel Cardin, Auguste Tardif, Henri-Pierre Couture, Paul-Émile Jacob et André Wailled. Donc, il semble bel et bien avoir existé un groupe nommé les Frères

⁵³ François J. Lessard, *Messages au Frère Trudeau*, Pointe-Fortune, Éditions de ma Grand-mère, 1979, p.9.

⁵⁴ *Ibid*, p.151.

⁵⁵ *Ibid*, p.144.

⁵⁶ Esther Delisle, *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Montréal, Varia, 2002, 257 pages.

⁵⁷ Fonds François-J. Lessard, P73, CRLG.

Chasseurs dans ces années, en faveur de l'indépendance, mais rien n'indique qu'il s'agisse d'une société secrète centenaire. Il est fort possible que ce soit dans le contexte des commémorations des Rébellions qu'un groupe de nationalistes ait décidé de remettre sur pied une nouvelle génération de Frères Chasseurs.

Il faut aussi mentionner l'existence de la société secrète des Chevaliers de la Table ronde, à laquelle ont participé Walter et Dostaler O'Leary.⁵⁸ Cette société, qui semble faire suite aux Jeunesses patriotes, est plutôt active dans les années 1940. Walter O'Leary affirme que les principaux membres étaient Raoul Roy, André D'Allemagne, Pierre Bourgault, Marcel Chaput, Jean-Louis Gagnon, Pierre Trudeau et Guy Caron.⁵⁹ Ce sont des personnes qui se réunissaient pour festoyer et débattre. Ainsi, il semble bel et bien exister des sociétés secrètes en faveur de l'indépendance dans les années 1930 et 1940 au Québec, mais il est impossible d'établir le rôle qu'elles ont joué dans le réseau indépendantiste. L'histoire des sociétés secrètes demeure un aspect méconnu de notre histoire. La seule société étudiée de cette période est l'Ordre de Jacques-Cartier, une société nationaliste et catholique, à laquelle aucun membre du réseau indépendantiste des années 1930 ne semble avoir participé,⁶⁰ à l'exception d'André Laurendeau, et ce, vers la fin de la décennie.⁶¹

⁵⁸ Plusieurs traces de cette société dans le Fonds de la famille O'Leary, P40, CRLG.

⁵⁹ Raoul Roy, « Walter O'Leary des Jeunesses Patriotes », *La Revue indépendantiste*, automne 1988, p.39.

⁶⁰ Denise Robillard, *L'Ordre de Jacques Cartier : une société secrète pour les Canadiens français catholiques, 1926-1965*, Montréal, Fides, 2009.

⁶¹ J. Z. Léon Patenaude, « André Laurendeau, « La Patente » et la justice sociale » dans Robert Comeau et Lucille Beaudry dir., *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*, Sillery, Presses de l'université du Québec, 1990, p.185 à 189.

3.3 L'idée d'indépendance

Contrairement aux indépendantistes de la période 1932-1936, où la prise de position en faveur de l'indépendance de la Laurentie s'est faite graduellement, ceux de la période 1936-1937 sont indépendantistes dès le commencement. Souvent, c'est le désir de militer pour l'indépendance du Québec qui est à l'origine de leurs organisations. Le terme « Laurentie » est repris par les Jeunesses patriotes, mais les indépendantistes de *La Nation* désirent que « le nouveau pays garde le nom Canada, aux provinces anglophones de se trouver leur propre nom de pays. »⁶² Contrairement aux vues des Jeune-Canada, ce pays comprendrait uniquement la province de Québec. *Vivre* est déjà opposé à la Confédération en 1934. L'année suivante, la solution à l'échec de cette dernière se précise :

Jamais on nous fera dire que les patriotes de 37-38 étaient des impurs, et que les paternels de la Confédération étaient des cocos de génie. Depuis la conquête ceux qui s'appelaient les chefs de la race nous ont lâchés à qui mieux mieux. Avec une facilité et un plaisir extrême, ils ont appris le jargon anglais et ont léché les pieds de ceux qui en 1760 brûlaient les manoirs et violaient les filles de ferme. [...] Pour ce qui est des Saxons, nous voyons deux moyens de régler le différent : 1- à la manière de Talleyrand : les Français et les Anglais doivent être unis comme le cheval et le cavalier. Qu'on nous laisse faire le cavalier et la bonne entente ça nous ira. 2- à la manière de Jeanne d'Arc : les Anglais en Angleterre voilà la paix. Dans l'occurrence l'Ontario et l'Ouest canadien nous serviront d'Angleterre.⁶³

Dans une entrevue accordée à Raoul Roy en 1988, Paul Bouchard affirme que l'enquête de 1922 de *L'Action française* était « la bible » des indépendantistes de *La Nation*.⁶⁴ Bouchard explique être devenu indépendantiste à la suite de la lecture du roman *Pour la patrie* de Jules-Paul Tardivel et parce qu'il croyait suivre les

⁶² « Terminologie », *La Nation*, 14 mars 1936, p.4.

⁶³ « La direction », *Vivre*, 8 mars 1935, p.3.

⁶⁴ Raoul Roy, « Paul Bouchard directeur de *La Nation* », *La Revue indépendantiste*, automne 1988, p.13.

indications de Lionel Groulx et des ligueurs de 1922.⁶⁵ Néanmoins, la conception de l'indépendance de Paul Bouchard et du réseau en 1936-1937 est différente de celle de *L'Action française* dans les années 1920 et des Jeune-Canada. Dans le premier numéro de *La Nation*, Paul Bouchard tient à expliquer ce qui différencie l'indépendantisme de 1936-1937 de celui de 1922 :

Nous voulons la création d'un État libre français en Amérique. C'est le but et la raison d'être de ce journal d'en montrer l'inéluctable nécessité et la route à suivre pour l'obtenir. [...] Si, comme l'annonçait *L'Action catholique*, nous reprenons les idées de *L'Action française* et de l'abbé Groulx dont nous avons reçu d'ailleurs une lettre d'encouragement et d'approbation, ce n'est pas sans quelques modifications. Le séparatisme de 1922 était l'idée d'une élite de patriotes qui voulait prouver que la sécession du Québec de la Confédération canadienne n'était pas une utopie; qu'elle pouvait survenir brusquement au milieu du siècle et nous prendre par surprise, et qu'à tout le moins il était philosophiquement permis d'y songer. Pour nous, la nécessité impérieuse et l'urgence de la sécession ne laissent aucun doute. Nous croyons fermement que le vieux rêve des ancêtres, celui d'une Nouvelle-France, d'un État français sur les rives du Saint-Laurent doit être réalisé parce que la société politique dont nous faisons partie est bâtarde et hybride, nous maintenant dans un état d'infériorité qui entrave le libre épanouissement de nos facultés. Nous nous efforcerons de démontrer tous les avantages d'un État libre français en Amérique.⁶⁶

Les motifs qui poussent les membres de *La Nation* à militer pour l'indépendance du Québec sont précisés par Bouchard dans le second numéro :

Depuis près de 70 ans, elle [la Confédération] serre de ses puissants tentacules les vieilles provinces pour les sucer jusqu'au sang et le transfuser dans les provinces métèques de l'Ouest. Le plus long de nos divers régimes successifs, la Confédération aura été aussi la plus longue saignée que nous ayons subie. Si nous voulons vivre dans le Québec d'une vie digne et libre à la française, il faudra bientôt de toute nécessité couper bout par bout, morceau par morceau,

⁶⁵ *Ibid.*, p.13.

⁶⁶ Paul Bouchard, « Les forces nouvelles », *La Nation*, 15 février 1936, p.1.

ventouse par ventouse, ces épuisants tentacules. [...] Si nous voulons survivre comme nation distincte de langue et de civilisation française, nous ne pouvons consentir à aucun abandon des droits déjà insuffisants dont nous jouissons actuellement. D'autre part, il ne semble pas possible que le gouvernement central consente à nous octroyer l'accroissement d'autonomie dont nous avons besoin et qui est au fond, la seule chose qui nous intéresserait dans un remaniement du pacte fédéral. Statu quo ou rupture? Voilà le dilemme que l'évolution constitutionnelle par la force des choses va nous poser demain. Si les fédéralistes persévèrent dans leur détermination de centraliser davantage, la rupture est la seule alternative honorable qui nous soit offerte. Pour notre peuple, c'est une question de vie ou de mort.⁶⁷

Tout comme leurs devanciers, les indépendantistes de 1936-1937 se sentent dupés dans la Confédération. Ils ont l'impression que ce régime mène inévitablement vers l'assimilation des Canadiens français. Pour éviter la disparition, ils croient en la nécessité d'un État indépendant où les Canadiens français seront majoritaires. Ainsi, jugent-ils, les droits et les intérêts des Canadiens français seront mieux protégés dans un État francophone indépendant que dans une Confédération dirigée par une majorité anglophone. Les moyens utilisés pour convaincre les Canadiens français des avantages de l'indépendance sont, dans un premier temps, la démonstration de la nocivité de la Confédération pour le développement de la nation canadienne-française et, ensuite, la présentation des avantages qu'apporterait un État corporatif, système uniquement possible dans le cadre d'un Québec indépendant. Dans *La Nation* de mai 1936 jusqu'au début de l'année 1937, Paul Bouchard écrit une chronique hebdomadaire intitulée « Séparatisme » pour montrer que les Canadiens français ont toujours été des victimes dans les différents régimes britanniques. Albert Pelletier présente les avantages économiques liés à l'indépendance,⁶⁸ Marcel Hamel rappelle des cas internationaux où les mouvements indépendantistes ont réussi ou sont en voie de réussite,⁶⁹ tandis que d'autres tentent de réfuter les arguments contre leur doctrine :

⁶⁷ Paul Bouchard, « La pieuvre fédérale », *La Nation*, 22 février 1936, p.3.

⁶⁸ Albert Pelletier, « L'est et l'ouest », *La Nation*, 23 avril 1936, p.1.

⁶⁹ Marcel Hamel, « Séparatisme écossais », *La Nation*, 9 juillet 1936, p.4.

Contre la doctrine du séparatisme, pour la grande majorité des gens, un seul argument tient à l'heure actuelle : la question de savoir si le peuple voudra de cette idée... Je descends dans la rue, j'entre dans l'atelier, le bureau, l'usine, je questionne l'ouvrier, le technicien, l'artisan et le cultivateur, le professionnel et le financier, l'homme d'affaires et le marchand, l'étudiant et le commis de bureau; dans les trois quarts des cas, j'obtiens la même réponse : « Je sais que le séparatisme serait une très belle chose pour nous, mais est-ce que le peuple en voudra? » Voilà le point : est-ce que le peuple voudra du séparatisme? Mais tous ces gens de toutes les classes de la société, qui admettent le bien-fondé de notre doctrine, est-ce que ce ne sont pas eux qui réunis tous ensemble forment le peuple?⁷⁰

Autres moyens pour recruter des adeptes à l'indépendance : des causeries à la radio et des assemblées publiques organisées tant par *La Nation* que par les Jeunesses patriotes. Aussi, même si, par le biais du Comité central autonomiste, les indépendantistes prévoient fonder un parti politique indépendantiste, comme nous l'avons vu auparavant, ce projet échoue. Néanmoins, Paul Bouchard demeure convaincu que l'indépendance doit se réaliser par la formation d'un parti politique :

On m'a souvent demandé par quel moyen en arriver à la séparation. [...] Le premier moyen, c'est la formation d'un grand parti autonomiste ou la transformation d'un parti déjà constitué en parti autonomiste sur le plan provincial et non sur le plan fédéral. Quand même nous essaierions d'envoyer à Ottawa un bloc solide de 65 députés québécois, nous n'obtiendrions qu'un résultat : liguier contre nous tous les députés anglo-saxons qui forment la majorité. Donc le parti autonomiste devra s'emparer du pouvoir dans la province de Québec afin de commencer un sabotage méthodique et savant de la constitution fédérale et de toute la machine gouvernementale d'Ottawa à l'aide des privilèges qu'octroie aux provinces la Loi de l'Amérique Britannique du Nord. [...] Au lieu de continuer à subir les empiétements du fédéral, faire empiéter la Province de Québec sur les droits du fédéral.⁷¹

⁷⁰ Pierre Chaloult, « L'idée », *La Nation*, 22 février 1936, p.1.

⁷¹ Paul Bouchard, « Séparatisme », *La Nation*, 31 décembre 1936, p.1.

Les indépendantistes de *La Nation* et des Jeunesses patriotes ont une conception fasciste du futur État indépendant, ce qui n'est pas le cas pour un autre indépendantiste de cette période : François Hertel. Dans *Leur inquiétude*,⁷² Hertel a une approche beaucoup plus personnaliste et thomiste que le reste du réseau. Nous ne nous attarderons pas à l'analyse de son livre. Marie Martin-Hubbard a déjà brillamment démontré que les idées défendues par François Hertel s'inscrivent directement dans le nationalisme groulxien, à l'exception de l'idée d'indépendance.⁷³ Bien que *Leur inquiétude* ne porte pas essentiellement sur l'indépendance, Hertel en fait régulièrement mention comme la solution au relèvement social et économique des Canadiens français. Selon Hertel, « avant quinze ans peut-être, les jeunes d'aujourd'hui, qui seront alors au pouvoir, demanderont, exigeront la rupture; car ils auront une vision nette de la farce que fut à nos dépens la Confédération.⁷⁴ » Il ajoute que « la fatalité géographique, économique, historique amène à grands pas une division du Canada.⁷⁵ » Finalement, il mentionne que le parti politique qui sauvera le Québec « sera celui qui mettra en tête de son programme comme article premier et essentiel une rupture de la Confédération.⁷⁶ » Bref, Hertel préconise l'indépendance du Québec, mais il élabore peu sur la forme que ce nouvel État devrait prendre, sauf qu'il devra laisser place à des valeurs personnalistes et thomistes.

3.3.1 La conception du nouvel État francophone

Les indépendantistes de *La Nation* et des Jeunesses patriotes, contrairement à François Hertel, s'aventurent dans la conceptualisation du nouvel État francophone.

⁷² François Hertel, *Leur inquiétude*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1936, 244 pages.

⁷³ Marie Martin-Hubbard, « Incursion personnaliste chez les thomistes canadiens-français des années 1930 et 1940 : l'exemple de François Hertel », *Mens*, vol. VI, n° 1, automne 2005, p.271-285.

⁷⁴ François Hertel, *Leur inquiétude*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1936, p.144.

⁷⁵ *Ibid.*, p.161.

⁷⁶ *Ibid.*, p.109-110.

De tendance fasciste, ils prennent pour modèle l'Italie mussolinienne. Ils sont adeptes du corporatisme fasciste, à ne pas confondre avec le corporatisme social que proposaient des nationalistes de l'époque tels que Esdras Minville et le père Joseph-Papin Archambault. Dans cette section, nous tenterons de mieux comprendre l'idéologie du réseau indépendantiste de cette période et la conception politique, économique et sociale que se font les indépendantistes du nouvel État indépendant.

I. Le système politique du nouvel État : une autocratie fasciste

Contrairement à la période précédente, où les indépendantistes acceptaient le régime politique en place, ceux de 1936-1937 rejettent entièrement le système. Ils dénoncent le parlementarisme et la démocratie, deux concepts désuets, selon Jean-Louis Gagnon, et qu'il faut remplacer par une autocratie corporative :

Examinons un peu le bilan de la démocratie. L'Europe libérale et parlementaire n'aura pas duré deux siècles. Le peuple semble en avoir soupé. On leur avait promis la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. On leur a donné le contraire. [...] Tout ce que la démocratie a donné au monde, c'est l'anarchie par en bas et la ploutocratie par en haut. Il ne pouvait en être autrement. La démocratie, c'est le régime des factions; et qui dit luttes pour le pouvoir, dit élections. Or, tant qu'il y aura des élections à subir, le parti au pouvoir sera lié aux puissances d'argent. [...] Si le mal moderne vient de la dictature du Veau d'Or, renversons le Veau d'Or. Pour cela un seul moyen : l'état corporatif sous une directive autocratique. Seul ce système pourra nous donner une politique de continuité et une économie dirigée.⁷⁷

Ce discours de la faillite du parlementarisme libéral est repris par Paul Bouchard dans *La Nation* :

⁷⁷ Jean-Louis Gagnon, « Les beautés du régime », *Vivre*, juin 1934, p.18 à 20.

Nous assistons à la faillite de l'état parlementaire et de l'économie libérale. Le reste du siècle sera le champ clos de cette bataille. Rome ou Moscou? Communisme ou corporatisme? Telle est l'option. [...] Nous sommes nés de plus au déclin de la puissance britannique qui joue maintenant ses derniers atouts et l'engouement de nos aînés pour les Anglo-saxons dont nous voyons s'effriter la prépondérance, n'a pour nous plus de sens. Dépassés par des peuples plus jeunes et plus dynamiques, moins puritains et plus humains, Anglo-saxons, vous n'avez plus rien à nous apprendre! Votre magistère politico-parlementaire est désuet, Anglais!⁷⁸

Selon Bouchard, la démocratie est la principale cause de la déchéance de la nation canadienne-française. Ainsi, il en demande l'abolition et son remplacement par le fascisme :

Parmi les plus invertébrées de toutes les démocraties, peut prendre place au premier rang la démocratie canadienne-française. Chez elle s'est exercée, sans obstacles, dans toute leur puissance niveleuse et dissolvante les principes égalitaires de la démagogie parlementaire et de l'anarchie libérale enseignés par le XIXe siècle qui, plaçant erronément l'individu au-dessus de la collectivité, tendaient à détruire cette solidarité nationale et professionnelle qui seule fait les sociétés fortes et dont la restauration est à la base de la grandeur et de la puissance de l'Italie mussolinienne.⁷⁹

Les indépendantistes de 1936-1937 souhaitent la formation d'un État corporatif sur les rives du Saint-Laurent. La présence d'un chef fort et autoritaire à la tête d'un parti unique et d'un État indépendant organisé en corporations permettrait, selon eux, aux Canadiens français de travailler pour construire leur nation, plutôt que dépenser leur énergie dans le jeu de la démocratie et du parlementarisme. Les indépendantistes ne sont pas seulement contre l'esprit de parti, ils sont opposés aux partis politiques.

⁷⁸ Paul Bouchard, « Les forces nouvelles », *La Nation*, 15 février 1936, p.1.

⁷⁹ Paul Bouchard, « Notre faillite commerciale », *La Nation*, 7 mars 1936, p.1.

Messieurs les libéraux, messieurs les conservateurs vous êtes tous des farceurs : depuis 69 ans vous vivez à plat ventre, depuis 69 ans, à tour de rôle, vous avez sacrifié nos intérêts vitaux à des mesquines considérations de partisans. Que vous vous appeliez Lapointe, Duranleau, Cardin ou Sauvé, Rinfret ou Dupré, vous vous valez par la nullité et l'inconséquence. F... la paix, tas de couillons. Place à un idéal plus élevé. Le génie français, fait de beauté, de spiritualisme étouffé au milieu de cette pourriture.⁸⁰

Pourtant, les indépendantistes participent à quelques occasions au parlementarisme. Ils envoient des lettres à des députés pour encourager certains projets de loi, ils tentent de former un parti politique et de présenter des candidats, et lors des élections de 1936, ils appuient l'Union nationale. Selon Bouchard, la victoire de Maurice Duplessis représente la première étape vers l'indépendance politique.⁸¹ Toutefois, les indépendantistes changent rapidement d'opinion à l'endroit de Duplessis lorsque ce dernier écarte de son cabinet les principaux députés issus de l'ALN (Hamel, Ouellet, Grégoire et Chaloult). Dans ce conflit, *La Nation* prend vigoureusement position en faveur de Philippe Hamel. Plusieurs articles, la plupart écrits par Paul Bouchard, sont publiés pour dénoncer Maurice Duplessis. Bouchard considère que « le cabinet Duplessis, c'est le ministère de la trahison nationale.⁸² » Bref, le modèle politique qu'entendent suivre les indépendantistes de 1936-1937 est celui de l'Italie mussolinienne afin de réorganiser la société du haut (chef unique et puissant) vers le bas (corporations de travailleurs). Sur l'identité du chef, les indépendantistes de *La Nation* n'avancent pas de noms. Ils attendent l'avènement d'un véritable chef charismatique et autoritaire à l'image de Mussolini.

⁸⁰ Dostaler O'Leary, « Le canadianisme... voilà l'ennemi! », *La Nation*, 13 août 1936, p.4.

⁸¹ Paul Bouchard, « Victoire de l'Union nationale : premier pas vers la sécession », *La Nation*, 20 août 1936, p.1.

⁸² Paul Bouchard, « Pas de passe-droit pour les Canayens! », *La Nation*, 15 octobre 1936, p.1.

II. L'économie du nouvel État : le corporatisme

Les indépendantistes de 1936-1937 sont à la fois opposés au capitalisme et au communisme. Selon eux, le capitalisme, à l'instar du parlementarisme et de la démocratie, s'est révélé être un échec. Deux options s'offrent aux Canadiens français : le communisme et le corporatisme. La deuxième option est privilégiée par les indépendantistes. Dans *Vivre* et *La Nation*, Jean-Louis Gagnon écrit les articles sur le communisme. Selon lui, le communisme et le corporatisme finiront par se rejoindre vu leurs aspects communs et leur opposition au capitalisme :

Qu'est-ce que le soviétisme russe? Réponse : c'est du fascisme au carré, ou plutôt du corporatisme, du socialisme intégral de l'économie dirigée. Il faut absolument qu'on se mette dans la tête que le communisme en fait n'existe pas. Le soviétisme n'est pas du communisme, c'est plus simplement du socialisme. [...] L'évolution simultanée et parallèle du soviétisme et du fascisme finira nécessairement par produire la courbe qui rattachera à un même vertex Mussolini et Lénine.⁸³

Il est étrange que Jean-Louis Gagnon ait autant d'animosité pour le communisme et le socialisme, dont pourtant il apprécie certaines valeurs comme l'autorité et le totalitarisme. Gagnon éprouve beaucoup de haine pour tout ce qu'il considère comme du marxisme, particulièrement le journal montréalais *Clarté* du professeur Stanley B. Ryerson.⁸⁴ Cet extrait d'un article de Gagnon montre le ton utilisé par l'auteur à l'endroit des communistes :

Stanley B. vient de déclarer que j'ai menacé sa vieille carcasse de prostituée internationale. Allons, ma vieille canaille, j'ai simplement recommandé qu'on te pendre de haut. Mieux que toi et tes voyous, je te le répète, nous sommes contre tous les pourris qu'ils soient de droite ou de gauche, nous sommes aussi contre toi, parce que tu es un pourri. [...] Ryerson, je n'ai plus qu'un mot à te

⁸³ Jean-Louis Gagnon, « Politique », *Vivre*, 12 avril 1935, p.2.

⁸⁴ Stanley B. Ryerson collabore à *Clarté* sous le pseudonyme de E. Roger.

dire. Jusqu'ici, nous nous sommes combattus à coups d'imprimés. C'est vraiment trop inoffensif. Bientôt, nous passerons à l'action. Ce jour-là, ma vieille vache, tu nous trouveras sur ta route décidés à tout. Nous avons déclenché une croisade nationale et nous devons crever le Front populaire comme un abcès.⁸⁵

En effet, les indépendantistes ne s'attaquent pas que par écrit aux communistes. Plusieurs participent à la formation de l'Union nationale ouvrière (fasciste) pour contrer le Front populaire (communiste), deux groupes à vocation de défense des ouvriers et travailleurs. Le 31 juillet 1936, un débat est organisé entre les deux groupes. Paul Bouchard, Jean-Louis Gagnon, Henri-Paul Papillon et Walter O'Leary représentent l'option fasciste, tandis que Charles Perry, du Front populaire de Montréal et Jean Peron, rédacteur à *Clarté*, représentent l'option communiste. Selon le compte-rendu de l'évènement, Perry et Peron se seraient fait battre à leur sortie par plusieurs dizaines de personnes!⁸⁶ Les relations avec le réseau communiste sont lamentables.

Toutefois, les relations avec les créditistes sont moins tendues. Dans les premiers numéros de *La Nation*, la théorie du crédit social est ridiculisée,⁸⁷ mais après seulement quelques mois, le journal tente un rapprochement avec cette conception économique.⁸⁸ À partir du début de l'année 1938, *La Nation* défend le créditisme et en fait sa doctrine économique. Mais, en 1936 et 1937, la doctrine souhaitée pour le nouvel État indépendant demeure le corporatisme. L'indépendance est envisagée comme la première étape nécessaire vers l'établissement d'un État corporatif. Les Jeunesses patriotes montrent bien dans *L'Indépendance* que, pour eux, indépendance et corporatisme vont de pair :

⁸⁵ Jean-Louis Gagnon, « La potence d'abord », *La Nation*, 16 juillet 1936, p.1.

⁸⁶ Jean-Louis Gagnon, « 5000 ouvriers conspuent le Front populaire », *La Nation*, 4 août 1936, p.2.

⁸⁷ Pierre Chaloult, « Guillaume 1^{er} », *La Nation*, 21 mars 1936, p.1.

⁸⁸ Roger Vézina, « Crédit social et séparatisme », *La Nation*, 5 novembre 1936, p.1.

Le Corporatisme est venu tout naturellement à l'esprit : ce serait le régime idéal qu'il faudrait à notre jeune nation; ce serait le régime par excellence qui lui permettrait de sortir de son infériorité et d'organiser sa vie économique suivant une conception plus saine que celle qui inspire actuellement le régime qu'il subit. Mais qu'on le veuille ou non l'organisation corporative de l'État exige un pouvoir central relativement fort... un pouvoir central puissant aux mains d'Ottawa chacun sait ce que cela signifie pour nous. Nous ne pouvons donc envisager l'élaboration d'un régime corporatif que dans les limites de notre province.⁸⁹

Le réseau vante le corporatisme de modèle mussolinien. À la période suivante, nous verrons que le réseau est davantage tenté par le corporatisme chrétien (idée semblable au corporatisme social de Minville). Pour arriver à l'établissement du corporatisme et, auparavant, de l'indépendance du Québec, Albert Pelletier est chargé par *La Nation* de présenter les inconvénients économiques pour le Québec de demeurer dans la Confédération.

La province de Québec à elle seule paye environ cent millions par année au pouvoir central et n'en reçoit pas plus de vingt millions. Quel déficit énorme pour notre province et quelle rafle de nos revenus! Quels travaux nos gouvernements ne pourraient-ils pas entreprendre, s'ils avaient ces 80 millions! Nos législateurs provinciaux y pensent-ils quelques fois?⁹⁰

III. La société du nouvel État francophone

La conception de la société par les indépendantistes de 1936-1937 est propre au fascisme. Ils n'hésitent pas à promouvoir la suppression de certaines libertés individuelles pour permettre l'établissement d'un État fort et autoritaire qui pourra permettre le plein épanouissement de la nation canadienne-française. Totalitaristes, ils souhaitent réglementer l'ensemble de la société en la réorganisant en corporations.

⁸⁹ « Assez de politicaillerie... de l'action », *L'Indépendance*, février 1936, p.2.

⁹⁰ Albert Pelletier, « L'Est et l'Ouest », *La Nation*, 23 avril 1936, p.1.

Les indépendantistes veulent une société disciplinée. Essayons de mieux comprendre leur perception du rôle de la jeunesse, des immigrants, des Juifs, du rôle des femmes et de la religion.

Le rôle de la jeunesse

La place accordée à la jeunesse par les indépendantistes de 1936-1937 est beaucoup moins importante qu'elle ne l'était pour les Jeune-Canada. En 1934, *Vivre* considère parler au nom de la jeunesse et représenter cette dernière.⁹¹ Par la suite, rappelons que l'unique numéro des *Cahiers noirs* concerne la jeunesse.⁹² Toutefois, ce discours n'est pas repris par *La Nation* en 1936. Paul Talbot semble l'exception, lorsqu'il affirme que le renouvellement de la société passe par les jeunes qui suivent l'enseignement de Lionel Groulx.⁹³ La plupart des collaborateurs de *La Nation* sont de jeunes professionnels. Peut-être le fait de ne plus être aux études, comme les Jeune-Canada ou les membres de *Vivre* en 1934, les distancie du rôle de la jeunesse? Dans son entrevue de 1988, Paul Bouchard explique que « le chanoine Lionel Groulx dans ses *Mémoires* laisse entendre qu'il s'agissait d'un mouvement de jeunes. Quelle erreur! Certes, il y avait des jeunes gens dans notre mouvement, mais la majorité se comptait parmi les personnes d'âge moyen : c'est-à-dire trente ans et plus. »⁹⁴ En réalité, la plupart des membres de *La Nation* sont dans la fin de la vingtaine. La situation est semblable du côté des Jeunesses patriotes. Le nom du groupe laisse présager qu'il s'agit d'une organisation de jeunes, mais en pratique il n'y a pas de

⁹¹ « Mot de la direction », *Vivre*, Juin 1934, p.3.

⁹² Les éditions *Vivre* mentionnent que le texte de Jean-Charles Harvey ne représente que les opinions de l'auteur, et non celles du groupe. Comme Harvey n'est pas indépendantiste, nous ne nous attarderons pas à analyser son essai.

⁹³ Paul Talbot, « La jeunesse et l'avenir », *La Nation*, 23 avril 1936, p.3.

⁹⁴ Raoul Roy, « Paul Bouchard directeur de *La Nation* », *La Revue indépendantiste*, automne 1988, p.20.

limite d'âge pour être membre et militer. Néanmoins, l'unique numéro de *L'Indépendance* est adressé à la jeunesse canadienne-française.

Les immigrants, la question juive et le nazisme

La perception des immigrants et des Juifs s'inscrit en continuité entre la première et la seconde période du réseau. Albert Pelletier aborde à plusieurs reprises dans *La Nation* les dangers que représente l'immigration pour la nation canadienne-française et il critique l'arrivée de nouveaux groupes ethniques :

De nos pères, nous avons hérité d'une âme hospitalière, et les Français s'élèvent encore aujourd'hui volontiers sur cette manie d'admettre sur leur territoire les proscrits de tous les pays : les Juifs chassés d'Allemagne, les Russes poursuivis par le bolchevisme, les Italiens anti-fascistes, les Espagnols demeurés royalistes militants, etc. Résultante : le peuple français souffre aujourd'hui dans son économie et dans sa politique de cette foule cosmopolite qui envahit tous les domaines de son activité nationale.⁹⁵

Selon Albert Pelletier, le contexte de crise économique n'est pas un bon moment pour admettre de nouveaux arrivants :

Ou ces immigrants travaillent ou ils sont à la charge de l'État. S'ils sont à la charge de l'État, pourquoi les avoir admis au pays? S'ils travaillent, ils prennent la place de 20,000 chômeurs que le gouvernement fait vivre. Que dirait-on d'un chef d'entreprise qui n'aurait pas d'ouvrage pour tous ses ouvriers et qui en embaucherait d'autres? Il passerait certainement pour un imbécile et avec raison. Et pourtant, c'est ce que fait le gouvernement d'Ottawa.⁹⁶

⁹⁵ Albert Pelletier, « Xénophilie », *La Nation*, 29 février 1936, p.1.

⁹⁶ Albert Pelletier, « Immigration », *La Nation*, 11 avril 1936, p.1.

Aussi, Albert Pelletier considère que l'immigration est un outil du fédéral pour diminuer le poids des Canadiens français dans la confédération :

Les immigrants britanniques servent à noyer peu à peu l'élément français dans le grand tout canadien. Cette immigration britannique est nécessaire pour compenser la forte natalité canadienne-française: sans immigration, la race britannique est menacée de perdre graduellement le pourcentage de population qu'elle possède. [...] Nation indépendante, notre intérêt serait de n'admettre au pays que des immigrants de race française ou du moins de sang latin; rêve irréalisable dans la Confédération canadienne.⁹⁷

Tout comme c'était le cas pour les Jeune-Canada, les Juifs semblent les immigrants les moins désirables pour les indépendantistes de 1936-1937. Toutefois, ces derniers ne sont pas des adeptes du nazisme pour autant. Les opinions sur l'Allemagne nazie sont divergentes. Pierre Chaloult et Marcel Hamel⁹⁸ défendent à quelques occasions l'hitlérisme. Dans *Vivre*, Chaloult explique que « pour bien juger la politique allemande d'aujourd'hui, il est indispensable de se souvenir comment s'est formé le IIIe Reich. De là partent tous les malentendus, si l'on peut dire; car on ne doit tout de même pas juger un régime simplement par ce qu'en disent les commères épouvantées au coin des rues! »⁹⁹ Toutefois, les idées nazies semblent moins rejoindre les autres indépendantistes. D'ailleurs, l'un de leurs principaux adversaires est Adrien Arcand (1899-1967), chef du Parti national social chrétien, un parti nazi et antisémite au Canada dans les années 1930. Son fédéralisme et son anglophilie sont rejetées par le réseau indépendantiste. Paul Bouchard représente bien l'opinion du réseau à l'endroit du nazisme et d'Adrien Arcand :

L'hitlérisme ou nazisme germanique n'est pas du fascisme. Ce n'est qu'une imitation germanique du fascisme italien, seul en conformité avec nos

⁹⁷ Albert Pelletier, « Immigration », *La Nation*, 4 août 1936, p.3.

⁹⁸ Marcel Hamel, « Hitler avait raison... », *La Nation*, 22 octobre 1936, p.4.

⁹⁹ Pierre Chaloult, « Sous le signe de la swastika » *Vivre*, octobre 1934, p.8.

traditions latines. Le PNSC d’Arcand, fadasse décoction d’hitlérisme, véhicule de pancanadianisme et d’impérialisme britannique, est profondément antinational. Il a pour but de tuer au Canada français toute forte réaction nationaliste et corporatiste sur le plan fasciste latin.¹⁰⁰

Dans son entrevue accordée à Raoul Roy, Walter O’Leary explique que les Jeunesses patriotes avaient tenu à démontrer leur opposition à Adrien Arcand :

Lorsqu’Adrien Arcand organisa une assemblée au Monument national, à Montréal, nous, des Jeunesses patriotes, nous avons voulu prouver que nous n’étions pas des nazis et nous avons décidé de nous y rendre pour manifester notre désapprobation. Il y avait là de 2000 à 3000 personnes, nous n’étions que 150. Nous nous sommes divisés par groupes de dix et nous avons décidé de nous disperser ici et là dans la salle. Lorsque l’apprenti-dictateur prit la parole, des miaulements et des aboiements fusèrent de partout dans la foule.¹⁰¹

Bref, le réseau indépendantiste de 1936-1937, à l’exception de Pierre Chaloult et Marcel Hamel, désapprouve le nazisme.

La place des femmes dans la société

Durant la période 1936-1937, les femmes sont admises dans les journaux indépendantistes de Québec, tandis qu’elles sont exclues des Jeunesses patriotes. Dans *Vivre*, Hélène Jobidon et Alice Lemieux écrivent régulièrement des poèmes nationalistes. Il faut toutefois attendre la parution de *La Nation* pour noter les prises de position d’Hélène Jobidon sur la place des femmes dans la société canadienne-française. Dans son mémoire de maîtrise, Michèle Larose considère Hélène Jobidon

¹⁰⁰ Paul Bouchard, « Adrien Arcand, rastaquouere et cabotin », *La Nation*, 22 octobre 1936, p.1.

¹⁰¹ Raoul Roy, « Walter O’Leary des Jeunesses Patriotes », *La Revue indépendantiste*, automne 1988, p.39.

comme une adversaire du mouvement féministe.¹⁰² Selon Larose, Jobidon est opposée au féminisme, puisqu'elle rejette le droit de vote des femmes et préconise la division des sphères. Cette thèse est véridique, mais je tiens à y apporter quelques nuances.

Hélène Jobidon, par sa chronique féminine dans *La Nation*, réclame elle aussi plus de droits et de meilleures conditions pour les femmes canadiennes-françaises. Selon l'historienne Karine Hébert, deux idéologies féministes sont présentes au Québec dans la première moitié du XX^e siècle : le maternalisme et le féminisme libéral.¹⁰³ Les maternalistes revendiquent plus de droits selon le principe que leur rôle social traditionnel et leur instinct maternel permettent d'apporter une nouvelle vision à la société, tandis que pour les féministes libérales, les hommes et les femmes sont semblables, et doivent ainsi être considérés égaux devant la loi et bénéficier des mêmes droits. Les idées d'Hélène Jobidon ne s'inscrivent ni dans le maternalisme ni dans le féminisme libéral. Toutefois, est-elle pour autant une adversaire du féminisme? En réalité, je crois qu'elle rejoint régulièrement les positions féministes. Hélène Jobidon considère que les femmes ont le droit de travailler et d'avoir une carrière professionnelle, mais qu'elles ont néanmoins des responsabilités traditionnelles envers leur nation (procréation, éducation des enfants, etc.).¹⁰⁴ Dans le premier numéro de *La Nation*, Jobidon défend le droit des femmes de travailler au Parlement :

Quant aux jeunes filles qui travaillent pour se vêtir, elles sont le plus grand nombre. Ces messieurs n'ont sans doute pas songé que ce n'est pas là un luxe,

¹⁰² Michèle Larose, *Les Jeunesses Patriotes et "La Nation", un courant politique d'extrême droite au Québec : 1934-1939*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 1984, p.104 à 107.

¹⁰³ Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 52, n° 3, p.315-344.

¹⁰⁴ Hélène Jobidon, « Ève d'après-guerre », *La Nation*, 11 avril 1936, p.3.

mais bien une nécessité (sans calembours) et qu'en ce faisant, elles soulagent d'autant le père de famille qui ne peut suffire à tout. [...] Pour revenir à la question salaire, se trouve-t-il beaucoup de jeunes gens instruits, pouvant poser en sténographes bilingues émérites, qui consentiraient volontiers à travailler pour les salaires ridicules dont beaucoup de femmes se contentent? Pas que je sache. [...] On me taxera sans doute de féminisme à outrance. Je m'en moque démocratiquement!¹⁰⁵

Dans un autre article, elle répète que les femmes doivent néanmoins poursuivre leur rôle traditionnel pour contribuer au relèvement de la nation :

La révolution nationale est en marche, rien ne l'arrêtera plus. Cependant, plus que jamais il importe de faire un front commun de la résistance. La femme canadienne qui a été au pays de Québec la gardienne de l'héritage latin, doit faire son devoir encore une fois et aider ce mouvement de redressement national. Il faut se souvenir que c'est une femme – Jeanne d'Arc – qui a bouté les Anglais hors de France.¹⁰⁶

Hélène Jobidon désire la liberté de choisir pour les Canadiennes françaises. En avril 1936, elle défend les droits de travailler, de s'amuser, d'avoir une carrière et même, celui au célibat.¹⁰⁷ Également, Jobidon encourage l'instruction des femmes. Selon elle, les femmes doivent se cultiver, plutôt que seulement se soucier de leur apparence physique.¹⁰⁸ À ce sujet, elle critique la mode en provenance des États-Unis qui met l'accent sur l'apparence plutôt que sur la personnalité des femmes.¹⁰⁹ Elle est une adversaire du modèle de la garçonne. Après son mariage avec Jean-Louis Gagnon, Jobidon fait l'annonce dans *La Nation* qu'elle poursuivra à signer ses articles de son nom de jeune fille, fait plutôt inhabituel pour l'époque.¹¹⁰ Tous ces éléments me laissent croire que Jobidon n'est pas une adversaire du féminisme, et qu'au contraire,

¹⁰⁵ Hélène Jobidon, « Le travail féminin », *La Nation*, 15 février 1936, p.4.

¹⁰⁶ Hélène Jobidon, « La femme canadienne », *La Nation*, 30 juillet 1936, p.3.

¹⁰⁷ Hélène Jobidon, « Ève d'après-guerre », *La Nation*, 11 avril 1936, p.3.

¹⁰⁸ Hélène Jobidon, « La femme et ses défauts mignons », *La Nation*, 29 février 1936, p.3.

¹⁰⁹ Hélène Jobidon, « La personnalité », *La Nation*, 21 février 1936, p.3.

¹¹⁰ « [Sans titre] », *La Nation*, 17 septembre 1936, p.3.

elle participe à sa façon au mouvement. Sur une vingtaine d'articles, presque tous traitent des droits et des conditions des femmes. Un seul vient contredire tout le reste lorsqu'elle mentionne que « dans la nouvelle Italie, dans l'Allemagne épurée, Mussolini, Hitler ont remis la femme à sa place, à son foyer, mais un foyer modernisé ».¹¹¹ Michèle Larose a raison lorsqu'elle mentionne que Jobidon est opposée au droit de vote des femmes. Il est vrai que Jobidon n'est pas suffragette, mais encore une fois ceci s'inscrit dans le respect de ses valeurs fascistes. Jobidon est en faveur de l'établissement d'une dictature corporative et désire l'abolition de la démocratie. Dans un tel système, tant les femmes que les hommes n'auraient pas le droit de vote. Jean-Louis Gagnon illustre bien cette idée :

Le projet de loi présenté par Monk dans le but d'accorder le droit de vote et l'éligibilité aux femmes de la province de Québec vient, par un vote de 43 à 24, d'être renvoyé aux calendes grecques. Mon Dieu! J'avoue que cela ne me fait aucune peine. [...] Pourquoi diable au moment où le suffrage universel est battu en brèche, aller compliquer les choses. Il y a déjà les hommes qui votent en trop sans que nous allions nous embarrasser, par surcroît, du vote féminin. Le parlementarisme et les Immortels Principes sont de fameux bobards. Il n'y a plus que les abrutis de whisky électoral pour croire encore que le suffrage universel possède quelques vertus curatives.¹¹²

La religion

L'importance de la religion catholique et la place de l'Église dans la société canadienne-française sont l'un des rares aspects qui différencient les indépendantistes de *La Nation* de ceux des Jeunesses patriotes. La religion est un thème très peu abordé dans *Vivre et La Nation*. Certains membres ont eu de mauvaises relations avec le clergé, par exemple Jean-Louis Gagnon est expulsé du Collège Sainte-Marie en

¹¹¹ Hélène Jobidon, « La personnalité », *La Nation*, 21 février 1936, p.3.

¹¹² Jean-Louis Gagnon, « Les femmes à barbe », *La Nation*, 4 juin 1936, p.4.

1929, puis de l'Université d'Ottawa, puisqu'il est jugé anticlérical.¹¹³ Les autres n'expriment simplement pas leur spiritualité dans les journaux. Les indépendantistes ne critiquent pas pour autant le catholicisme, peut-être pour ne pas engendrer de frictions avec *L'Action catholique*, le seul journal qui couvre leurs activités, et pour ne pas déplaire au chanoine Groulx. Philippe Vaillancourt est l'un des rares indépendantistes des journaux de Québec à aborder ce sujet :

Ici, à *Vivre*, nous ne voulons qu'une chose : que le peuple soit fidèle à ses curés, que les curés soient fidèles à la race. Agir autrement est le plus sûr moyen de pousser la jeunesse à l'anticléricalisme idiot qui coupe généralement les races en deux.¹¹⁴

Pour leur part, les Jeunesses patriotes sont plus attachés au catholicisme. Dans *L'Indépendance*, ils se qualifient d'« intégralement catholiques », héritiers des Jeune-Canada et élèves des enseignements de Lionel Groulx.¹¹⁵

3.4 Les relations avec Lionel Groulx

Tout comme les Jeune-Canada, les indépendantistes de 1936-1937 vouent une grande admiration à Lionel Groulx. À l'époque de *Vivre*, la revue publie fièrement une lettre d'encouragement reçue de l'abbé. Dans celle-ci, Groulx explique pourquoi il apprécie les vivristes, mais demande une certaine modération de leurs propos :

Ce qui me plaît dans *Vivre*, c'est d'abord votre foi dans la vie. Vous faites hardiment le pied de nez à nos petits vieillards de 20 ans. Vous n'admettez pas que le temps soit venu de démissionner quand nous sommes si bas par la faute

¹¹³ Stéphane Gauthier, « Trois petites revues des années 30 » dans Jacques Beaudry, dir. *Le rébus des revues*, Québec, PUL, 1998, p.41.

¹¹⁴ Philippe Vaillancourt, « Débâcles », *Vivre*, juin 1934, p.12.

¹¹⁵ Les Jeunesses patriotes, « Assez de politicaillerie... de l'action », *L'Indépendance*, février 1936, p.2.

de personne, mais simplement parce que notre courage n'est plus haut. Après tout, il n'y a pas de raison pour que l'atmosphère d'un pays jeune, d'un pays catholique et français, soit irrespirable ou ne soit qu'une atmosphère de neurasthéniques. Il ne saurait entrer dans le dessein providentiel qu'un peuple catholique meure, ni même qu'il perde la moindre de ses valeurs spirituelles. [...] J'aime encore *Vivre* pour sa foi en nos ressources d'âme, en nos chances de relèvement. Vous croyez aux vertus de la culture française, à ce que vous appelez les sources méditerranéennes et latines d'où nous sommes sortis. [...] Si j'osais je vous dirais donc : puisqu'il vous faut être réalistes, soyez sévères, graves, sans pour autant verser dans trop de pessimisme. [...] Tirer sur ses troupes ou ses alliés avec autant de brio ou de désinvolture que sur l'ennemi, c'est peut-être d'un beau tireur : c'est d'une douteuse stratégie.¹¹⁶

Accompagnant cette lettre d'encouragement, *Vivre* publie une caricature de Groulx le désignant comme le « maître de la nation canadienne-française ». Cette admiration se poursuit à *La Nation* où plusieurs articles désignent Groulx comme le maître et le père du « séparatisme » :

Cette idée maîtresse [l'indépendantisme] que nous avons reprise, nous à *La Nation* avec plus d'audace – parce qu'il s'est écoulé plus d'années – Groulx en est et en restera devant les générations futures le véritable doctrinaire. Tous ceux qui espèrent encore en notre survie nationale se rallient à Groulx et le reconnaissent comme maître. Et de ceux-là, nous sommes...¹¹⁷

Ces idées, cette doctrine [l'indépendantisme], c'est à Groulx que nous les devons. Il est et restera pour les générations futures le précurseur de cette rénovation du peuple canadien-français. Après lui avoir appris quel est son être national et comment à travers les âges il s'est formé, il l'aura orienté vers l'épanouissement final de son évolution constitutionnelle : la création d'un État libre français en Amérique.¹¹⁸

Puis, un numéro spécial est consacré à Lionel Groulx et son œuvre, au grand plaisir du chanoine qui accepte volontiers d'y collaborer en envoyant des photographies et

¹¹⁶ Lionel Groulx, « Témoignage... », *Vivre*, novembre 1934, p.18-19.

¹¹⁷ Pierre Chaloult, « Mais vint Groulx... », *La Nation*, 28 mars 1936, p.1.

¹¹⁸ Paul Talbot, « L'influence de l'abbé Groulx », *La Nation*, 14 mai 1936, p.4.

des notes biographiques.¹¹⁹ Cette admiration est aussi présente chez les Jeunesses patriotes qui dédient le premier numéro de *L'Indépendance* au chanoine. Plus tard, le groupe produit et commercialise un buste à l'effigie de Groulx.¹²⁰ Bref, les indépendantistes de 1936-1937 ont un grand respect pour le chanoine. Tout comme les Jeune-Canada, plusieurs d'entre eux correspondent avec lui. En 1934 et 1935, Groulx correspond avec Jean-Louis Gagnon et parfois, avec René Chaloult, alors intermédiaire entre les vivristes et l'abbé. Par la suite, à *La Nation*, Groulx correspond surtout avec Paul Bouchard, Marcel Hamel et Pierre Chaloult. Le seul Jeunesse patriote qui correspond avec Groulx semble Walter O'Leary. Les indépendantistes lui demandent conseil, se plaignent de leurs problèmes et conflits internes et sollicitent son aide. Par exemple, dans le conflit entre Bouchard et les anciens vivristes, Groulx est appelé à jouer un rôle d'arbitre.¹²¹ Également, le chanoine est informé des activités des groupes. En janvier 1936, Bouchard et O'Leary écrivent à Groulx pour lui annoncer la parution prochaine de leur journal respectif.¹²² Puis, à la demande de Marcel Hamel, Groulx envoie une lettre à *La Nation* en février 1936 dans laquelle il exprime son opinion sur la question nationale :

Que depuis toujours notre avenir me soit apparu sous l'aspect d'un Canada français indépendant, il me serait bien difficile d'en disconvenir. Dès 1904, ma croisade d'adolescents en fait foi, je proposais à mes jeunes gens de Valleyfield cet idéal politique et national. J'y ai toujours vu l'aboutissant naturel de notre vie. Et toutes sortes de raisons m'empêchent de croire à la pérennité de notre Canada actuel. Toutefois, pour réaliser cet idéal, ai-je jamais préconisé une rupture brusquée de la Confédération? C'est une autre question. Il m'a toujours paru que la Confédération s'en allait se rompant elle-même et que rien ne la peut faire échapper à son sort fatal. Mais vous aurez noté que l'enquête de l'Action française (1921, 22) qui ressaisit l'idée d'un Canada français indépendant, propose l'idéal dans une hypothèse bien

¹¹⁹ Lettre de Lionel Groulx à Paul Bouchard, 4 août 1937, P443/A5/1,7, Fonds Paul Bouchard, Division des archives de l'Université Laval.

¹²⁰ « Un buste de l'abbé Groulx », *La Nation*, 17 décembre 1936, p.1.

¹²¹ Lettre de Paul Bouchard à Lionel Groulx, non datée, P1/A,459, Fonds Lionel Groulx, CRLG.

¹²² Lettre de Paul Bouchard à Lionel Groulx, 22 janvier 1936, P1/A,459, Fonds Lionel Groulx, CRLG.

précise : l'hypothèse d'une dislocation du pays canadien qui nous paraissait alors probable et même prochaine. Pour aucun de nos collaborateurs, il faut leur rendre cette justice, il n'était question de provoquer cette dislocation. Alors, me diriez-vous, vous concluez au séparatisme? Je refuse de le provoquer ou de le précipiter. Dans l'état actuel de dépression morale, ou mieux de nihilisme moral et national, où nous nous débattons, nous jeter en cette aventure n'aboutirait pour nous qu'à changer de maîtres et de chaînes. Notre mal actuel n'est pas tant politique que national. Je l'ai déjà dit : le grand mal des Canadiens français, c'est qu'il n'y a pas de Canadiens français. L'œuvre urgente chez nous, et qui devrait rallier toutes les bonnes volontés, c'est l'œuvre de notre renaissance spirituelle. Qu'on nous fasse enfin, par l'école et par tous les moyens possibles, une génération de Canadiens français, pas truqués, cent pour cent. Et ces Canadiens français replaceront à Ottawa et à Québec, notre vie politique sur sa base normale. Non seulement ils redresseront l'œuvre faussée; mais ils seront de taille à nous préparer un autre avenir, un avenir où nous pourrions entrer sans péril, parce que, et par le seul déploiement de notre vitalité, nous aurons déjà créé à notre province tous les organismes d'un État viable.¹²³

Cette lettre exprime bien la position de Groulx à l'endroit du réseau indépendantiste de 1936-1937. Le chanoine trouve sympathique ces jeunes nationalistes, mais il ne se reconnaît pas dans leur militantisme. Groulx n'est pas fasciste ni corporatiste et il ne considère pas l'indépendance nationale comme une urgence. Il refuse de provoquer l'éclatement de la Confédération et il croit encore en la réussite d'un État français dans les limites du Canada. Bien que Groulx soit moins présent dans le réseau qu'il ne l'était de 1932 à 1936, il participe à quelques activités des indépendantistes. Par exemple, il donne une conférence pour les Jeunesses patriotes en septembre 1936,¹²⁴ puis il présente la montée en popularité du « séparatisme » auprès de la jeunesse sous le pseudonyme d'André Marois dans *L'Action nationale* :

Jamais l'on n'a tant parlé de séparatisme. Les milieux de jeunesse s'agitent. Deux journaux, *La Nation* de Québec, *L'Indépendance* des Jeunesses

¹²³ Lionel Groulx, « Lettre de Lionel Groulx », *La Nation*, 22 février 1936, p.1.

¹²⁴ Comité central autonomiste, « Jeunesse patriote », *La Nation*, 10 septembre 1936, p.3.

patriotes, tirent prestement leur révérence à la Confédération. La presse anglaise elle-même s'émeut. Quoi donc! Les Canadiens français seraient-ils en train de ne plus trouver de charmes au rôle du nègre dans le wagon national? A coup sûr le mouvement a plus de profondeur et d'étendue que ne le pensent les autruches des salons et des parlements. L'année dernière, lors d'une assemblée des Jeune-Canada à Montréal, le phénomène nous avait frappés: la tirade la plus indirecte contre la Confédération, la moindre allusion à un séparatisme présenté à l'état de pure hypothèse déchaînaient les applaudissements de la vaste assemblée du Monument National.¹²⁵

En mars 1937, *La Nation* explique que le journal abandonne l'idée de l'indépendantisme pour adopter celle de l'autonomisme. Selon Marcel Hamel, c'est l'influence de Lionel Groulx qui mène *La Nation* à ce changement idéologique :

Qu'il nous suffise d'ajouter pour l'instant que nous essaierons de réaliser l'État français dans la Confédération selon les désirs de l'abbé Groulx. Nous irons à Ottawa demander le rappel des lois anti-françaises; nous demanderons le respect des droits de nos minorités; nous réclamerons une plus complète autonomie de la province de Québec. Alors seulement, si l'on passe outre à nos demandes, nous prônerons la séparation parce que l'expérience nous aura démontré la futilité de nos efforts. [...] Nous allons tenter un essai loyal une dernière fois. [...] Séparatisme ou autonomisme interroge *L'Unité*. Autonomisme si possible, séparatisme si impossible : voilà notre réponse.¹²⁶

À partir de ce changement idéologique, Lionel Groulx semble plus disposé à conseiller Paul Bouchard. Par exemple, en octobre 1937, il lui recommande d'adoucir son caractère pour favoriser les contacts,¹²⁷ tandis que le mois suivant, il lui suggère d'entreprendre des démarches de fusion avec *La Province*.¹²⁸ Aussi, Lionel Groulx

¹²⁵ André Marois [pseudonyme de Lionel Groulx], « Pour vivre! », *L'Action nationale*, avril 1936, p.222.

¹²⁶ Marcel Hamel, « La main tendue », *La Nation*, 18 mars 1937, p.2.

¹²⁷ Lettre de Lionel Groulx à Paul Bouchard, 25 octobre 1937, P443/A5/1,7, Fonds Paul Bouchard, Division des archives de l'Université Laval.

¹²⁸ Lettre de Lionel Groulx à Paul Bouchard, 15 novembre 1937, P443/A5/1,7, Fonds Paul Bouchard, Division des archives de l'Université Laval.

tente à plusieurs reprises d'inculquer l'importance du catholicisme à Paul Bouchard, ce qui ne semble pas très bien fonctionner.¹²⁹ Quant à la question nationale, Groulx continue, par sa correspondance avec le directeur de *La Nation*, à prêcher pour l'autonomisme : « Le séparatisme ne m'a toujours apparu que comme une solution extrême : solution dont nous pourrions nous dispenser si une grande race de Canadiens français faisait entrer à Ottawa et à Québec, la politique de haute envergure qui doit être la nôtre.¹³⁰ »

Bref, les indépendantistes de 1936-1937 vouent toujours une grande admiration à Lionel Groulx, mais cette fois, contrairement aux années 1932-1936, cette admiration ne semble pas réciproque. Bien qu'il soit toujours présent et qu'il corresponde avec les jeunes indépendantistes, Groulx est beaucoup plus distant qu'au début de la décennie. C'est probablement les divergences idéologiques et les méthodes employées par les indépendantistes de 1936-1937 qui éloignent le chanoine du réseau. Ce rapprochement difficile avec le « maître spirituel » explique en partie le changement idéologique des indépendantistes de *La Nation* en mars 1937.

3.5 L'audience du réseau

L'audience et la publicité entourant le réseau indépendantiste en 1936 et 1937 sont négligeables. Ceci s'explique par la faiblesse des relations entretenues avec les aînés du nationalisme groulxien. *Vivre* pouvait compter sur l'appui d'Olivar Asselin et de son journal *L'Ordre* (1934-1936), mais ce dernier n'a eu qu'une brève

¹²⁹ Lettre de Lionel Groulx à Paul Bouchard, 15 novembre 1937, P443/A5/1,7, Fonds Paul Bouchard, Division des archives de l'Université Laval.

¹³⁰ Lettre de Lionel Groulx à Paul Bouchard, 8 septembre 1937, P443/A5/1,7, Fonds Paul Bouchard, Division des archives de l'Université Laval.

existence. Contrairement aux Jeune-Canada, les pages de *L'Action nationale* et du *Devoir* sont difficilement accessibles aux indépendantistes de *La Nation* et des Jeunesses patriotes. La majorité des grands quotidiens de la province les ignorent, seule *L'Action catholique* couvre leurs activités (congrès, marches, débats, pèlerinages...). Paul Bouchard se plaint de la situation à l'abbé Groulx et lui demande d'intervenir pour les aider en utilisant ses relations :

Nous avons pensé que vous devez avoir de l'influence dans certains milieux qui furent autrefois d'Action française, sur certains de vos anciens collaborateurs qui sont riches et en position de faire quelque chose pour nous. Il y a Guy Vanier, par exemple, qui peut-être pourrait nous obtenir des réclames de la Caisse d'Épargne. Antonio Perrault pourrait peut-être nous aider sous forme de publicité professionnelle.¹³¹

Groulx accepte à deux reprises de donner des conférences pour aider aux activités des indépendantistes. Esdras Minville et Arthur Laurendeau participent eux aussi au congrès des Jeunesses patriotes,¹³² mais les journaux et revues du nationalisme groulxien demeurent réticents à collaborer avec le réseau de 1936-1937. Dans le cas du *Devoir*, c'est peut-être le dénigrement et les insultes répétées faites à l'endroit d'Henri Bourassa, fondateur du journal, qui leur ont fermé les portes. Dans *Vivre*, Fernand Lacroix remet en question le nationalisme de Bourassa,¹³³ tandis que Marcel Hamel, dans *La Nation*, accuse Bourassa d'être un traître, un charlatan, un « vieux à la barbiche de chèvre » et de collaborer au journal communiste *Clarté*.¹³⁴ D'autre part, les scandales autour des Jeunesses patriotes ne les aident pas à tisser des liens avec leurs aînés. Pendant les élections municipales de 1936 à Montréal, Réal Denis des Jeunesses patriotes, pour l'occasion membre du comité électoral d'Adhémar Raynault, est suspecté d'avoir battu à mort Fravas Gagalas, un homme qu'il

¹³¹ Lettre de Paul Bouchard à Lionel Groulx, 9 mai 1936, P1/A,459, Fonds Lionel Groulx, CRLG.

¹³² « Jeunesse Patriote », *La Nation*, 10 septembre 1936, p.3.

¹³³ Fernand Lacroix, « Henri Bourassa est mort », *Vivre*, 15 mai 1935, p.4.

¹³⁴ Marcel Hamel, « Henri Bourassa, pantin des communistes », *La Nation*, 29 octobre 1936, p.3.

soupçonnait à tort d'être dans l'équipe de Camillien Houde.¹³⁵ Après cet incident, les indépendantistes affirment que Réal Denis était en fait un infiltré de Duplessis dans le réseau indépendantiste.¹³⁶

Comme les membres de *La Nation* et des Jeunesses patriotes ne peuvent bénéficier des mêmes appuis qu'avaient les Jeune-Canada, ils tissent des liens avec des journaux régionaux. Le principal allié de *La Nation* est le *Progrès du Golfe*. Des articles de cet hebdomadaire de Rimouski sont régulièrement cités dans *La Nation*. À ce sujet, Robert Chénier écrit : « je cite souvent le *Progrès du Golfe* de Rimouski! C'est qu'à mon avis il est aussi normal pour ce journal de publier des articles intelligents que pour les rédacteurs du *Soleil* d'écrire des conneries.¹³⁷ » Le *Progrès du Golfe* n'est pas un journal indépendantiste, mais certains des collaborateurs (Franc-Archer, Flambart, Dentdefer)¹³⁸ sont favorables à cette idée. Le journal rimouskois est aussi en contact avec les Jeunesses patriotes; en septembre 1936, Eudore Couture, alors directeur et rédacteur en chef, écrit une lettre à Walter O'Leary pour le féliciter de son engagement social et politique.¹³⁹ Aussi, le 4 octobre 1936, il participe au pèlerinage organisé par les Jeunesses patriotes sur la tombe d'Armand Lavergne.¹⁴⁰ *La Nation* entretient également de bonnes relations avec *Le Peuple*, *Le Travailleur* et, occasionnellement, *La Voix de l'Est*.

¹³⁵ Paul Bouchard, « L'affaire Gagalas : les mystères d'un meurtre politique », *La Nation*, 31 décembre 1936, p.1.

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ Robert Chénier, « Les hommes et les journaux », *La Nation*, 30 juillet 1936, p.2.

¹³⁸ Mes recherches n'ont pas permis de connaître l'identité de la ou les personnes sous ces pseudonymes, mais, par le style d'écriture et l'analyse de la correspondance, nous pouvons croire que c'est Eudore Couture.

¹³⁹ Lettre d'Eudore Couture à Walter O'Leary, 19 septembre 1936, P40/C2,15, Fonds O'Leary, CRLG.

¹⁴⁰ Eudore Couture, « Les Jeunesses Patriotes et leur objectif », *Le Progrès du Golfe*, 9 octobre 1936, p.1.

Parfois, des journaux comme *Le Soleil*, *L'Autorité* et *Clarté* réagissent en opposition aux indépendantistes, mais normalement ils préfèrent simplement ignorer ces derniers. Au début de l'année 1936, Louis-Alexandre Taschereau, alors Premier ministre du Québec, poursuit sa lutte contre le réseau, ce qui offre une publicité aux indépendantistes.¹⁴¹ Toutefois, lorsque porté au pouvoir quelques mois plus tard, Maurice Duplessis choisit d'ignorer les accusations de ces derniers. Pendant la période 1936-1937, la plus forte réaction négative vient du jésuite Théophile Hudon, un collaborateur à *L'Action nationale*, qui publie le livre *Est-ce la fin de la Confédération?* en 1936.¹⁴² Selon Hudon, un Québec indépendant ne serait pas viable économiquement et géographiquement. De plus, un tel geste serait synonyme d'un abandon des minorités francophones hors-Québec. Dans *La Nation*, Roger Vézina lui réplique ironiquement sans réfuter ses arguments.¹⁴³ Bref, les années 1936 et 1937 sont les années où le réseau indépendantiste a été le plus actif et comprenait le plus de membres, mais le manque d'appui pour ces indépendantistes leur réserve une mauvaise audience. Selon Paul Bouchard, *La Nation* avait un tirage initial de 5000 exemplaires qui pouvait atteindre jusqu'à 10 000 exemplaires pour les numéros spéciaux.¹⁴⁴ Cependant, ma recherche dans les documents administratifs de *La Nation* me laisse suspicieux sur le tirage réel du journal. Premièrement, je n'ai comptabilisé que 1 168 fiches d'abonnements entre 1936 et 1939.¹⁴⁵ Toutefois, mentionnons que ce nombre ne prend pas en considération les exemplaires destinés aux kiosques. Aussi, dans une retranscription d'une réunion datée d'octobre 1936, il est mentionné que le journal a une entente avec son imprimeur afin de produire 3000 exemplaires

¹⁴¹ « Appel aux jeunes », *La Nation*, 4 avril 1936, p.1.

¹⁴² Théophile Hudon, *Est-ce la fin de la Confédération?*, Montréal, Imprimerie du Messager, 1936, 188 pages.

¹⁴³ Roger Vézina, « Un roman à lire », *La Nation*, 1^{er} octobre 1936, p.2.

¹⁴⁴ Raoul Roy, « Paul Bouchard directeur de *La Nation* », *La Revue indépendantiste*, automne 1988, p.19.

¹⁴⁵ *Fiches d'abonnements*, P443/B2/1,4, Fonds Paul Bouchard, Division des archives de l'Université Laval.

pour 45,00 \$, et 6,00 \$ pour chaque tranche de 1000 exemplaires supplémentaire.¹⁴⁶ Comme l'entente s'est faite pour 3000 exemplaires, on peut présumer qu'il s'agissait de leur tirage de base.

À l'hiver de 1937, *La Nation* annonce à ses lecteurs que le journal change d'orientation idéologique, en adoptant une position autonomiste, pour laisser une dernière chance à la Confédération. En ce qui concerne les Jeunesses patriotes, les nombreux conflits internes paralysent l'organisation en 1937, ce qui mène à la fermeture de la plupart des cellules extérieures à Montréal. Le groupe poursuit néanmoins son militantisme à Montréal et Québec jusqu'au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale en 1939. Le groupe est plus petit, n'a pas de cellules ni de journaux, mais publie quelques ouvrages sur la question nationale. Cette littérature indépendantiste de 1937-1939 sera étudiée dans le prochain chapitre.

¹⁴⁶ *Dossier Jean-Louis Gagnon*, P443/B2/1,4, Fonds Paul Bouchard, Division des archives de l'Université Laval.

CHAPITRE IV

LES DERNIÈRES ANNÉES DU RÉSEAU INDÉPENDANTISTE : 1937-1939

À partir de la fin de l'année 1937, le réseau indépendantiste entre dans une période moins agitée. *La Nation*, à l'instar de Groulx, prône la formation d'un État français dans les limites de la Confédération canadienne, tandis que les Jeunesses patriotes perdent de nombreux membres en raison des conflits internes. Dans ce chapitre, nous examinerons les dernières années du réseau indépendantiste des années 1930.

4.1 Les dernières années

En mars 1937, *La Nation* annonce à ses lecteurs qu'elle souhaite se rapprocher de l'idée groulxienne en délaissant l'option indépendantiste pour l'autonomisme. Pourtant, Lionel Groulx n'est pas plus réticent à la thèse indépendantiste qu'en 1936 lors de la fondation du journal. En réalité, c'est probablement le désir du directeur Paul Bouchard de rejoindre un plus grand public qui explique ce changement idéologique. Paul Bouchard souhaite se porter candidat aux élections de décembre 1937 et craint qu'un programme indépendantiste nuise à sa campagne. À partir de ce moment, *La Nation* fait rarement mention du discours indépendantiste. En 1938, Paul Bouchard affirme n'avoir jamais adhéré au « séparatisme », outre que par stratégie nationaliste : « Tout bon commerçant sait qu'il faut demander plus pour obtenir

moins.¹ » Ce changement d'orientation de Paul Bouchard et de Marcel Hamel ne semble pas déranger les autres collaborateurs; l'équipe du journal reste sensiblement la même. Dans sa période autonomiste, les articles de *La Nation* porteront principalement sur les campagnes électorales de Paul Bouchard, les faiblesses du régime duplessiste, la menace de la conscription et le crédit social. La thèse indépendantiste n'est plus évoquée et les actions des Jeunesses patriotes sont passées sous silence.

En 1937-1939, le seul groupe indépendantiste toujours présent est les Jeunesses patriotes. Toutefois, il ne reste que quelques membres pour tenter de donner un second souffle au groupe. De plus, il ne reste que la cellule de Montréal (dirigée par Walter O'Leary) et celle de Québec (dirigée par Philippe Vaillancourt). Sur les difficultés du groupe, Vaillancourt écrit à Walter O'Leary en janvier 1939 :

Il est évident que le mouvement est paralysé! De notre côté, nous sommes de plus en plus convaincus de la nécessité immédiate d'un journal. Aussi, avons-nous envisagé les possibilités d'une nouvelle publication avec une formule populaire (contre Duplessis et contre les trusts).²

Ce journal ne voit pas le jour. Les Jeunesses patriotes envisagent également de collaborer à la revue *À nous la liberté* de Guy Frégault (1918-1977) et Gérard Payer, mais un seul numéro de celle-ci est publié.³ De plus, une telle coopération aurait été surprenante, étant donné l'opposition de Frégault au fascisme. La revue s'inscrit dans le personnalisme influencé par le groupe de *L'Ordre nouveau*.⁴ En pratique, le militantisme des Jeunesses patriotes se résume à l'édition de livres sur la question

¹ Paul Bouchard, « De la doctrine à l'action politique », *La Nation*, 24 novembre 1938, p.1.

² Lettre de Philippe Vaillancourt à Walter O'Leary, le 17 janvier 1939, P40/C2,14, Fonds O'Leary, CRLG.

³ *Ibid.*

⁴ Christian Roy, « Le personnalisme de *L'Ordre nouveau* et le Québec, 1930-1947 : son rôle dans la formation de Guy Frégault », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.46, n° 3, 1993, p.463-484.

nationale. Nous verrons éventuellement que cette action n'eut qu'une faible audience. Les Jeunesses patriotes n'ont jamais eu un bassin de sympathisants et des ressources financières suffisantes, comme pouvaient l'avoir les Jeune-Canada et *La Nation*, pour animer à eux seuls le réseau indépendantiste.

Pendant les années 1937-1939, le réseau ne bénéficie pas de la formation de nouveaux groupes indépendantistes qui auraient permis une relève. L'exception est les Jeunes laurentiens, fondés par Rosaire Morin (1922-1999) et Paul-Émile Robert en 1936, mais le militantisme de ce groupe ne débute réellement qu'en 1942 avec la parution de leur journal *La Vérité*. De plus, fidèles au groulxisme, les Jeunes laurentiens sont plutôt autonomistes, ne flirtant qu'à l'occasion avec l'idée indépendantiste.⁵ André Laurendeau est toujours intéressé par la question nationale à cette période. Revenu de ses études en France, il prend la direction de *L'Action nationale* en septembre 1937. D'anciens membres des Jeune-Canada, tels que Roger Duhamel et Gérard Filion, font leur début à la revue. Laurendeau souhaite reprendre la formule des enquêtes annuelles de *L'Action française*. Il désire étudier le corporatisme et l'autonomie du Québec. Les idées de Laurendeau s'inscrivent en continuité avec celles de son père, le directeur précédent de la revue, mais elles sont influencées par le personnalisme et sont plus revendicatrices, notamment sur le nationalisme. À son arrivée à la barre de *L'Action nationale*, Laurendeau n'ignore pas l'idée indépendantiste. En 1938, il écrit un article expliquant que le « séparatisme » est une réponse légitime à l'esprit de centralisation d'Ottawa : « La commission Rowell, par exemple, si les soupçons sont justifiés, c'est-à-dire si ces conclusions centralisatrices sont tirées à l'avance, nous prépare pour demain le plus farouche et le plus dynamique des antifédéralismes.⁶ » Toutefois, à partir de 1938, *L'Action*

⁵ David Rajotte, *Les jeunes laurentiens : jeunesse, militantisme et nationalisme dans le Canada français des années 1940*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 2006, 215 pages.

⁶ André Laurendeau, « Croisade antifasciste? », *L'Action nationale*, janvier 1938, p.45.

nationale se consacre principalement à dénoncer l'éventuelle conscription, laissant peu de place à la question constitutionnelle du Québec. Quant à Lionel Groulx, il est encore plus effacé du réseau qu'il ne l'était en 1936. En juin 1937, le chanoine participe au deuxième Congrès de la langue française à Québec où il y prononce l'une des conférences les plus controversées de sa carrière.

Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, notre État français, nous l'aurons; nous l'aurons jeune, fort, rayonnant et beau, foyer spirituel, pôle dynamique pour toute l'Amérique française. Nous aurons aussi un pays français, un pays qui portera son âme dans son visage.⁷

Il s'agit de l'une des rares fois dans la décennie 1930 où Lionel Groulx semble tenté par le projet indépendantiste, malgré que selon ses *Mémoires*, il n'envisageait pas la formation d'un État français en dehors de la Confédération au moment de cette conférence...⁸ Cette prise de position du chanoine, assez différente de son discours habituel, est à l'origine d'une polémique qui met Groulx dans l'embarras. Cette déclaration fait les premières pages des journaux et plusieurs journalistes, Jean-Charles Harvey en tête, critiquent le chanoine en l'accusant de prêcher le « séparatisme ».⁹ Après cette polémique, Lionel Groulx se fait discret sur la question constitutionnelle des Canadiens français. Il faut dire que pendant l'année 1938, il est au repos complet pour se remettre d'une syncope et, selon ses *Mémoires*, le chanoine est davantage préoccupé à la fin des années 1930 par la menace de laïcisation de l'Université de Montréal.¹⁰ Bref, le mouvement nationaliste est toujours très actif à la fin des années 1930, mais il est davantage préoccupé par la menace de la conscription que par le débat constitutionnel. Le désintéressement de plusieurs nationalistes et de

⁷ Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, tome 3, Montréal, Fides, 1970-1974, p.340.

⁸ *Ibid.*, p.343.

⁹ Jean-Charles Harvey, *Le Jour*, 10 décembre 1937.

¹⁰ Lionel Groulx, *Mes Mémoires*, tome 3, Montréal, Fides, 1970-1974, p.366.

la presse pour le mouvement indépendantiste mène à sa disparition. Néanmoins, quelques individus poursuivent leur militantisme pour l'indépendance nationale.

4.2 L'indépendantisme corporatif de Dostaler O'Leary

Les Jeunesses patriotes sont les seuls indépendantistes, ou presque, toujours actifs pendant la période 1937-1939. Leur militantisme se fait par la publication de quelques livres et brochures sur la question nationale. Le premier livre produit par les éditions des Jeunesses patriotes est *Séparatisme, doctrine constructive*¹¹ de Dostaler O'Leary. Présent dans le réseau indépendantiste depuis son adhésion aux Jeune-Canada en 1933, Dostaler O'Leary explique sa perception de l'indépendance et la forme que prendrait le nouvel État souverain. Plusieurs sections du livre, préfacé par Pierre Chaloult, reprennent des idées qu'O'Leary avait déjà développées dans ses conférences avec les Jeune-Canada et dans ses articles dans *L'Indépendance* et *La Nation* : pensons au sentiment d'infériorité des Canadiens français et au contrôle économique exercé par la classe anglo-saxonne. Quant à ses autres idées, souvent, elles ont déjà été exposées par d'autres nationalistes. L'unique innovation dans l'ouvrage de Dostaler O'Leary est l'idée du corporatisme chrétien, concept que nous tenterons d'analyser dans cette section.

La thèse de Dostaler O'Leary est qu'« il faut cristalliser toutes les énergies nationales autour d'une idée, d'un mythe que tout Canadien français doit défendre : l'indépendance nationale. Notre patrie, ce n'est ni [l'Empire], ni cette Confédération,

¹¹ Dostaler O'Leary, *Séparatisme, doctrine constructive*, Montréal, Éditions des Jeunesses patriotes, 1937, 218 pages.

au sein de laquelle chaque jour que Dieu amène voit notre influence diminuer.¹² » L'argumentation d'O'Leary est construite autour des principes de la survivance, d'une part, et de la faillite de la Confédération, d'autre part. Dans les différents régimes depuis la Conquête, les Canadiens français se font duper par les Anglo-saxons. L'auteur revient sur la pendaison de Louis Riel, la fermeture d'écoles françaises en Ontario et au Manitoba, la conscription de 1917, etc. Pour cette section, O'Leary se base sur les écrits de Lionel Groulx. Bref, ce sont grosso modo les mêmes arguments historiques qu'ont développés les indépendantistes des Jeune-Canada et de *La Nation*, mais aussi les nationalistes de *L'Action nationale* et du *Devoir*, qui reconnaissent eux aussi qu'une telle Confédération représente une menace pour la survie de la nation canadienne-française. Cependant, les indépendantistes préconisent une solution différente. Selon O'Leary, les deux nations sont à un point de non-retour et les seuls choix pour les Canadiens français sont l'indépendance ou l'assimilation :

Le conflit entre le fait canadien et le fait canadien-français, qui est né avec la Confédération et qui n'a fait que prendre de l'ampleur au cours des soixante-dix dernières années, est arrivé aujourd'hui à son point critique. L'un ou l'autre devra céder sa place, et précisément, c'est parce que la jeunesse l'a compris, mieux que nos aînés, qu'elle propose la seule solution nationale qui puisse assurer la survivance de notre nationalité : le séparatisme en vue de constituer un état autonome canadien-français.¹³

L'auteur considère que les deux nations ne pourraient que mieux s'entendre une fois la séparation réalisée. Il n'écarte pas la possibilité d'une certaine « souveraineté-association » :

La meilleure façon de construire une solide entente entre les nations qui peuplent cet état conventionnel qu'est le Canada, c'est de rendre d'abord à

¹² *Ibid.*, p.21.

¹³ *Ibid.*, p.151.

chaque nationalité sa liberté d'action. Rien ne s'opposera, par la suite, à ce qu'une entente économique soit conclue entre ces deux pays.¹⁴

Sur cette éventuelle entente, O'Leary tient à rassurer ses futurs voisins que son militantisme n'est pas raciste et que l'indépendance n'est pas le résultat de la haine envers les anglophones :

Ce n'est pas la haine de l'anglais qui nous pousse à demander la constitution d'un État autonome canadien-français, mais avant tout l'esprit de conservation. Nous ne nous payons ni de mots ni de formules, mais il n'est pas exagéré de dire que nous sommes plus les maîtres chez nous.¹⁵

Le nouvel État comprendrait uniquement la province de Québec. À propos des minorités francophones hors-Québec, O'Leary explique que :

Les adversaires du séparatisme nous bombardent souvent d'arguments sentimentaux où il est question des 700,000 Canadiens français, qui, dans les autres provinces du Canada, forment une minorité opprimée. Ou bien ces braves gens croient au « fair-play » britannique ou ils n'y croient pas; dans le premier cas, nos compatriotes des autres provinces seront bien traités et alors rien ne s'oppose à ce que nous nous séparions pour constituer un État libre français qui serait sur la terre américaine, le pôle d'attraction de toutes les forces françaises; dans le cas où le « fair-play » britannique ne serait qu'un vain mot, rien n'empêcherait notre état de calquer ses lois au sujet des minorités sur celles de nos amis les Anglais, tout en nous efforçant par tous les moyens à notre disposition, de rapatrier les nôtres. De toute façon, dans notre intérêt comme dans celui des minorités des autres provinces, « il vaut mieux sauver ce que l'on peut, plutôt que de périr tous ensemble. » [Citation de Pépin Archambault].¹⁶

¹⁴ *Ibid.*, p.23.

¹⁵ *Ibid.*, p.15.

¹⁶ *Ibid.*, p.137-138.

Aussi, il tient à rassurer ses lecteurs que le Québec possède les ressources nécessaires pour être viable économiquement une fois indépendant :

Que les pessimistes, les peureux et les lâches se donnent la peine de jeter un œil sur la carte de notre province. Qu'ils interrogent cette carte, la fassent parler et qu'ils me disent si un pays d'une superficie égale à celle de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne réunies, et qui renferme plus de richesses naturelles que ces trois pays ne pourrait pas vivre économiquement?¹⁷

Bref, tant dans son argumentation que dans sa présentation du nouvel État, Dostaler O'Leary se distingue peu des thèses développées par les indépendantistes précédents.

Les passages les plus intéressants de *Séparatisme, doctrine constructive* sont ceux où O'Leary présente le concept du corporatisme chrétien. Les indépendantistes de *La Nation* souhaitent eux aussi établir un État corporatif sur les rives du Saint-Laurent, mais il s'agissait d'un corporatisme fasciste emprunté au modèle italien, ce qui laissait peu de place à l'aspect religieux. Selon Dostaler O'Leary, le nouvel État ne doit pas copier le modèle d'une autre nation, mais plutôt développer son propre système politique qui respectera les valeurs et traditions canadiennes-françaises. Ces valeurs sont le catholicisme, la famille et l'attachement au sol. Le corporatisme chrétien serait une organisation de la société par groupes de métiers, mais dans lesquels les valeurs catholiques seraient respectées.

La forme de l'État canadien-français sera donc d'inspiration catholique, franchement catholique, entièrement catholique, orientée vers le corporatisme social, économique et politique. La société future sera basée sur la cellule sociale catholique qui est la famille et sera organisée en corporations avec création d'une économie et d'une politique franchement nationales.¹⁸

¹⁷ *Ibid.*, p.166.

¹⁸ *Ibid.*, p.174.

Ainsi, Dostaler O'Leary fait une différence entre le corporatisme fasciste (ancienne doctrine de *La Nation*) et le corporatisme chrétien (doctrine qu'il privilégie). Toutefois, l'auteur n'est pas pour autant opposé au fascisme. Il explique qu'il a du respect pour cette idée, mais qu'elle n'est pas adaptée pour les Canadiens français :

Le fascisme est une doctrine d'ordre; c'est une doctrine essentiellement constructive qui a sauvé le peuple italien de l'empire bolchévique. Elle est tout l'opposé de la doctrine communiste : elle parle à l'esprit et au cœur avant de parler à la matière et, précisément à cause de cela, moins faite pour plaire au malheureux que le conservatisme bourgeois a jeté sur le pavé. [...] Les séparatistes, je tiens à le dire, quoique professant une profonde admiration pour l'œuvre admirable de Mussolini en Italie, ne sont pas des fascistes. Les partisans de l'État Libre canadien-français doivent, d'abord et avant toute autre chose, s'inspirer de la doctrine tant sociale que nationale du catholicisme. Nous ne voulons pas parmi nous d'exploiteurs du sentiment catholique ou national. Nous ne voulons ni de racistes ni d'étroits cléricaux, mais des catholiques et des patriotes qui, comme Salazar, vivent en catholiques et en patriotes.¹⁹

L'auteur ne se considère pas fasciste, mais il prône un système basé sur le corporatisme et le nationalisme, les deux principes à la base du fascisme... De plus, tout comme les indépendantistes de *La Nation* et des Jeunesses patriotes de 1936-1937, Dostaler O'Leary affirme que la démocratie est un échec, ce qui laisse présager que le nouvel État corporatif chrétien serait dirigé par un parti unique et un chef autoritaire :

La démocratie a fait faillite; c'est une évidence que seuls nieront des visionnaires et des illuminés qui se refusent à prendre contact avec les réalités présentes. La génération des moins de trente ans verra sans doute l'écroulement complet du système démocratico-libéral, et il nous faudra tôt ou

¹⁹ *Ibid.*, p.101-102.

tard opter pour le régime communiste – aboutissement logique de la démocratie – ou pour le régime corporatif.²⁰

Bien sûr, le choix de l'auteur est, tout comme ses prédécesseurs, le corporatisme. Il explique son opposition au communisme par le fait que ce régime serait, à ses yeux, une dictature d'une petite clique de doctrinaires au détriment de toute la population.

Sur le chef du nouvel État, Dostaler O'Leary avance les noms de Paul Gouin (1898-1976) et Esdras Minville (1896-1975). Ni l'un ni l'autre ne semble réagir à cet appel de l'auteur. Le choix de Paul Gouin est étrange. Bien que celui-ci soit nationaliste, pour une centralisation des pouvoirs à Québec et en faveur de la nationalisation, nous ne pouvons le considérer comme un adepte du corporatisme. Le choix de Minville m'apparaît plus logique. Dans les années 1930, Esdras Minville est le principal théoricien du corporatisme social au Québec. Auteur de plusieurs ouvrages sur le corporatisme, Minville préconise l'affranchissement économique des Canadiens français. Pour ce faire, il propose la réorganisation de la vie économique en coopératives et la corporation sociale comme élément de structure et de contrôle de l'entreprise. Ce sont les idées qui rejoignent le mieux celles d'O'Leary, lorsque ce dernier propose la formation de coopératives d'achat et de consommation pour réguler l'économie.²¹ En réalité, Dostaler O'Leary préfère discuter de l'aspect social du corporatisme chrétien et référer les lecteurs aux thèses de Minville pour tout ce qui concerne l'économie. Toutefois, si nous prenons le temps d'analyser les idées sociales de l'auteur, nous constatons qu'il demeure là aussi plutôt évasif. Il n'y a aucune mention de la place des femmes et des ethnies dans le nouvel État. Même le rôle de la jeunesse, à qui O'Leary dédie son livre, est ignoré. En somme, le seul aspect social abordé est l'importance pour les Canadiens français de demeurer fidèles

²⁰ *Ibid.*, p.112.

²¹ *Ibid.*, p.197.

aux valeurs catholiques et familiales. Le catholicisme occupe une place importante dans les idées d'O'Leary. C'est pour demeurer francophone et catholique qu'il envisage l'indépendance nationale. Il semble même accorder plus d'importance à la religion qu'au nationalisme : « À la base de la vie de tout peuple qui veut vivre, qui veut grandir, doit se trouver la mystique nationale, la plus belle après la mystique catholique.²² » Dans son livre, O'Leary reprend plusieurs passages du cinquième tract des Jeune-Canada, écrit par André Laurendeau, pour expliquer qu'il n'y a pas de contradiction entre l'action nationale et l'action catholique.²³ O'Leary cite régulièrement des articles et travaux de ses anciens collègues (André Laurendeau, *Vivre*, Jean-Louis Gagnon), mais il ignore entièrement ceux de *La Nation*! Ceci est réciproque, puisque l'ancien journal indépendantiste ne réagit pas à la publication de *Séparatisme, doctrine constructive*, comme la plupart des autres médias de l'époque.

4.3 Les brochures d'Émile Latrémouille et Carmel Brouillard

En 1939, les éditions des Jeunesses patriotes publient deux autres ouvrages indépendantistes sous forme de brochures. Le premier, *Tradition et indépendance*,²⁴ d'Émile Latrémouille, tente d'expliquer que la lutte pour l'indépendance est ancrée dans les traditions de la nation canadienne-française. Rappelons qu'Émile Latrémouille fait partie des Jeunesses patriotes depuis 1936, malgré les conflits de personnalité qui l'opposent à d'autres indépendantistes de Québec, soit Philippe Vaillancourt et Jean-Louis Gagnon. Selon Latrémouille, toute l'histoire du peuple canadien-français est une histoire de lutte pour l'indépendance. Il donne les exemples de la guerre de Sept ans (1756-1763), la guerre anglo-américaine (1812) et les

²² *Ibid.*, p.42.

²³ *Ibid.*, p.78-79.

²⁴ Émile Latrémouille, *Tradition et indépendance*, Montréal, Éditions des Jeunesses Patriotes, 1939, 36 pages.

Rébellions (1837-1838). Selon lui, il est normal que cette lutte pour l'indépendance se poursuive dans les années 1930. Si l'argumentation historique de Dostaler O'Leary est plutôt pessimiste par ses références à la duperie que représente la Confédération et aux risques d'assimilation, celle de Latrémouille est plus positive. Selon lui, l'indépendance politique et économique est simplement une suite normale dans l'évolution de la nation canadienne-française. De plus, contrairement à Dostaler O'Leary, Latrémouille n'hésite pas à citer d'anciens articles de *La Nation*. Probablement est-ce dû au fait que l'auteur ne s'entend pas avec les anciens vivristes et qu'il ne s'est pas rallié à ces derniers lors du conflit de 1937. En terminant, mentionnons qu'Émile Latrémouille emploie déjà en 1939 le terme « souveraineté » comme synonyme de ceux de « séparatisme » et d'« indépendance ». À ma connaissance, il est le seul indépendantiste des années 1930 à utiliser ce terme, qui ne trouvera pas écho, puisque *Tradition et indépendance* est passé inaperçu en 1939 auprès de la presse.

La seconde brochure, *Le séparatisme ne doit pas mourir*²⁵ du père franciscain Carmel Brouillard, est un cri du cœur pour la poursuite de la lutte indépendantiste. Brouillard est le directeur de la revue franciscaine *Nos cahiers*, ainsi qu'un collaborateur régulier de *L'Action nationale*. La plupart de ses articles portent sur le catholicisme et sur les arts canadiens-français. D'ailleurs, il est un ami intime du peintre Paul-Émile Borduas, à qui il servira de modèle pour l'une de ses toiles en 1937.²⁶ Dans une lettre à Walter O'Leary, Brouillard explique, sur un ton plus que familier, quel est son objectif dans sa brochure et le fait que sa situation d'ecclésiastique ne lui laisse pas toute la liberté désirée :

²⁵ Carmel Brouillard, *Le séparatisme ne doit pas mourir*, Montréal, Éditions des Jeunesses Patriotes, 1939, 8 pages.

²⁶ La toile est exposée au Musée des beaux-arts du Canada.

Ce procès de la Confédération a maintes fois été entrepris et je ne sens aucun goût à taper sur le vieux pacte. M'est avis qu'il faut détruire certains bobards plus vastes, démolir certains grands hommes qui se mettent en travers du séparatisme. Voilà comment j'ai bâti mon papier. Ma situation est assez précaire. Aussi dois-je y mettre des ménagements et des sous-entendus. Il y en aura qui trouvent que je suis encore trop franc. Mais ceux-là je les envoie chier franchement. Je dirai ce que j'ai à dire. La bande de trous du cul et d'avortons qui nous mènent depuis trop longtemps a fini de m'en imposer.²⁷

Dans sa brochure, Brouillard mentionne le contrôle du clergé sur ses membres pour justifier le fait que Lionel Groulx se soit effacé du réseau indépendantiste :

Le séparatisme est inscrit dans notre évolution, comme le feu porte en lui la chaleur. L'abbé Groulx a maintes fois prouvé ce fait et l'on s'étonne qu'aujourd'hui les nationalistes les plus ardents s'efforcent d'accréditer le contraire. Que le théoricien de l'État français en Amérique répudie le séparatisme, il a ses raisons que nous comprenons et respectons. Mais rien n'empêchera ses livres et ses conférences d'affirmer ce qu'ils affirment. [...] Plus tard on connaîtra la vilénie des entreprises, des pressions et des misères qui s'acharnèrent sur le maître pour étouffer sa voix magnétique.²⁸

Outre la volonté d'associer Lionel Groulx au réseau indépendantiste, l'objectif de Carmel Brouillard est de démontrer que le « séparatisme » est une idéologie normale et nécessaire au Québec. Toutefois, le fait que son ouvrage ne fasse que huit pages l'empêche de préciser ce qu'il entend par « normalité » et par « nécessité ». Tout comme la brochure d'Émile Latrémouille, celle de Carmel Brouillard reçoit une faible audience. Étrangement, même *L'Action nationale* ignore cette publication de l'un de ses collaborateurs, ce qui n'est pas dans les habitudes de la revue! Cette faible audience réservée aux deux brochures des Jeunesses patriotes et le peu de réactions engendré par le livre de Dostaler O'Leary prouvent la faiblesse du réseau indépendantiste à la fin des années 1930. Les indépendantistes ne sont plus en mesure

²⁷ Lettre de Carmel Brouillard à Walter O'Leary, 27 février 1939, P40/A4, Fonds O'Leary, CRLG.

²⁸ Carmel Brouillard, *Le séparatisme ne doit pas mourir*, p.3-4.

de susciter des débats publics et une couverture médiatique de leurs actions comme le faisaient avant eux les Jeune-Canada, les indépendantistes de *La Nation* et les premiers militants des Jeunesses patriotes. Les nationalistes sont préoccupés par d'autres combats que le statut constitutionnel du Québec.

4.4 Wilfrid Morin : un marginal du réseau

Outre les Jeunesses patriotes, un autre indépendantiste se manifeste en 1938 en la personne de l'abbé Wilfrid Morin (1900-1941). Ancien étudiant du Collège de l'Assomption, il réalise à la fin des années 1930 une thèse de doctorat en droit international à l'Institut catholique de Paris. Il étudie les droits et les conditions pour la nation laurentienne de se constituer en État souverain. Les fruits de ses recherches sont présentés dans le livre *Nos droits à l'indépendance politique*.²⁹ Wilfrid Morin ne fait pas partie du réseau indépendantiste des années 1930. Il ne semble avoir aucune relation avec les membres des Jeunesses patriotes, de *La Nation* ou encore les anciens membres des Jeune-Canada maintenant à *L'Action nationale*. Aussi, il n'est pas abonné à *La Nation*.³⁰ Au moment des principales années du réseau, il habite Paris pour ses études, ce qui ne favorise pas le contact avec les indépendantistes du Québec. Dans son ouvrage, Morin ne fait aucune mention des groupes indépendantistes. Ses seules références canadiennes-françaises sont Arthur Laurendeau, Lionel Groulx et d'autres nationalistes des années 1920 de *L'Action française*. Selon Morin, ses recherches s'inscrivent dans la continuité de celles de l'abbé Groulx :

²⁹ Wilfrid Morin, *Nos droits à l'indépendance politique*, Paris, Guillemot et de Lamothe, 1938, 253 pages.

³⁰ *Fiches d'abonnements*, P443/B2/1,4, Fonds Paul Bouchard, Division des archives de l'Université Laval.

On ne serait donc aucunement nous en vouloir, si, fidèle disciple de l'abbé Lionel Groulx, notre grand historien national, nous avons repris la cause de la nation laurentienne et plaidé ses droits intangibles de vivre et surtout de se survivre, au moyen d'une indépendance politique plus complète et plus ethnique, dans le ton et dans l'amplitude de son génie propre, coulé tout entier dans le moule unique de la culture et de la civilisation française.³¹

Les indépendantistes du réseau ne semblent pas avoir pris connaissance des travaux de Wilfrid Morin. L'analyse d'intertextualité ne permet pas de noter des références ou mentions à Morin dans les journaux et revues nationalistes du Québec. Son livre fait partie de la bibliothèque de Lionel Groulx, mais il n'appartenait pas au chanoine. Aussi, dans sa synthèse historiographique, l'historien Ronald Rudin mentionne que Morin avait été approché par Lionel Groulx pour lui succéder à la tête de la Chaire d'histoire du Canada.³² Toutefois, mes recherches ne me permettent pas de conclure à une relation professionnelle entre les deux hommes.³³ Bref, Wilfrid Morin n'a aucune relation avec le réseau indépendantiste et ses liens avec le réseau du nationalisme groulxien semblent plutôt faibles. Ceci est plutôt dommage pour le réseau, puisque l'abbé est assurément le principal théoricien de l'indépendance de ces années. Le réseau aurait pu profiter des conseils juridiques de Morin. Peu de temps après son retour au Québec, Morin meurt dans un accident d'automobile à l'âge de 41 ans. Dans cet accident meurent également ses amis journalistes Fernand Leclerc, Louis Francoeur (1895-1941) et Léo-Pol Morin (1892-1941).

Nos droits à l'indépendance politique, édité en France en 1938, est préfacé par le professeur de droit international Yves de La Brière (1871-1941), spécialiste du concept de « nationalité » et des relations entre l'État et l'Église. Dans sa thèse,

³¹ *Ibid.*, p.30.

³² Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, p.81.

³³ Dans son ouvrage, Ronald Rudin ne cite pas sa source. Après être entré en contact avec lui, il m'a orienté vers le fonds Lionel Groulx au CRLG, mais pourtant il n'y a aucune correspondance entre les deux hommes dans ce fonds.

Wilfrid Morin n'élabore pas sur la forme que devrait prendre le nouvel État, il demeure dans l'analyse juridique des droits de la nation laurentienne. Sa recherche s'inscrit en droit international et en droit social. Il a aussi recours à la sociologie et à l'histoire pour appuyer son argumentation. Morin entreprend sa thèse par une conceptualisation. Il définit la « nationalité » comme la mentalité d'un groupe-peuple, la « nation » comme une unité sociale et politique, puis « l'État » comme une unité organique et juridique.³⁴ Selon lui, le fait de « passer de la nation à l'État c'est s'élever d'un état social de fait à un état social de droit.³⁵ » En d'autres mots, l'État représente la nation devenue politiquement indépendante. Par la suite, Morin souhaite démontrer l'existence de la nation laurentienne, en expliquant que cette nation répond aux exigences définies par des juristes tels que Georg Jellinek, Léon Duguit et Maurice Hauriou. Ces exigences sont d'abord les caractères distinctifs d'une nation : la race, le cadre géographique, la religion et la langue, puis les éléments distinctifs d'une nation : le vouloir-vivre collectif et le pouvoir-vivre collectif d'une nation.³⁶ Wilfrid Morin en tire la conclusion que pour respecter le caractère du « cadre géographique », la nation est en fait les Canadiens français du Québec, qu'il définit comme la nation laurentienne. Celle-ci respecte l'ensemble des conditions définies par la communauté juridique internationale pour être considérée comme une « nation ». Ensuite, Morin explique qu'une nation a le droit d'acquiescer son indépendance et de se constituer en État indépendant.

Après avoir affirmé que, « de fait », la nation Laurentienne existe véritablement, nous corroborerons nos assertions en démontrant, que si des circonstances historiques, juridiques ou politiques viennent se placer en travers de la route de ses aspirations et fausser de la sorte sa vocation providentielle, elle possède, au nom de la nature et de la raison, un droit réel de remédier à l'injustice d'une autorité abusive en se séparant d'elle, que dis-

³⁴ *Ibid.*, p.50-69-84.

³⁵ *Ibid.*, p.79.

³⁶ *Ibid.*, p.99 à 110 et p.118 à 127.

je, en l'abandonnant totalement pour se constituer « politiquement indépendante ».³⁷

En tant que nation, les « laurentiens » ont des droits naturels : droit de conservation, droit de perfectionnement et droit à l'indépendance politique.³⁸ Finalement, Morin explique que trois conditions préalables doivent être respectées dans le processus d'émancipation d'une nation. Premièrement, la nation doit pouvoir alléguer des « griefs justifiés », ensuite l'indépendance ne doit violer aucun droit authentique et aucune obligation de justice, puis l'État doit être viable comme puissance indépendante.³⁹ Dans l'ensemble, Wilfrid Morin respecte la rigueur scientifique et l'objectivité qu'exige une thèse universitaire. Il livre son opinion uniquement dans la conclusion de sa thèse, des propos qui ne laissent aucun doute quant aux positions de l'auteur sur la question nationale :

Inutile de se le cacher plus longtemps, cette condition essentielle [pour continuer à vivre], c'est l'indépendance totale. C'est le cri que nous lançaient les voix du dehors. C'est toujours celui que font retentir avec des accents de détresse nos grandes voix intérieures. À l'œuvre donc. En avant. Il nous faut combattre, il nous faut lutter. Trempons-nous dès maintenant des muscles d'acier; faisons bloc pour conquérir nos libertés; faisons claquer au vent de la victoire le drapeau de nos droits, de notre culture et de notre civilisation française et catholique.⁴⁰

Nos droits à l'indépendance politique n'a pas eu une grande audience au Québec dans les années 1930 et 1940. Le livre de Morin se fait plutôt connaître au début des années 1960, lorsque l'Alliance laurentienne, groupe indépendantiste fondé en 1957

³⁷ *Ibid.*, p.138-139.

³⁸ *Ibid.*, p.181-186-195.

³⁹ *Ibid.*, p.238 à 242.

⁴⁰ *Ibid.*, p.230.

par Raymond Barbeau, réédite l'ouvrage de Morin à 13 000 exemplaires sous le titre de *L'indépendance du Québec : le Québec aux Québécois*.⁴¹

Pendant la période qui va de 1937 à 1939, le réseau indépendantiste est toujours présent, mais le nombre de membres est restreint. Le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale et le départ de Walter O'Leary pour étudier la philosophie à l'Université de Mexico mettent fin au militantisme des Jeunesses patriotes et, par le fait même, à l'existence du réseau indépendantiste des années 1930.

⁴¹ Wilfrid Morin, *L'indépendance du Québec : le Québec aux Québécois*, Montréal, Alliance laurentienne, 1960, c1938, 253 pages.

CONCLUSION

Qu'avons-nous appris, au terme de cette enquête? L'analyse des réseaux a permis de mieux comprendre les relations entre les individus et les groupes du réseau indépendantiste des années 1930, et ensuite, de faire une meilleure lecture de l'évolution du réseau et des idées présentes. Il a été démontré que ce réseau débute en 1932 avec la formation des Jeune-Canada. André Laurendeau apporte l'idée de l'indépendance de la Laurentie dans le réseau en 1933, idée qu'il a reprise de l'enquête de 1922 de *L'Action française*. Les Jeune-Canada défendent la thèse indépendantiste à partir de 1934. Cette idée attire de nouveaux membres dans le groupe, tels que Paul Simard et Dostaler O'Leary. Des tracts sont distribués et des assemblées sont organisées pour traiter de la question nationale du Québec. Toutefois, dès la fin de l'année 1935, les Jeune-Canada se font de moins en moins présents dans le réseau indépendantiste. En contrepartie, un second groupe indépendantiste est fondé en 1934 autour de la revue *Vivre*. Il s'agit du premier groupe indépendantiste de cette période à promouvoir des idées fascistes. *Vivre* mène à la formation du journal *La Nation* en 1936, un hebdomadaire indépendantiste jusqu'à l'hiver de 1937. Au même moment de l'apparition de *La Nation* sont fondées les Jeunesses patriotes à Montréal. Ce groupe, dirigé par Walter O'Leary, est la seule organisation indépendantiste présente jusqu'à la fin du réseau en 1939.

L'innovation de cette recherche est l'étude des groupes indépendantistes des années 1930 par l'analyse des réseaux. Cette approche permet de mieux connaître les relations entre les membres du réseau et avec les aînés du nationalisme groulxien. La prise en considération de ces relations permet de faire une meilleure lecture de l'idée

indépendantiste de cette période. Par exemple, nous confirmons par la théorie des réseaux la grande influence de l'abbé Groulx sur les Jeune-Canada. Cette relation intime avec le chanoine permet aux indépendantistes des entrées dans les principales sphères nationalistes de l'époque. Les relations avec *L'Action nationale* et *Le Devoir* offrent aux Jeune-Canada une audience considérable. Toutefois, les Jeune-Canada tiennent à demeurer un petit groupe d'amis d'une vingtaine de membres seulement. Cette volonté est l'une des principales causes de la disparition du groupe, puisque ce dernier était privé d'une relève et d'un renouvellement d'idées.

Également, l'analyse des réseaux permet de mieux comprendre l'apparition, mais aussi la disparition de la deuxième vague indépendantiste des années 1930. Tout comme pour les Jeune-Canada, les groupes de 1936-1937 sont fondés à l'origine par des amis proches. Toutefois, les nombreuses querelles internes en 1936 et 1937 paralysent le réseau indépendantiste. Nous avons vu que les membres de *La Nation* et des Jeunesses patriotes accordaient beaucoup d'efforts à lutter entre eux plutôt qu'à la diffusion de leurs idées. De plus, ce sont probablement ces conflits dans le réseau indépendantiste, jumelés à des positions trop radicales, qui leur ont fermé les portes des sphères du nationalisme groulxien. L'entourage de Groulx, et le chanoine lui-même, n'avaient pas intérêt à collaborer avec des jeunes radicaux aussi désunis.

Tous ces éléments permettent de mieux comprendre l'évolution du réseau indépendantiste des années 1930. De plus, nous pouvons déterminer qui étaient les figures centrales du réseau. Pour la première période, celle sous l'influence des Jeune-Canada, le nœud central est clairement André Laurendeau. Nous avons vu dans le deuxième chapitre le rôle important que Laurendeau a joué dans la prise de position des Jeune-Canada sur la question constitutionnelle. Toutefois, lorsque ce dernier quitte pour la France, son influence chute. Les nouveaux nœuds centraux du

réseau sont Paul Bouchard, Jean-Louis Gagnon et les frères Walter et Dostaler O'Leary. L'historiographie a longtemps considéré Paul Bouchard comme le principal indépendantiste des années 1930. Toutefois, par l'analyse des réseaux nous constatons que Bouchard est présent uniquement en 1936 et au début de l'année 1937. Par la suite, il choisit la voie autonomiste. Dostaler O'Leary m'apparaît davantage comme la figure centrale du réseau, du moins après le départ de Laurendeau. Dostaler O'Leary est le seul indépendantiste présent dans les trois périodes du réseau. Il est membre des Jeune-Canada, de *L'Unité*, des Jeunesses patriotes et participe régulièrement à *La Nation*, en plus de publier un livre sur la question nationale en 1937. Cependant, Dostaler O'Leary apporte peu de nouvelles idées au réseau, il faudrait plutôt le considérer comme un animateur. Lionel Groulx est aussi un acteur important tout au long du réseau. Bien que le chanoine envisage toujours la formation d'un État français dans les limites de la Confédération, il est le « maître » des indépendantistes. Tant les membres des Jeune-Canada que ceux de *La Nation* et des Jeunesses patriotes vouent une grande admiration à Groulx, se servent de ses écrits et lui demandent régulièrement conseil. Ce dernier est surtout actif dans la première période de la décennie, mais il demeure néanmoins présent pour aider et conseiller les indépendantistes des années suivantes. À quelques occasions, par exemple lors du Deuxième Congrès de la langue française, le chanoine semble davantage tenté par le projet indépendantiste.

L'analyse des réseaux permet de constater que l'idée est toujours portée par des groupes de jeunes. Lorsque ceux-ci vieillissent, la plupart délaissent la question constitutionnelle pour d'autres projets. Le cas d'André Laurendeau représente le meilleur exemple. En 1933, il écrit à l'abbé Groulx sa volonté de faire sien le combat pour l'indépendance nationale. Lorsqu'il prend la direction de *L'Action nationale* en 1937, ses propos sur l'indépendance se font déjà plus rares. Puis, en 1942, alors qu'il milite au Bloc populaire, ses priorités sont déplacées vers la menace de conscription.

Dans les années 1940, la situation est semblable pour les autres indépendantistes de la décennie précédente. Plusieurs militent dans différents partis et groupes politiques qui n'ont pas l'indépendance politique dans leur plate-forme. Jean-Louis Gagnon milite pour le Parti libéral, Paul Bouchard pour l'Union nationale, tandis que Roger Duhamel et Pierre Dansereau sont aux côtés de Laurendeau dans le Bloc populaire. D'autres se concentrent sur leur carrière professionnelle : Gérard Filion et Marcel Hamel dirigent différents journaux, Bernard Hogue fait ses débuts au théâtre, Claude Robillard et Lucien L'Allier travaillent dans le domaine de l'architecture, Jean-Louis Dorais, Philippe Ferland et Albert Pelletier pratiquent le droit, etc. Finalement, certains partent étudier ou travailler à l'étranger. Bref, lorsqu'ils vieillissent, la plupart des jeunes se désintéressent de l'idée indépendantiste. Seuls quelques-uns poursuivent leur militantisme. Pensons aux frères Walter et Dostaler O'Leary qui fondent après la guerre, les Chevaliers de la table ronde, une organisation indépendantiste présente jusqu'à la fin des années 1950. Puis, dans les années 1960, les deux frères militent dans le Rassemblement pour l'indépendance nationale. François Hertel continue lui aussi à écrire des articles sur la question constitutionnelle du Québec dans les années 1940 et 1950. Ces militants toujours actifs sont néanmoins marginaux. Ce désintéressement des jeunes est la principale raison de la disparition du réseau indépendantiste. Rappelons que le motif de ces jeunes était de trouver une solution à la crise économique. L'indépendance était perçue comme le moyen pour établir un nouveau système en remplacement du capitalisme. À la fin des années 1930, la plupart de ces jeunes ont maintenant un emploi bien rémunéré. Peut-être certains ne sont plus autant pessimistes à l'égard du capitalisme, qui, finalement, semble résister à la crise économique? Suivant ce raisonnement, nous constatons que le réseau indépendantiste suit la même courbe que la crise économique. Le réseau naît véritablement à la fin de 1933, période la plus intense de la crise. En 1937, le réseau perd beaucoup d'adeptes et d'influence en même temps que la crise diminue. Finalement, lorsque la Deuxième Guerre mondiale stimule l'économie et amène la fin

de la crise économique, le réseau disparaît. La seconde raison expliquant la chute du réseau indépendantiste demeure les nombreux conflits internes. Les indépendantistes n'ont pas réussi à travailler ensemble vers l'objectif de l'indépendance nationale. Trop souvent, ils se sont divisés en clans et ont préféré lutter entre eux...

Le réseau indépendantiste entre dans une période inactive au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale. Néanmoins, des indépendantistes sont toujours présents. La revue des Jeunes laurentiens, *La Vérité*, aborde à l'occasion la thèse indépendantiste. En 1943, un deuxième ouvrage de Wilfrid Morin est publié de façon posthume sur les minorités francophones hors-Québec afin de développer l'argumentation sur les droits des minorités,¹ puis la société des Chevaliers de la table ronde est fondée à la fin de la guerre. Également, la question se discute dans les années 1950 par les historiens de l'École historique de Montréal Guy Frégault, Maurice Séguin et Michel Brunet. Toutefois, pour que le réseau indépendantiste se réorganise et atteigne une plus large audience, il faut attendre le début des années 1960 avec les fondations de l'Alliance laurentienne et du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

En 1934, Paul Simard affirmait dans un discours : « L'histoire écrira de notre génération qu'elle a reculé, si, avant de mourir, elle n'a pas su faire un pas vers l'indépendance nationale.² » À la lumière de ce mémoire, je crois que nous pouvons affirmer que les Jeune-Canada, tout comme *Vivre*, *La Nation*, les Jeunesses patriotes et les autres indépendantistes de cette période ont participé à la diffusion de l'idée indépendantiste et à son développement. Il est dommage que le rôle joué par ces nationalistes dans notre histoire nationale soit si méconnu!

¹ Wilfrid Morin, *Nos droits minoritaires : les minorités françaises au Canada*, Montréal, Fides, 1943, 431 pages.

² Paul Simard, *Qui sauvera Québec?*, Montréal, Le Devoir, 1935, p.34.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sources

1.1 Sources manuscrites

Archives du CRLG : Centre de Recherche Lionel Groulx (Montréal)

1.1.1 Fonds Lionel Groulx :

Correspondance : FLG, Série P1/A. Notamment :

Correspondance avec Dominique Beaudin

Correspondance avec Thuribe Belzile

Correspondance avec Paul Bouchard

Correspondance avec Madeleine Boyer

Correspondance avec Pierre Chaloult

Correspondance avec René Chaloult

Correspondance avec Jean-Louis Gagnon

Correspondance avec Marcel Hamel

Correspondance avec André Laurendeau

Correspondance avec Walter O'Leary

Correspondance avec Paul Simard

1.1.2 Fonds Jeune-Canada :

Projet de doctrine

Listes de membres

Correspondance : FJC, Série P21/E. Notamment :

Correspondance avec Repaire Beaudoin

Correspondance avec Armand Brouillard

Correspondance avec Léger Létourneau

Correspondance avec Hervé Lussier

Correspondance avec Le Devoir

1.1.3 Fonds Famille Laurendeau :

Correspondance : FAL, Série P48, Notamment :

Correspondance avec Thuribe Belzile

Correspondance avec George-Étienne Cartier

Correspondance avec Pierre Dagenais

Correspondance avec Dollard Dansereau

Correspondance avec Pierre Dansereau

Correspondance avec Jean-Louis Dorais

Correspondance avec Roger Duhamel

Correspondance avec Gérard Filion

Correspondance avec Philippe Hamel

Correspondance avec Omer Héroux

Correspondance avec Lucien L'Allier

Correspondance avec René Monette

Correspondance avec Léopold Richer

Correspondance avec François Rinfret

Correspondance avec Paul Simard

1.1.4 Fonds Famille O'Leary

Statuts et règlements des Jeunesses patriotes de Chicoutimi, P40/C 2,1

Manifeste du Comité central autonomiste, P40/C 2,6

Correspondance : FFO, Série P40. Notamment :

Correspondance avec Paul Bouchard, P40/A, 1 et P40/C, 2,15

Correspondance avec Carmel Brouillard, P40/A, 4

Correspondance avec Pierre Chaloult, P40/A, 2

Correspondance avec Eudore Couture, P40/C, 2,5

Correspondance avec Réal Denis, P40/C 2,18

Correspondance avec Jean-Louis Gagnon, P40/C 2,15

Correspondance avec Alice Hénuset, P40/C, 2,2

Correspondance avec Joseph Jean, P40/C2, 19

Correspondance avec Jean Leduc, P40/C 2,19

Correspondance avec Philippe Vaillancourt, P40/C 2,14

Correspondance avec Ivanhoé Valiquette, P40/C, 2,18

Correspondance avec Thomas Vien, P40/C, 2,19

1.1.5 Fonds partiellement dépouillés :

Fonds Roger Duhamel, P46

Fonds Gérard Filion, P24

Fonds François-J. Lessard, P73

Archives de la division des archives de l'Université Laval :

Fonds Paul Bouchard, P443

Fonds Thérèse Bruun, P457

Fonds Jean-Louis Gagnon, P426

Archives du service des archives et de gestion de l'UQAM :

Fonds Pierre Dansereau, 22P

Fonds Philippe Vaillancourt, 127P

Archives de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Montréal) :

Fonds Claude-Henri Grignon, MSS71

Fonds François Hertel, MSS385

1.2 Périodiques dépouillés

Dépouillement complet

À nous la liberté!, numéro unique, Montréal, 1938.

L'Action nationale, mensuel, Montréal, 1933 à 1940.

Les Cahiers noirs, numéro unique, Québec, 1935.

L'Indépendance, numéro unique, Montréal, février 1936.

La Nation, hebdomadaire, Québec, février 1936 à juillet 1939.

Vivre, cahier irrégulier, Québec, mai 1934 à mai 1935.

Dépouillement partiel

Clarté, bimestriel, Montréal, 1935 à 1937.

L'Action catholique, quotidien, Québec, 1932 à 1939.

La Garde, mensuel, Québec, 1930 à 1932.

L'Autorité, Montréal, 1932 à 1937.

Le Devoir, quotidien, Montréal, 1932 à 1939.

Le Droit, quotidien, Ottawa, 1932 à 1939.

Les Pamphlets de Valdombre, mensuel puis irrégulier, Sainte-Adèle, 1936 à 1943.

Le Progrès du Golfe, hebdomadaire, Rimouski, 1935 à 1938.

Le Quartier latin, journal étudiant, Montréal, 1931 à 1939.

Le Soleil, quotidien, Québec, 1932 à 1939.

L'Unité, hebdomadaire, Montréal, 1935 à 1938.

1.3 Entrevue

Entrevue réalisée avec George-Étienne Cartier, hiver 2009.

1.4 Sources imprimées

- L'Action française, *Notre avenir politique : enquête de L'Action française*, Montréal, Action française, 1923, 269 pages.
- BELZILE, Thuribe, *Nos déficiences, conséquences, remèdes*, Montréal, Le Devoir, 1935, 37 pages.
- BROUILLARD, Carmel, *Le séparatisme ne doit pas mourir*, Montréal, Éditions des Jeunesses Patriotes, 1939, 8 pages.
- DUMAS, Paul, *Nos raisons d'être fiers*, Montréal, Le Devoir, 1934, 30 pages.
- FORTIN, Jean-Marie, *Notre position au Canada*, Montréal, Le Devoir, 1936, 26 pages.
- GROULX, Lionel, *Directives*, Montréal, Zodiaque, 1937, 270 pages.
- GROULX, Lionel, *Orientations*, Montréal, Zodiaque, 1935, 310 pages.
- HERTEL, François, *Leur inquiétude*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1936, 244 pages.
- HERTEL, François, *Le beau risque*, Montréal, B. Valiquette et Éditions de l'Action canadienne-française, 1939, 136 pages.
- HUDON, Théophile, *Est-ce la fin de la Confédération ?*, Montréal, Imprimerie du Messenger, 1936, 188 pages.
- Jeune-Canada, *Politiciens et Juifs*, Montréal, Le Devoir, 1933, 67 pages.
- Jeune-Canada, *Qui sauvera Québec ?*, Montréal, Le Devoir, 1935, 84 pages.
- Jeune-Canada, *Sur les pas de Cartier*, Montréal, Le Devoir, 1935, 61 pages.
- LATRÉMOUILLE, Émile, *Tradition et indépendance*, Montréal, Éditions des Jeunesses Patriotes, 1939, 36 pages.
- LAURENDEAU, André, *Notre nationalisme*, Montréal, Le Devoir, 1935, 52 pages.

- LÉVESQUE, Albert, *La nation canadienne-française : son existence, ses droits, ses devoirs*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1934, 172 pages.
- MANSEAU, Gilbert, Bernard HOGUE et Émilien BRAIS, *Le Canadien français : ses droits, son idéal*, Montréal, Le Devoir, 1935, 21 pages.
- MORIN, Wilfrid, *Nos droits à l'indépendance politique*, Paris, Guillemot et de Lamothe, 1938, 253 pages.
- MORIN, Wilfrid, *Nos droits minoritaires : les minorités françaises au Canada*, Montréal, Fides, 1943, 431 pages.
- O'LEARY, Dostaler, "*L'inferiority complex*", Montréal, Le Devoir, 1935, 27 pages.
- O'LEARY, Dostaler, *Séparatisme, doctrine constructive*, Montréal, Éditions des Jeunesses Patriotes, 1937, 218 pages.
- OLLIVIER, Maurice, *L'avenir constitutionnel du Canada*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1935, 181 pages.
- RICHER, Léopold, *Notre problème politique*, Montréal, Éditions de l'Action canadienne-française, 1938, 154 pages.
- SIMARD, Georges, *Principes et faits en histoire : État idéal et État canadien*, [s.l.], [s.n.], 1937, 29 pages.

Témoignages :

- BEAUDRY, Lucille et Robert COMEAU, dir. *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*, Sillery, Presses de l'université du Québec, 1990. ix-310 pages.
- CÔTÉ, Jean, *Paul Bouchard, flamboyante figure de notre époque : 1908-1997*, Montréal, Quebecor, 1998, 240 pages.
- FOISY, Fernand, *Michel Chartrand : les dires d'un homme de parole*, Montréal, Lanctôt, 1997, 341 pages.

- FRÉGAULT, Guy, *Lionel Groulx, tel qu'en lui-même*, Montréal, Leméac, 1978, 237 pages.
- GAGNON, Jean-Louis, « En ce temps-là... », *Études françaises*, vol. 5, n° 4, 1969, p.457 à 466.
- GAGNON, Jean-Louis, *Les Apostasies : Les Coqs de village*, Montréal, La Presse, 1985.
- GROULX, Lionel, *Mes Mémoires*, Montréal, Fides, 1970-1974, 4 vol.
- HERTEL, François, *Souvenirs et impressions du premier âge, du deuxième âge, du troisième âge: mémoires humoristiques et littéraires*, Montréal, Stanké, 1976, 167 pages.
- LESSARD, François-J., *Messages au « Frère Trudeau »*, Pointe-Fortune, Éditions de ma Grand-mère, 1979, 184 pages.
- OLIVIER, Réjean, *Hommage posthume à un fervent nationaliste! : Marcel Hamel*, Joliette, Édition privée, 1983, 52 pages.
- ROY, Raoul, « Paul Bouchard directeur de *La Nation* », *La Revue indépendantiste*, automne 1988, p.3 à 34.
- ROY, Raoul, « Walter O'Leary des Jeunesses Patriotes », *La Revue indépendantiste*, automne 1988, p.35 à 40.
- ROUX, Jean-Louis, *Nous sommes tous des acteurs*, Montréal, Lescop, 1998, 2 vol.

2. Études

2.1 Études sur le nationalisme et l'histoire des idées

- ANDERSON, Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002, 212 pages.
- BÉLANGER, André J., *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, 1974, 392 pages.

- BIENVENUE, Louise, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 291 pages.
- BOCK, Michel, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise, 2004, 452 pages.
- BOILY, Frédéric, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Septentrion, 2003, 229 pages.
- BOUCHARD, Gérard, *La pensée impuissante : échecs et mythes nationaux canadiens-français (1850-1960)*, Montréal, Boréal, 2004, 319 pages.
- BOUCHARD, Gérard, *Les deux chanoines : contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Boréal, 2003, 313 pages.
- CHOUINARD, Denis, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.40, n° 1, été 1986, p.5-28.
- COMEAU, Robert, *Les indépendantistes québécois, 1936-1938*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 1971, 2 vol.
- COURTOIS, Charles, « Le séparatisme québécois des années 1930 et les non-conformistes », *Bulletin d'histoire politique*, vol.16, n° 2, hiver 2008, p.287 à 302.
- COURTOIS, Charles, *Trois mouvements intellectuels québécois et leurs relations françaises : L'Action française, «La Relève» et «La Nation» (1917-1939)*, Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal et Institut d'études politiques de Paris, 2008, 663 pages.
- DELISLE, Esther, *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Montréal, Varia, 2002, 257 pages.
- DELISLE, Esther, *Le traître et le Juif : Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec : 1929-1939*, Montréal, L'Étincelle, 1992, 284 pages.
- DUMONT, Fernand, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY, dir. *Idéologies au Canada Français, 1930-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 361 pages.
- FABVRE, Julien, « La Nation : les groulxien devant la tentation fasciste 1936-1939 », *Bulletin d'histoire politique*, vol.9, n° 2, printemps 2001, p.40 à 52.

- GABOURY, Jean-Pierre, *Le nationalisme de Lionel Groulx : aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, 226 pages.
- GAUTHIER, Stéphane, « Trois petites revues des années 30 » dans Jacques Beaudry, dir. *Le rébus des revues. Petites revues et vie littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998, p.27-59.
- GIGUÈRE, Simon, *La pensée politique de Lionel Groulx : 1935-1939*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 2005, 127 pages.
- GOYETTE, Julien, *Une anthologie. Lionel Groulx*, Saint-Laurent, Bibliothèque québécoise, 1998, 312 pages.
- HÉBERT, Karine, *La construction d'une identité étudiante montréalaise (1895-1960)*, Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal, 2002, 359 pages.
- HÉBERT, Karine, « Une organisation maternaliste au Québec : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 52, n° 3, p.315-344.
- LAROSE, Michèle, *Les Jeunesses Patriotes et "La Nation", un courant politique d'extrême droite au Québec : 1934-1939*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université du Québec à Montréal, 1984, 164 pages.
- MARTIN-HUBBARD, Marie, « Incursion personaliste chez les thomistes canadiens-français des années 1930 et 1940 : l'exemple de François Hertel », *Mens*, vol. VI, n° 1, automne 2005, p.271-285.
- OLIVER, Michael Kelway, *The Social and Political Ideas of French Canadians Nationalists : 1920-1945*, Thèse de doctorat en histoire, Université McGill, 1956, ix-370 pages.
- POMEYROLS, Catherine, *Les intellectuels québécois, formation et engagements : 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1996, 537 pages.
- RAJOTTE, David, *Les jeunes laurentiens : jeunesse, militantisme et nationalisme dans le Canada français des années 1940*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Montréal, 2006, 215 pages.
- ROBILLARD, Denise, *L'Ordre de Jacques-Cartier : une société secrète pour les Canadiens-français catholiques, 1926-1965*, Montréal, Fides, 2009.

- ROY, Christian, « Le personnalisme de *L'Ordre nouveau* et le Québec, 1930-1947 : son rôle dans la formation de Guy Frégault », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, n° 3, 1993, p.463-484.
- ROY, Fernande, « L'émiettement de la pensée canadienne-française par Gérard Bouchard », *SCHEC-Études d'histoire religieuse*, vol. 71, 2005, p.89-99.
- RUDIN, Ronald, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998, 278 pages.
- RYAN, Pascale, *Penser la nation : la Ligue d'action nationale 1917-1960*, Montréal, Leméac, 2006, 324 pages.
- SÉGUIN, Maurice, *L'idée d'indépendance au Québec : genèse et historique*, Montréal, Boréal Express, 1977, 66 pages.
- TRÉPANIÉ, Pierre *et al.*, *Correspondance : 1894-1967*, Montréal, Fides, 1989-.

2.2 Études sur la théorie des réseaux

- BOTT, Elizabeth, *Family and Social Network: Roles, Norms and External Relationship in Ordinary Urban Families*, London, Tavistock Publications, 1957, 252 pages.
- DEGENNE, Alain et Michel FORSÉ, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 2004, 294 pages.
- LACROIX, Michel, « Littérature, analyse de réseaux et centralité: esquisse d'une théorisation du lien social concret en littérature », *Recherches sociographiques*, vol. 44, n° 3, 2003, p 475-497.
- LACROIX, Michel, « Réseaux et identités sociales », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, n° 1, printemps 2004, p.11 à 25.
- MILGRAM, Stanley, "The Small World Problem", *Psychology Today*, vol.1, n°1, 1967, p.61-67.
- WHITE, Harrison C., *Chains of Opportunity; System Models of Mobility in Organizations*, Cambridge, Harvard University Press, 1970, xv-418 pages.